

CDC DES PAYS DE L'AIGLE

Assainissement collectif : Régie

Rapport annuel sur le *Prix* et la *Qualité* du *Service* public de l'assainissement collectif

Exercice 2021



Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

CDC DES PAYS DE L'AIGLE SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF REGIE LES CHIFFRES CLES

2021.....2

1.	Présentation du document.....	3
2.	Caractérisation technique du service	4
2.1.	Présentation du territoire desservi	4
2.2.	Mode de gestion du service	4
2.3.	Nombre d'abonnés et estimation de la population desservie (D201.0)	5
2.4.	Volumes facturés.....	6
2.5.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	7
2.6.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	7
2.7.	Ouvrages d'épuration des eaux usées	8
2.8.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)	23
1.1.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration.....	23
1.1.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration	24
3.	Tarifification de l'assainissement et recettes du service.....	25
3.1.	Modalités de tarification.....	25
3.2.	Recettes.....	28
4.	Indicateurs de performance	28
4.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1).....	28
4.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B).....	28
4.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	30
4.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	31
4.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	32
4.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	32
5.	Financement des investissements.....	34
5.1.	Montants financiers	34
5.2.	Etat de la dette du service	34
5.3.	Amortissements	35
5.4.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux, projets à l'étude et montants prévisionnels des travaux.....	35
6.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	35
6.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)	35
7.	Tableau récapitulatif des indicateurs	36
	GLOSSAIRE.....	37
	NOTES DES AGENCES DE L'EAU.....	38

CDC DES PAYS DE L'AIGLE
SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF REGIE
LES CHIFFRES CLES 2021

**101 878,6 € de travaux
d'investissement et
d'étude**



2 659 abonnés



**15 stations
d'épuration**



**232 679 m³ facturés
aux usagers**



Service Régie :
2,30 €/m³
au 1^{er} janvier 2022 pour
120 m³

1 mode de gestion :
régie avec prestation de
services

1. Présentation du document

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Maires ou Présidents d'établissement public de coopération intercommunale doivent présenter, annuellement, à leur assemblée délibérante, un rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) (au plus tard pour le 30 septembre de l'année N+1).

Le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 ainsi que l'arrêté du 2 décembre 2013, précise les indicateurs qui doivent figurer obligatoirement dans le RPQS d'assainissement.




Ces informations sont rassemblées dans une banque de données au niveau national, le Système d'Information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA), pour les mettre à disposition des intéressés et du grand public. Elles sont disponibles sur le site www.services.eaufrance.fr.

Le rapport ci-après présente ces différents indicateurs.

Indicateurs pertinents pour le rapport annuel :

Les informations et indicateurs réclamés par le décret n° 2007-765 du 02/05/2007 diffèrent selon les compétences du service.

Afin de faciliter la reconnaissance des indicateurs qui vous concernent, le présent modèle associe une icône à chacune des 3 compétences définies par la circulaire n° 12/DE du 28/04/2008 prise pour l'application du décret :

collecte		La mission de collecte consiste à collecter les eaux usées et unitaires au droit des branchements des abonnés et à les acheminer jusqu'aux réseaux de transport ou aux usines de dépollution. Cette mission peut inclure une mission de transport.
transport		La mission de transport consiste à assurer le transport des eaux usées et unitaires depuis l'aval des canalisations de collecte jusqu'à des usines de dépollution ou à des points de livraison à un autre service. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.
dépollution		La mission de dépollution consiste à assurer le traitement des eaux usées et unitaires en vue de leur rejet au milieu naturel dans le respect de la réglementation. Elle peut comprendre le rejet lui-même.

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret. Les informations restantes sont considérées comme pertinentes pour une bonne gestion du service, mais ne présentent pas de caractère obligatoire.

2. Caractérisation technique du service

2.1. *Présentation du territoire desservi*



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : CDC DES PAYS DE L'AIGLE
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Bonsmoulins, Chandai, Crulai, Irai, La Ferté-en-Ouche, Les Aspres, Moulins-la-Marche, Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois, Saint-Hilaire-sur-Risle, Saint-Martin-d'Écublei
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un zonage Oui, date d'approbation* : Non
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation* : 15/04/2021... Non

2.2. *Mode de gestion du service*



Le service est exploité en régie à autonomie financière avec prestation de service avec la SAUR pour les communes de :

- La Ferté-en-Ouche
- Les Aspres
- Bonsmoulins
- Chandai
- Irai
- Moulins-la-Marche
- Saint-Evroult-Notre-Dame-Du-Bois
- Saint-Martin-d'Écublei

Le service est exploité en régie à autonomie financière pour les communes de

- Crulai
- Saint-Hilaire-Sur-Rille (prestation de service SAUR depuis le 1^{er} septembre 2022)

2.3. Nombre d'abonnés et estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **5 208** habitants au 31/12/2021 (5 170 au 31/12/2020).

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert **2 659** abonnés au 31/12/2021 (2 635 au 31/12/2020).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Année	Nombre d'abonnés (boîtes de branchement)	Nombre d'habitants/logement	Estimation du nombre d'abonnés desservis	Nombre d'abonnés Potentiels (zonage d'assainissement)
La Ferté-en-Ouche	2020	838	1,89	1584	
	2021	862	1,89	1632	
Les Aspres	2020	223	1,81	404	
	2021	223	1,78	398	
Bonsmoulins	2020	52	2,24	116	
	2021	52	2,24	116	
Chandai	2020	310	2,20	682	
	2021	310	2,21	686	
Crulai	2020	275	2,06	567	
	2021	275	2,04	560	
Irai	2020	76	2,23	169	
	2021	76	2,22	169	
Moulins-la-Marche	2020	345	1,77	611	
	2021	345	1,77	609	
Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois	2020	179	1,71	306	
	2021	179	1,71	307	
Saint-Hilaire-sur-Risle	2020	127	1,99	253	
	2021	127	1,99	253	
Saint-Martin-d'Écublei	2020	210	2,28	479	
	2021	210	2,28	479	
Total	2020	2 635	2,02	5 170	Pas de données
	2021	2 659	2,01	5 208	Pas de données

* Ratio calculé à partir des données INSEE 2017 (population/nombre de logements hors résidences secondaires)

Pas de données précises concernant le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 40,59 abonnés/km au 31/12/2021. (40,23 abonnés/km au 31/12/2020).

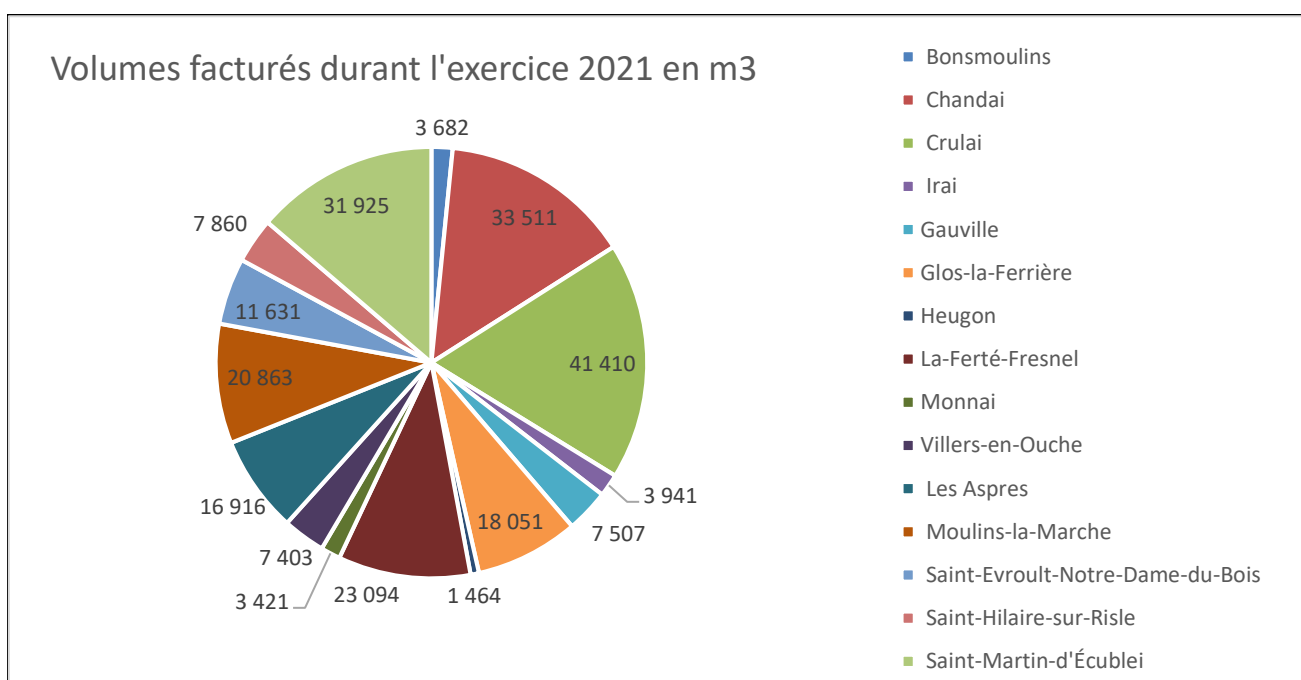
Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,01 habitants/abonné au 31/12/2021. (2,02 habitants/abonné au 31/12/2020).

2.4. Volumes facturés



Commune	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
La Ferté-en-Ouche dont:	64 660	60 940	-0,06
- Gauville	8 129	7 507	-0,08
- Glos-la-Ferrière	19 488	18 051	-0,07
- Heugon	1 467	1 464	0,00
- La-Ferté-Fresnel	24 866	23 094	-0,07
- Monnai	3 588	3 421	-0,05
- Villers-en-Ouche	7 122	7 403	0,04
Les Aspres	15 988	16 916	0,06
Bonsmoulins	3 385	3 682	0,09
Chandai	23 575	33 511	0,42
Crulai	19 365	41 410	1,14
Irai	5 258	3 941	-0,25
Moulins-la-Marche	24 831	20 863	-0,16
Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois	15 185	11 631	-0,23
Saint-Hilaire-sur-Risle	8 927	7 860	-0,12
Saint-Martin-d'Écublei	18 630	31 925	0,71
Total des volumes facturés aux abonnés	199 804	232 679	0.16

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



2.5. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2021 (0 au 31/12/2020).

2.6. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 65,5 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 65,5 km (65,5 km au 31/12/2020).

COMMUNES	Linéaire réseau EU en km
La Ferté-Fresnel	6,605
Gauville	3,23
Glos-la-Ferrière	4,186
Heugon	1,86
Monnai	1,66
Villers-en-Ouche	3
Les Aspres	6,6
Bonsmoulins	1,85
Chandai	7,488
Crulai	7,4
Irai	1,28
Moulins-la-Marche	5,3
St-Evroult-ND-du-Bois	4,45
St-Hilaire-sur-Risle	3,33
St-Martin-d'Ecublei	7,26

7 ouvrages permettent le déversement d'effluents au milieu naturel par temps de pluie :

Type d'équipement	Localisation	Commune	Commentaires
Trop-plein (A2)	Dégrilleur entrée station	Chandai	Non équipé-
Trop-plein (A2)	Poste entrée station	La Ferté Fresnel	Non équipé
Trop-plein (A2)	Poste principal bourg	Heugon	Détection des nombres et temps de déversements
Trop-plein (A2)	Poste entrée station	Irai	Détection des nombres et temps de déversements
Trop-plein (A2)	Regard amont station	Moulins-la-Marche	Détection des nombres et temps de déversements
Trop-plein (A2)	Poste principal station	St-Evroult-ND-du-Bois	Non équipé-
By-pass (A2)	Dégrilleur entrée station	St-Hilaire-sur-Risle	Non équipé-

2.7. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 15 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : Station d'épuration de Gauville
Code Sandre de la station : 036118401000

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel											
Date de mise en service		31/12/1991											
Commune d'implantation		La Ferté-en-Ouche (61167)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		300											
Nombre d'abonnés raccordés		112											
Nombre d'habitants raccordés		212											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		45											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		ruisseau du Val Coullé									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou				60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou				60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				50			
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								Pt	
				DBO ₅		DCO		MES		NTK			
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
<p align="center">Station de capacité comprise entre 12 et 30 kg/j de DBO₅: réglementairement, 1 bilan 24h est à réaliser tous les 2 ans (dernier bilan le 1er/10/2020).</p>													



STEU N°2 : Station d'épuration de Glos la Ferrière
Code Sandre de la station : 036119101000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		31/12/1981									
Commune d'implantation		La Ferté-en-Ouche (61167)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		600									
Nombre d'abonnés raccordés		216									
Nombre d'habitants raccordés		409									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		90									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Récépissé de déclaration en date du 15/01/1981 <input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau du Val Logé							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅		30			<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60		
DCO		90			<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60		
MES		30			<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50		
NTK		10			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
31/08/2021	NON	58	81	255	77	200	63	30.4	68	8.24	24
Station de capacité comprise entre 30 et 60 kg/j de DBO₅: réglementairement, 1 bilan 24h est à réaliser tous les ans.											



STEU N°3 : Station d'épuration de Heugon
Code Sandre de la station : 036120501000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres plantés de roseaux									
Date de mise en service		15/09/2014									
Commune d'implantation		La Ferté-en-Ouche (61167)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		160									
Nombre d'abonnés raccordés		34									
Nombre d'habitants raccordés		64									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		24									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Fossé							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Station de capacité inférieure à 12 kg/j de DBO₅: réglementairement, pas de bilans 24h à effectuer.											



STEU N°4 : Station d'épuration de La Ferté Fresnel
Code Sandre de la station : 036116702000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		31/12/1993									
Commune d'implantation		La Ferté-en-Ouche (61167)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1000									
Nombre d'abonnés raccordés		332									
Nombre d'habitants raccordés		629									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		150									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Récépissé de déclaration en date du 10/02/1994 <input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		fossé vers La Charentonne							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		30				<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60	
DCO		90				<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60	
MES						<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50	
NTK		10				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
22/04/2021	OUI	5	98	43	94	16	95	4.9	94	2.41	73
Station de capacité comprise entre 30 et 60 kg/j de DBO₅: réglementairement, 1 bilan 24h est à réaliser tous les ans											



STEU N°5 : Station d'épuration de Monnai
Code Sandre de la station : 036128201000

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Disques Biologiques											
Date de mise en service		2011											
Commune d'implantation		La Ferté-en-Ouche (61167)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		170											
Nombre d'abonnés raccordés		55											
Nombre d'habitants raccordés		104											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		30											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Fossé									
		Nom du milieu récepteur		Fossé agricole									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Station de capacité inférieure à 12 kg/j de DBO₅: réglementairement, pas de bilans 24h à effectuer.													



STEU N°6 : Station d'épuration de Villers en Ouche
Code Sandre de la station : 036150601000

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtre à sable											
Date de mise en service		31/12/1996											
Commune d'implantation		La Ferté-en-Ouche (61167)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		300											
Nombre d'abonnés raccordés		113											
Nombre d'habitants raccordés		214											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		45											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Sol									
		Nom du milieu récepteur		drainage agricole Villers-en-Ouche									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								Pt	
				DBO ₅		DCO		MES		NTK			
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
11/10/2021		OUI		7	95	47	90	6	93	31	69	7.61	30
<p>Station de capacité comprise entre 12 et 30 kg/j de DBO₅: réglementairement, 1 bilan 24h est à réaliser tous les 2 ans. Etant donné l'impossibilité de réaliser une mesure de débit, 2 prélèvements ponctuels sont réalisés en entrée et sortie de station tous les ans.</p>													



STEU N°7 : Station d'épuration des Aspres
Code Sandre de la station : 036142201000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		31/12/1992									
Commune d'implantation		Les Aspres (61422)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		700									
Nombre d'abonnés raccordés		223									
Nombre d'habitants raccordés		398									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		105									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté en date du 15/01/1992 <input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur Eau douce de surface Nom du milieu récepteur L'Iton									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		30		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60			
DCO		90		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50			
NTK		10		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
14/09/2021	NON	7	97	63	93	16	97	18.2	82	8.51	26
Station de capacité comprise entre 30 et 60 kg/j de DBO₅: réglementairement, 1 bilan 24h est à réaliser tous les ans.											



STEU N°8 : STEP de Bonsmoulins
Code Sandre de la station : 036105301000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Disques biologiques								
Date de mise en service			30/04/2010								
Commune d'implantation			Bonsmoulins (61053)								
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			170								
Nombre d'abonnés raccordés			52								
Nombre d'habitants raccordés			116								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			25.5								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			L'Iton					
Polluant autorisé			Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)		
DBO ₅			35			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60		
DCO			200			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60		
MES						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			50		
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Station de capacité inférieure à 12 kg/j de DBO₅: réglementairement, pas de bilans 24h à effectuer.											



STEU N°9 : Station d'épuration de Chandai
Code Sandre de la station : 036109201000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		31/12/1989									
Commune d'implantation		Chandai (61092)									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		700									
Nombre d'abonnés raccordés		310									
Nombre d'habitants raccordés		686									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		100									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Récépissé de déclaration en date du 16/09/1988 <input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		L'Itton							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅		30			<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60		
DCO		90			<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60		
MES					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50		
NTK		40			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
12/10/2021	NON	56	83	277	75	110	61	96	13	10.6	-2
Station de capacité comprise entre 30 et 60 kg/j de DBO₅: réglementairement, 1 bilan 24h est à réaliser tous les ans.											



STEU N°10 : Station d'épuration de Crulai
Code Sandre de la station : 036114001000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		31/12/1989									
Commune d'implantation		Crulai (61140)									
Lieu-dit		Les Ecluses									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		500									
Nombre d'abonnés raccordés		275									
Nombre d'habitants raccordés		560									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		75									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté en date du 08/12/1988 <input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		l'Iton							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		30		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50			
NTK		40		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
19/07/2021	OUI	19	95	109	87	27	89	32.2	72	5.94	40
Station de capacité comprise entre 12 et 30 kg/j de DBO₅: réglementairement, 1 bilan 24h est à réaliser tous les 2 ans. Etant donné la difficulté de réaliser une mesure de débit, 2 prélèvements ponctuels sont réalisés en entrée et sortie de station tous les ans.											



STEU N°11 : Station d'épuration d'Irai
Code Sandre de la station : 036120801000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres plantés de roseaux									
Date de mise en service		31/12/1999									
Commune d'implantation		Irai (61208)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		250									
Nombre d'abonnés raccordés		76									
Nombre d'habitants raccordés		169									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		30 (temps sec, nappe basse) / 61 (temps de pluie, nappe haute)									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Récépissé de déclaration en date du 09/09/2016 <input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		l'Avre							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		25		<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou		60					
DCO		90		<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou		60					
MES		30		<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou		50					
NTK		20		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
20/07/2021	NON	4	99	85	89	7	96.5	22.4	79	16.2	-56
Station de capacité comprise entre 12 et 30 kg/j de DBO₅: réglementairement, 1 bilan 24h est à réaliser tous les 2 ans.											



STEU N°12 : Station d'épuration de Moulins la Marche 2017
Code Sandre de la station : 0461297S0002

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Boues Activées en Aération Prolongée											
Date de mise en service		Août 2017											
Commune d'implantation		Moulins-la-Marche (61297)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		900											
Nombre d'abonnés raccordés		345											
Nombre d'habitants raccordés		609											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		134.2											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Récépissé de déclaration en date du 09/06/2015 <input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		La Sarthe									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25				<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				60			
DCO		90				<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				60			
MES		20				<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				50			
NGL		13 (étiage) sinon 15				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK		8 (étiage) sinon 10				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt		1 (étiage) sinon 2				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté											
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
08/04/2021	OUI	1	99.3	23	95.2	20	90.5	4		3.2	94.6	0.76	87.6
Station de capacité comprise entre 30 et 60 kg/j de DBO₅: réglementairement (selon le récépissé de déclaration), 2 bilans 24h sont à réaliser tous les ans.													



STEU N°13 : Station d'épuration de Saint Evroult Notre Dame du Bois
Code Sandre de la station : 036138601000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		31/12/1978									
Commune d'implantation		Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois (61386)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		400									
Nombre d'abonnés raccordés		179									
Nombre d'habitants raccordés		307									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		60									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Récépissé de déclaration en date du 19/12/1977 <input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		La Charentonne							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		35				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
DCO		200				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
MES						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				50	
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
20/05/2021	OUI	< 1	100	32	95	4.8	99	4.1	95	1.22	84
Station de capacité comprise entre 12 et 30 kg/j de DBO₅: réglementairement, 1 bilan 24h est à réaliser tous les 2 ans.											



STEU N°14 : STEP de Saint Hilaire sur Risle
Code Sandre de la station : 036140601000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)	Disques biologiques										
Date de mise en service	15/10/2011										
Commune d'implantation	Saint-Hilaire-sur-Risle (61406)										
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	350										
Nombre d'abonnés raccordés	127										
Nombre d'habitants raccordés	253										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Récépissé de déclaration en date du 09/09/2016 <input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015										
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface									
	Nom du milieu récepteur	Saint Hilaire sur Risle									
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)							
DBO ₅	35	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	80							
DCO	175	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	70							
MES	45	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	80							
NGL	50	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
NTK	45	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
Pt	7	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Station de capacité comprise entre 12 et 30 kg/j de DBO₅: réglementairement, 1 bilan 24h est à réaliser tous les 2 ans (dernier bilan 24h le 27/10/2020).											



STEU N°15 : Station d'épuration de Saint Martin d'Ecublei
Code Sandre de la station : 036142301000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		31/12/1991									
Commune d'implantation		Saint-Martin-d'Ecublei (61423)									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		500									
Nombre d'abonnés raccordés		210									
Nombre d'habitants raccordés		479									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		75									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté national en date du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		La Risle							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
27/07/2021	OUI	5	99	56	96	15	98	5.7	96	3.53	82
Station de capacité comprise entre 12 et 30 kg/j de DBO₅: réglementairement, 1 bilan 24h est à réaliser tous les 2 ans.											



2.8. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.1.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station d'épuration de Crulai (Code Sandre : 036114001000)	Non concerné	Non concerné
Station d'épuration de Heugon (Code Sandre : 036120501000)	Non concerné	Non concerné
Station d'épuration de La Ferté Fresnel (Code Sandre : 036116702000)	Pas d'information	Pas d'information
Station d'épuration des Aspres (Code Sandre : 036142201000)	Pas d'information	Pas d'information
Station d'épuration de Gauville (Code Sandre : 036118401000)	Non concerné	Non concerné
Station d'épuration de Glos la Ferrière (Code Sandre : 036119101000)	Non concerné	Non concerné
Station d'épuration d'Irai (Code Sandre : 036120801000)	Non concerné	Non concerné
Station d'épuration de Monnai (Code Sandre : 036128201000)	Pas d'information	Pas d'information
Station d'épuration de Villers en Ouche (Code Sandre : 036150601000)	Non concerné	Non concerné
Station d'épuration de Moulins la Marche (Code Sandre : 0461297S0002)	9,82	9,62
Station d'épuration de Saint Evroult Notre Dame du Bois (Code Sandre : 036138601000)	Pas d'information	Pas d'information
Station d'épuration de Chandai (Code Sandre : 036109201000)	Pas d'information	Pas d'information
Station d'épuration de Saint Martin d'Ecublei (Code Sandre : 036142301000)	Pas d'information	Pas d'information
STEP de Bonsmoulins (Code Sandre : 036105301000)	Non concerné	Non concerné
STEP de Saint Hilaire sur Risle (Code Sandre : 036140601000)	Pas d'information	Pas d'information
Total des boues produites	9,82	9,62

Commentaires : les volumes de boues produites correspondent aux volumes de boues envoyés sur les filières de gestion des boues des stations (silos, lits de séchage plantés de roseaux).

Les quantités de boues produites ne sont pour le moment pas estimées, excepté pour la station de Moulins La Marche équipée d'un débitmètre électromagnétique.

Les stations non concernées par les production de boues sont celles disposant d'une filière de stockage (lagunage et filtres plantés de roseaux).

1.1.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station d'épuration de Crulai (Code Sandre : 036114001000)	Non concerné	Non concerné
Station d'épuration de Heugon (Code Sandre : 036120501000)	Non concerné	Non concerné
Station d'épuration de La Ferté Fresnel (Code Sandre : 036116702000)	4.05	5.68
Station d'épuration des Aspres (Code Sandre : 036142201000)	1.56	3.11
Station d'épuration de Gauville (Code Sandre : 036118401000)	Non concerné	Non concerné
Station d'épuration de Glos la Ferrière (Code Sandre : 036119101000)	Non concerné	Non concerné
Station d'épuration d'Irai (Code Sandre : 036120801000)	Non concerné	Non concerné
Station d'épuration de Monnai (Code Sandre : 036128201000)	Non concerné	Non concerné
Station d'épuration de Villers en Ouche (Code Sandre : 036150601000)	1.4	75 m ³
Station d'épuration de Moulins la Marche 2017 (Code Sandre : 0461297S0002)	Non concerné	Non concerné
Station d'épuration de Saint Evroult Notre Dame du Bois (Code Sandre : 036138601000)	3.67	1.61
Station d'épuration de Chandai (Code Sandre : 036109201000)	1.4	3.21
Station d'épuration de Saint Martin d'Ecublei (Code Sandre : 036142301000)	1.66	1.93
STEP de Bonsmoulins (Code Sandre : 036105301000)	0.9	Pas d'évacuation
STEP de Saint Hilaire sur Risle (Code Sandre : 036140601000)	2.09	0.77
Total des boues évacuées	16.73	16.31

Commentaires : les volumes de boues évacuées correspondent aux volumes de boues évacués de la station, et concerne principalement les curages de silos, fosses toutes eaux ou décanteurs.

Les stations non concernées par les évacuations de boues sont celles disposant d'une filière de stockage (lits de séchage, lagunage et filtres plantés de roseaux) hormis lors du curage.

En raison de l'interdiction d'épandage liée à la pandémie de COVID-19, les boues de toutes les stations du territoire de la CDC ont été envoyées pour retraitement vers la station de Saint-Sulpice-Sur-Risle.

3. Tarification de l'assainissement et recettes du service

3.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables au 01/01/2021 sont les suivants :

	PFB*	PFAC**
La Ferté-Fresnel	1 000 €	--
Gauville	1 000 €	--
Glos-La-Ferrière	--	2 000 €
Heugon	600 €	900 €
Monnai	--	2 100 €
Villers-En-Ouche	305 €	--
Les Aspres	155 €	1 070 €
Bonsmoulins	300 €	4 300 €
Chandai	800 €	800 €
Crulai	--	--
Irai	300 €	1 200 €
Moulins-La-Marche	--	--
St-Evroult-Notre-Dame-Du-Bois	--	--
Saint-Hilaire-Sur-Risle	1 000 € ou frais réels	--
Saint-Martin-D'Ecublei	--	--

*Participation aux Frais de Branchement

**Participation Financière à l'Assainissement Collectif

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

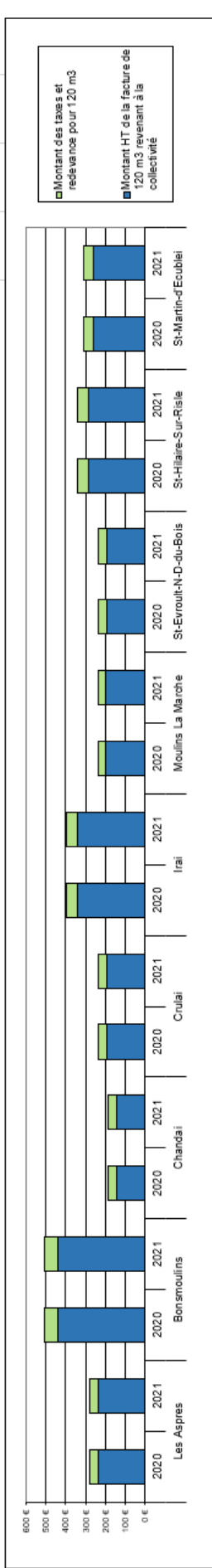
- Délibération du **16/12/2021** effective à compter du 01/01/2022 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.

Commentaire sur le prix TTC au m³ : Tarif applicable pour les habitants de Moulins la Marche, qui représentent le plus grand nombre d'abonnés du territoire (régie).

Il n'y a pas eu de modification de la tarification de l'assainissement pour l'année 2021.

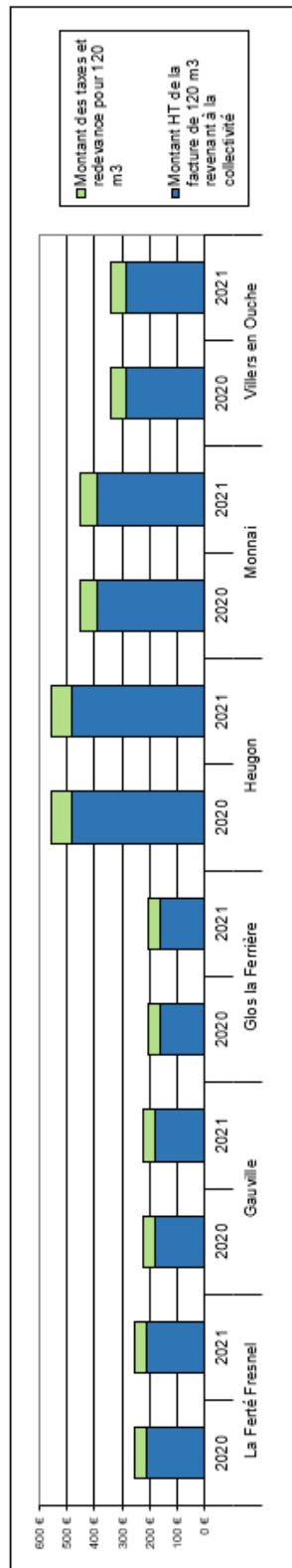
Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont les suivants :

Au 1 ^{er} janvier	Les Aspres		Bonsmoulins		Chandai		Crulai		Irai		Moulins La Marche		St-Hilaire-Sur-Risle		St-Martin-d'Ecublief		
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	
Part fixe annuelle HT	70,0000	72,1022	87,0000	83,4356	68,7200	64,5822	60,0000	66,4356	76,2200	76,2483	72,5000	73,7689	70,1022	94,7900	88,6289	60,0000	65,4356
Part variable annuelle HT	1,3650	15,9351	2,3150	2,5727	0,7248	1,1251	1,1850	1,3727	2,1950	2,0827	1,0300	1,3180	1,0650	1,5950	1,6860	1,6850	1,7393
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	233,80	256,82	436,80	392,16	145,70	198,08	193,80	230,16	339,62	327,37	196,10	231,69	194,80	284,99	290,95	269,80	274,15
% de la part fixe d'une facture de 120 m ³	29,9%	28,1%	19,9%	21,3%	40,3%	32,6%	31,0%	28,4%	22,4%	23,3%	37,0%	31,8%	34,4%	33,3%	30,5%	23,1%	23,9%
Taxes et redevances																	
Redevance modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) au m ³	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185	0,150	0,160	0,185	0,185	0,185	0,185	0,185
de collecte	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20	18,00	18,20	22,20	22,20	22,20	22,20	22,20
TVA, si le service est assujéti (10 % depuis le 01/01/2014)	25,60	27,90	45,90	41,44	16,79	22,03	21,60	25,24	36,18	34,96	21,41	25,09	21,70	30,72	31,31	28,20	29,64
Montant des taxes et redevance pour 120 m ³	47,80	50,10	68,10	63,64	38,99	44,23	43,80	47,44	58,38	57,16	39,41	44,29	43,90	52,92	53,51	50,40	51,84
MONTANT TOTAL TTC D'UNE FACTURE DE 120 m³	281,60 	306,92 	504,90 	455,80 	184,69 	242,31 	237,60 	277,60 	396,00 	384,53 	235,51 	275,98 	238,70 	337,91 	344,46 	310,20 	325,99
PRIX TTC AU m³	2,35 	2,56 	4,21 	3,80 	1,54 	2,02 	1,98 	2,31 	3,32 	3,20 	1,96 	2,30 	1,99 	2,32 	2,87 	2,59 	2,72



L'assujétissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

	La Ferté Fresnel		Gauville		Glos la Ferrière		Heugon		Monnai		Villers en Ouche	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Au 1^{er} janvier												
Part de la collectivité												
Part fixe annuelle HT	71,41001	73,04221	66,09001	69,49961	60,00001	65,43561	110,00001	98,76891	120,00001	105,43561	99,09001	91,49561
Part variable annuelle HT	1,16501	1,50601	0,94121	1,25681	0,86501	1,20601	3,11501	2,70601	2,24501	2,12601	1,56501	1,67271
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	211,211	253,761	179,031	220,321	163,801	210,161	483,801	423,491	389,401	360,561	286,891	292,221
% de la part fixe d'une facture de 120 m ³	33,8%	28,8%	36,9%	31,5%	36,6%	31,1%	22,7%	23,3%	30,8%	29,2%	34,5%	31,3%
Taxes et redevances												
Redevance modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) au m ³	0,1851	0,1851	0,1851	0,1851	0,1851	0,1851	0,1851	0,1851	0,1851	0,1851	0,1851	0,1851
réseaux de collecte	22,201	22,201	22,201	22,201	22,201	22,201	22,201	22,201	22,201	22,201	22,201	22,201
TVS, si le service est assujéti (10 % depuis le 01/01/2014)	23,341	27,601	20,121	24,251	18,601	23,241	50,601	44,571	41,161	38,281	30,911	31,441
Montant des taxes et redevance pour 120 m ³	45,541	49,801	42,321	48,451	40,801	45,441	72,801	66,771	63,361	60,481	53,111	53,641
MONTANT TOTAL TTC D'UNE FACTURE DE 120 m³	256,751	303,561	221,361	266,771	204,601	255,591	556,601	490,261	452,761	421,031	340,001	345,861
PRIX TTC AU m³	2,141	2,531	1,841	2,221	1,711	2,131	4,641	4,091	3,771	3,511	2,831	2,881



Lescripteur de la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

3.2. Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	415 473,81 €	415 820.69 €	0 %
Redevance modernisation des réseaux de collecte	36 070,80 €	42 315.50 €	0.17 %
Total des recettes	451 544,61 €	458 136.19 €	0.01 %

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : 458 136.19 € (451 544 au 31/12/2020).

4. Indicateurs de performance

4.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées n'est pas défini étant donné l'absence d'information précise sur le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

4.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	12
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		75%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	50%	10
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	0%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	37

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir 6,5 les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 10 pour l'exercice 2021 (10 pour 2020).

4.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de La Ferté Fresnel	23	Voir DDT	Voir DDT
Station d'épuration de Gauville	--	Voir DDT	Voir DDT
Station d'épuration de Glos la Ferrière	18,90	Voir DDT	Voir DDT
Station d'épuration de Heugon	--	Voir DDT	Voir DDT
Station d'épuration de Monnai	--	Voir DDT	Voir DDT
Station d'épuration de Villers en Ouche	--	Voir DDT	Voir DDT
Station d'épuration des Aspres	14,10	Voir DDT	Voir DDT
Station d'épuration de Bonsmoulins	--	Voir DDT	Voir DDT
Station d'épuration de Chandai	13,80	Voir DDT	Voir DDT
Station d'épuration de Crulai	--	Voir DDT	Voir DDT
Station d'épuration d'Irai	2,50	Voir DDT	Voir DDT
Station d'épuration de Moulins la Marche	4,60	Voir DDT	Voir DDT
Station d'épuration de St Evroult Notre Dame du Bois	10,40	Voir DDT	Voir DDT
Station d'épuration de St Hilaire sur Risle	--	Voir DDT	Voir DDT
Station d'épuration de St Martin d'Ecublei	28,60	Voir DDT	Voir DDT

Commentaire : Données concernant la conformité de la collecte non transmises par les services de l'Etat pour les années 2020 et 2021.

4.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de La Ferté Fresnel	23	100%	100%
Station d'épuration de Gauville	--	100%	100%
Station d'épuration de Glos la Ferrière	18,90	100%	100%
Station d'épuration de Heugon	--	100%	100%
Station d'épuration de Monnai	--	100%	100%
Station d'épuration de Villers en Ouche	--	100%	100%
Station d'épuration des Aspres	14,10	100%	100%
Station d'épuration de Bonsmoulins	--	100%	100%
Station d'épuration de Chandai	13,80	100%	100%
Station d'épuration de Crulai	--	100%	100%
Station d'épuration d'Irai	2,50	100%	100%
Station d'épuration de Moulins la Marche	4,60	100%	100%
Station d'épuration de St Evroult Notre Dame du Bois	10,40	100%	100%
Station d'épuration de St Hilaire sur Risle	--	100%	100%
Station d'épuration de St Martin d'Ecublei	28,60	100%	100%

Commentaire : Pas de bilans 24h réalisés pour les stations de capacité inférieure à 12 kg/j de DBO₅.

4.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de La Ferté Fresnel	23	100%	100%
Station d'épuration de Gauville	--	100%	100%
Station d'épuration de Glos la Ferrière	18,90	100%	0%
Station d'épuration de Heugon	--	100%	100%
Station d'épuration de Monnai	--	100%	100%
Station d'épuration de Villers en Ouche	--	100%	100%
Station d'épuration des Aspres	14,10	100%	100%
Station d'épuration de Bonsmoulins	--	100%	100%
Station d'épuration de Chandai	13,80	100%	0%
Station d'épuration de Crulai	--	100%	100%
Station d'épuration d'Irai	2,50	100%	100%
Station d'épuration de Moulins la Marche	4,60	100%	0%
Station d'épuration de St Evroult Notre Dame du Bois	10,40	100%	100%
Station d'épuration de St Hilaire sur Risle	--	100%	100%
Station d'épuration de St Martin d'Ecublei	28,60	100%	100%

Commentaire : Pas de bilans 24h réalisés pour les stations de capacité inférieure à 12 kg/j de DBO₅.

4.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} \times 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est **100%**.

Station d'épuration de La Ferté Fresnel :

Filières mises en oeuvre		tMS
Transfert vers la station de St-Sulpice-Sur-Rille (décembre 2021)	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	5,68
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		5,68

Station d'épuration de Gauville :

Stockage dans les bassins de lagunage. Pas d'évacuation de boues effectuée en 2021.

Station d'épuration de Glos la Ferrière :

Stockage dans les bassins de lagunage. Pas d'évacuation de boues effectuée en 2021.

Station d'épuration de Heugon :

Stockage sur les filtres plantés de roseaux. Pas d'évacuation de boues effectuée depuis la mise en service de la station.

Station d'épuration de Monnai :

Stockage sur les lits de séchage plantés de roseaux. Pas d'évacuation effectuée depuis la mise en service de la station.

Station d'épuration de Villers en Ouche :

Filières mises en oeuvre		tMS
Transfert vers la station de St-Sulpice-Sur-Rille (08/10/2021) – Boues de vidange des fosses toutes eaux	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	75 m ³
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		75 m ³

Station d'épuration des Aspres :

Filières mises en oeuvre		tMS
Transfert vers la station de St-Sulpice-Sur-Rille (décembre 2021)	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	3,11
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		3,11

Station d'épuration de Bonsmoulins :

Stockage sur les filtres plantés de roseaux. Pas d'évacuation de boues effectuée depuis la mise en service de la station.

Station d'épuration de Chandai :

Filières mises en oeuvre		tMS
Transfert vers la station de St-Sulpice-Sur-Rille (février, avril et novembre 2021)	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	3,21
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		3,21

Station d'épuration de Crulai :

Stockage dans les bassins de lagunage. Pas d'évacuation de boues effectuée en 2021 (dernier curage en 2017).

Station d'épuration d'Irai :

Stockage sur les filtres plantés de roseaux. Pas d'évacuation de boues effectuée depuis la mise en service de la station.

Station d'épuration de Moulins la Marche :

Stockage sur lits de séchage plantés de roseaux. Pas d'évacuation de boues effectuée depuis la mise en service de la station.

Station d'épuration de Saint Evroult Notre Dame du Bois :

Filières mises en oeuvre		tMS
Transfert vers la station de St-Sulpice-Sur-Rille (novembre 2021)	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	1,61
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		1,61

Station d'épuration de Saint Hilaire sur Rille :

Filières mises en oeuvre		tMS
Transfert vers la station de St-Sulpice-Sur-Rille (mai et décembre 2021) – Boues de vidange des décanteurs-digesteurs	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0,77
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		0,77

Station d'épuration de Saint Martin d'Ecublei :

Filières mises en oeuvre		tMS
Transfert vers la station de St-Sulpice-Sur-Rille (novembre et décembre 2021)	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	1,93
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		1,93

5. Financement des investissements

5.1. Montants financiers



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	20 569,71 €	101 878,60 €
Montants des subventions en €	41 636,00 €	167 473 €
Montants des contributions du budget général en €	0 €-	0 €-

5.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		971 618,27 €	878 808,93 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	93 769,94 €	92 815,34 €
	en intérêts	14 323,33 €	12 824,69 €

5.3. Amortissements



Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a été de 253 446,03 € en biens et de 117 118,27 € en subventions (253 606,18 € et 113 194,27 € en 2020).

5.4. Présentation des programmes pluriannuels de travaux, projets à l'étude et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Dates prévisionnelles	Montants prévisionnels en € HT
Schéma directeur d'assainissement	2021-2023	658 000 €
Travaux de réhabilitation des réseaux de La Ferté Fresnel	2022	450 000 €
Réhabilitation du réseau de Glos La Ferrière	2022-2023	540 000 €
Réhabilitation de la station d'épuration de Glos La Ferrière	2022-2023	550 000 €

Le curage et le démantèlement de l'ancienne lagune de Moulins la Marche a été réalisé en 2021 pour un montant de 34 128,25 € HT (40 953,9 € TTC).

6. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

6.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

7237,59 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0311 €/m³ pour l'année 2021 (0 €/m³ en 2020).

7. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2020	Valeur 2021
Indicateurs descriptifs des services			
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	5 170	5 208
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	16,73	16,31
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	1,96	2,30
Indicateurs de performance			
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	37	37
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Voir DDT	Voir DDT
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	Voir DDT
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	Voir DDT
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0	0,0311

GLOSSAIRE

Pour rappel, les principaux paramètres réglementés dans les rejets de station d'épuration sont :

- ⇒ **la DBO5** (Demande Biochimique en Oxygène sur 5 jours) correspond à la quantité d'oxygène consommé pendant un temps donné (5 jours) pour assurer l'oxydation des matières organiques biodégradables par les bactéries et micro-organismes.
- ⇒ **la DCO** (Demande Chimique en Oxygène) quantifie l'oxygène nécessaire à l'oxydation (réaction chimique) de la majeure partie des composés et sels minéraux oxydables.
- ⇒ **les MES** (Matières En Suspension) sont des particules solides très fines et généralement visibles à l'oeil nu : en troublant la limpidité de l'eau, elles limitent la pénétration de la lumière et gênent ainsi la photosynthèse, ce qui diminue la teneur en oxygène dissous et nuit au développement de la vie aquatique.
- ⇒ **le Pt** (Phosphore total) entraîne – s'il est en quantités importantes – une prolifération d'algues et de plantes aquatiques, pouvant aboutir à des phénomènes d'eutrophisation.
- ⇒ **le pH** est une valeur exprimant l'acidité ou la basicité de l'eau.
- ⇒ **le NGL** (azote global) est la somme des différentes formes de l'azote : l'azote organique (matière vivante en décomposition), l'azote ammoniacal, les nitrites et les nitrates.
- ⇒ **la concentration en NH4+** (ion ammonium, seule forme de l'azote ammoniacal présente dans les rejets) résulte de la dégradation des matières organiques et est toxique pour les organismes.

NOTES DES AGENCES DE L'EAU

<https://fr.calameo.com/agence-de-l-eau-seine-normandie/read/0040019137107fc077aff>

<https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/espace-actualites/actualite-agence/contenu1/les-actualites-du-site-agence/note-dinformation-sur-le-prix-de-leau---edition-2022.html>



S.A.T.E.S.E.
SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS
de STATIONS d'ÉPURATION

**BILAN DE FONCTIONNEMENT 2022
DE LA STATION D'ÉPURATION DE :
ASPRES (LES) (0361 42201 000)**

SOMMAIRE

1. Données générales réseau	3
2. Organes particuliers du système de collecte	3
2.1 Poste de refoulement ou relèvement	3
2.2 Déversoir d'orage.....	3
3. Rejets « autres que domestiques »	3
4. Données générales station	3
5. Exigences réglementaires station (arrêté local du 15/01/1992)	4
6. Charges hydrauliques station - Mensuel	4
7. Charges hydrauliques station - Annuel.....	5
8. Charges organiques station – Historique des bilans réalisés	6
9. Evolution des charges entrantes station (bilans 24h).....	6
10. Consommation électrique station.....	6
11. Évolution de la consommation électrique station	7
12. Sous-produits de la station évacuée (VLC).....	7
<i>Année en cours</i>	7
13. Réactifs station	7
14. Boues extraites de la file eau	7
15. Quantité de boues évacuées	8
16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022.....	9
16.1 Interventions du SATESE.....	9
16.2 Tests réalisés par l'exploitant.....	9
17. Conclusion.....	9

1. Données générales réseau

<i>Maître d'ouvrage :</i>	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	<i>Date du dernier diagnostic :</i>	janvier 2014
<i>Exploitant :</i>	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	<i>Règlement d'assainissement :</i>	Oui
<i>Type de réseau :</i>	Séparatif (dont 100 % de séparatif et 0 % d'unitaire)		
<i>Longueur :</i>	4 940 ml (dont 394 ml de refoulement)		
<i>Nombre de branchements :</i>	255	<i>Volume assujetti (2021) :</i>	19 235 m ³
<i>Estimation de la population raccordée :</i>	528 habitants permanents 0 habitants saisonniers		
<i>Estimation des rejets autres que domestiques :</i>	0 EH	<i>% des eaux collectées arrivant à la station :</i>	100 %
<i>Estimation du volume rejeté par habitant :</i>	0 l/j		

2. Organes particuliers du système de collecte

2.1 Poste de refoulement ou relèvement

Libellé	Commune	Nomenclature	Télégestion	Branchements amont	Nb de pompes
PR Monolithique	Les Aspres	Hors nomenclature	Non	Non connu	2

2.2 Déversoir d'orage

Sans objet.

3. Rejets « autres que domestiques »

Libellé	Date autorisation de rejet	Charge organique autorisée (kg DBO ₅ /j)	Commentaires
Boulangerie	SO	SO	
Ecole	SO	SO	
Garage	SO	SO	
Restaurants	SO	SO	
Salle polyvalente	SO	SO	
Traiteur	SO	SO	

SO : Sans Objet

4. Données générales station

<i>Maître d'ouvrage :</i>	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	<i>Constructeur :</i>	SOAF
<i>Exploitant :</i>	SAUR (prestation de services)	<i>Technicien référent :</i>	Madame Coralie BIDAUX
<i>Commune d'implantation :</i>	Les Aspres	<i>Milieu récepteur :</i>	l'Iton
<i>Date de mise en service :</i>	01/01/1992	<i>Arrêté local :</i>	15/01/1992
<i>Type de traitement :</i>	Boues activées		
<i>Capacité constructeur :</i>	700 EH 42 kg DBO ₅ /j	<i>Débit nominal (temps sec) :</i>	105 m ³ /j
		<i>Débit de référence :</i>	44 m ³ /j
<i>Date du plan d'épandage :</i>	09/10/2002		

5. Exigences réglementaires station (arrêté local du 15/01/1992)

Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Concentrations réductrices (mg/l)	Rendements minimaux (%)	Nombre de bilans d'autosurveillance	Tolérances maximales
MES				1/an	
DCO	90			1/an	
DBO ₅	30			1/an	
NK	10	-		1/an	-
NGL (*)		-		1/an	-
PT (*)		-		1/an	-
NO ₂		-		1/an	-
NO ₃		-		1/an	-

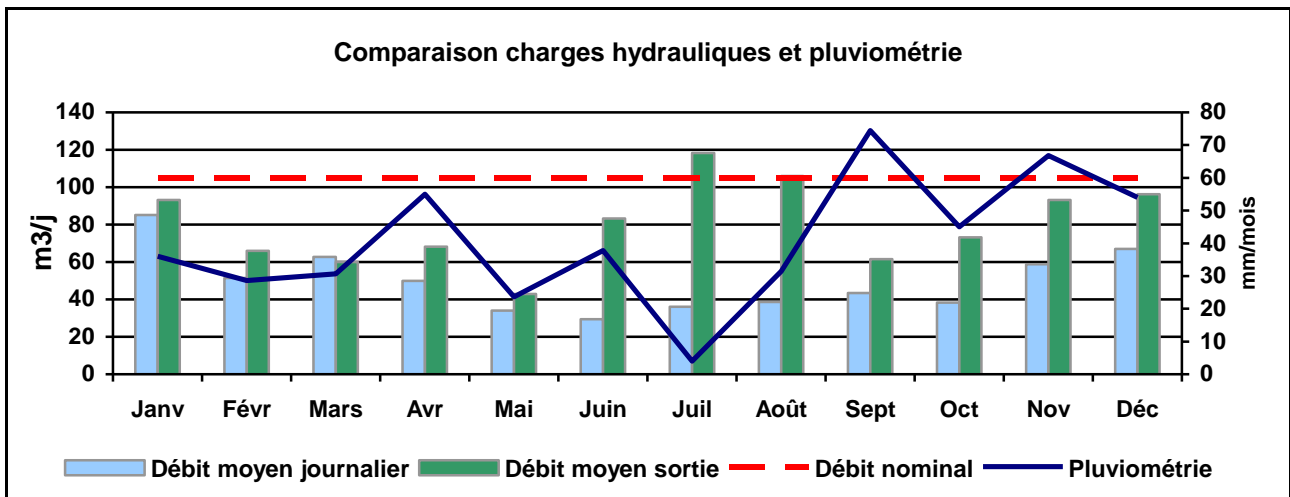
(*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore (stations >600 kg/j de DBO₅), rejet en zone sensible à l'eutrophisation.

6. Charges hydrauliques station - Mensuel

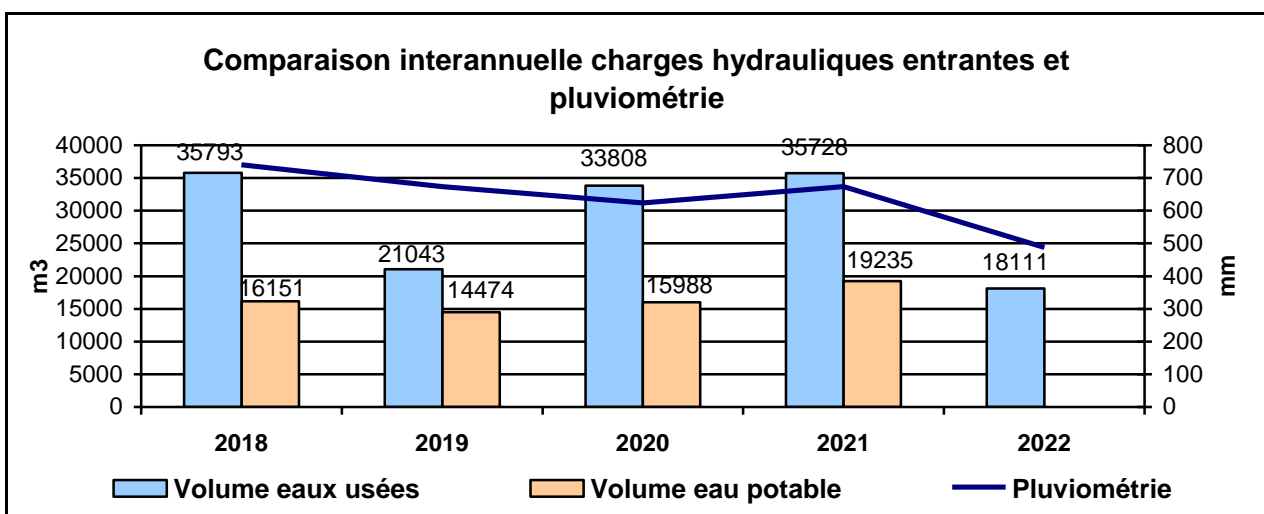
Mois	Débit entrée (m ³ /j)	Débit sortie (m ³ /j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	85,1	93,17	36
Février	51,4	66,03	28,6
Mars	62,7	59,94	30,7
Avril	50	68,17	55
Mai	34	42,90	23,6
Juin	29,4	83,20	37,8
Juillet	36,2	118,25	4
Août	38,6	106	31,5
Septembre	43,4	61,49	74,4
Octobre	38,3	73,11	45
Novembre	58,9	93,18	66,8
Décembre	67	96,21	54
Débit moyen (m ³ /j)	49,6	80,13	
Débit minimum (m ³ /j)	29,4	42,90	
Débit maximum (m ³ /j)	85,1	118,25	
Volume annuel estimé	18 111 m³	29 247 m³	487,4 mm

Les débits moyens mensuels entrants estimés à partir des temps de fonctionnement du poste principal vont de 29 à 85 m³/j, induisant la collecte d'eaux parasites.

Ceux mesurés en sortie de station (sonde US) sont beaucoup plus élevés, notamment de fin juin à décembre : possible dérive de la mesure liée à la chaleur ?



7. Charges hydrauliques station - Annuel



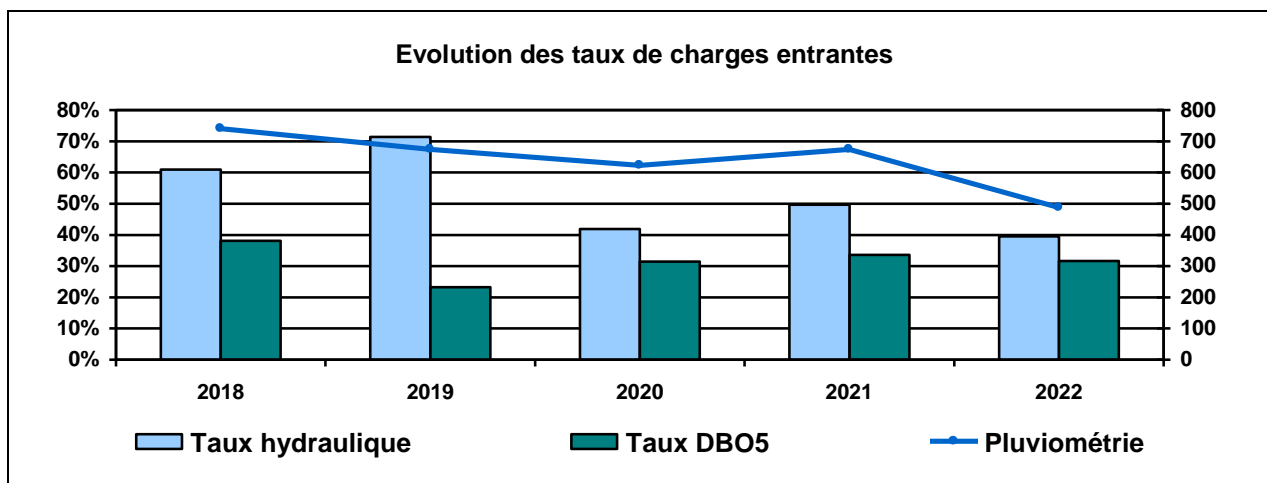
Données incomplètes pour l'année 2019, pas de transmissions des relevés d'août à décembre, d'où un volume total collectés estimés plus faible que les autres années.

La baisse importante du volume d'eaux usées observée en 2022 peut s'expliquer par la faible pluviométrie et la faible remontée, voire l'absence, de nappe haute, ainsi que par les travaux effectués fin 2021 sur le poste principal. En effet, des problèmes de fonctionnement (temps de pompage anormalement élevés, pas d'alternance de démarrage) étaient précédemment observés, pouvant fausser les mesures de débits (surestimation).

8. Charges organiques station – Historique des bilans réalisés

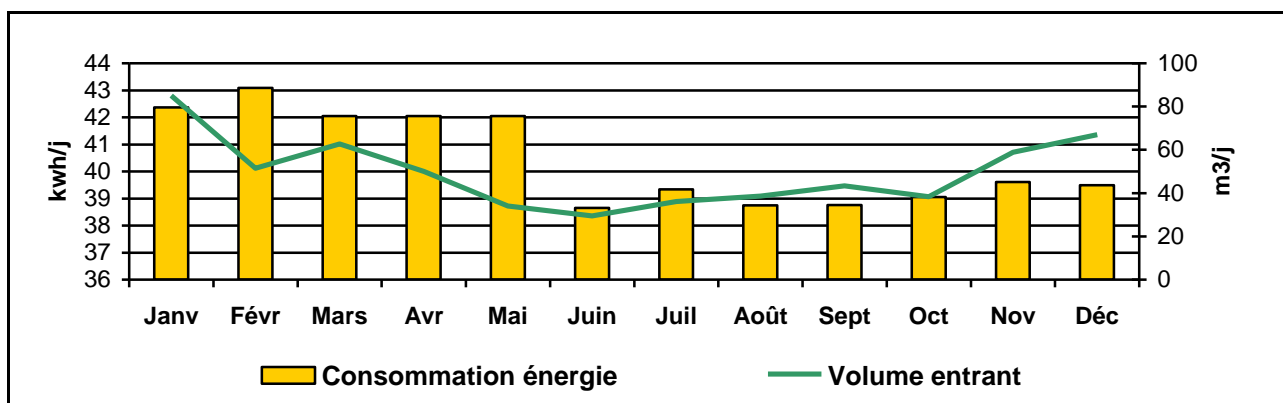
Date	Débit	Charge hydraulique	MES			DCO			DBO ₅			Charge organique	NK			Pt			Pluviométrie	Température	
			E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt		E	S	Rdt	E	S	Rdt			
	m ³ /j	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	mm	°C	
02/06/2022	41,5	39,5	22,8	7,2	98,6	39,7	37	95,8	13,3	3	99	31,6	4,57	5,9	94,2	0,49	5,66	47,9	0,2	14,3	
14/09/2021	52,2	49,7	24,5	16	96,9	47,4	63	93,7	14,1	7	97,7	33,6	5,27	18,2	83,7	0,6	8,51	32,9	8,4	16,2	
09/07/2020	44	41,9	13,2	15	95,3	35,9	34	96,1	13,2	4	98,8	31,4	4,58	4,4	96,1	0,449	3,99	63,5	0	18	
20/03/2019	75	71,4	9,75	2	98,8	28,6	22	95,4	9,75	3	98,2	23,2	5,02	2,7	96,8	0,456	5,88	22,6	0	7,9	
16/05/2018	64	61	17,3	4,1	99,1	44,2	32	97,4	16	3	99,3	38,1	6,25	4,7	97,3	0,595	2,6	84,3	0	14,2	
Normes							90			30				10							

9. Evolution des charges entrantes station (bilans 24h)

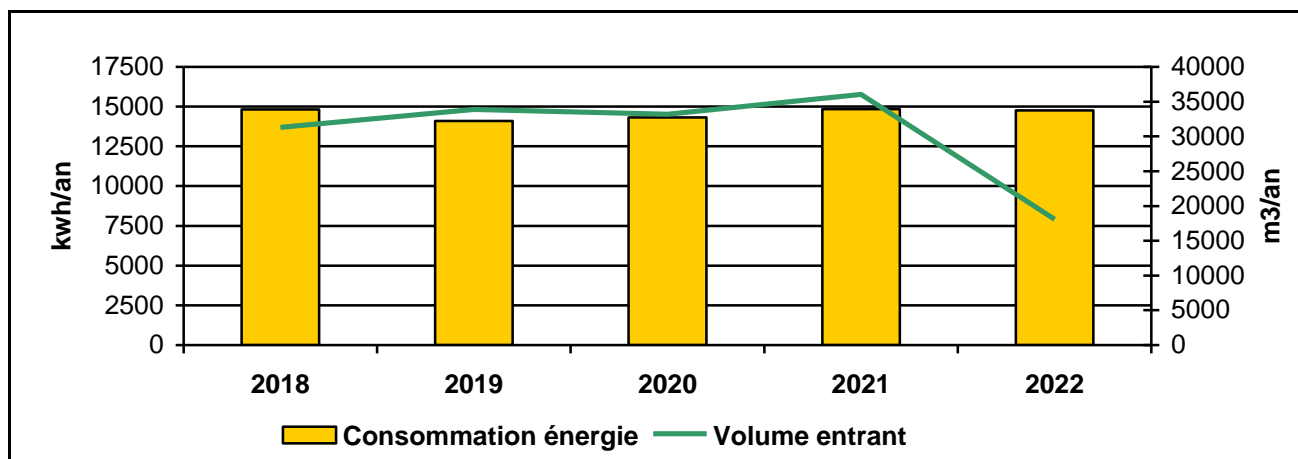


10. Consommation électrique station

Mois	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Énergie (kWh/j)	42,4	43,1	42	42	42	38,7	39,3	38,7	38,8	39,1	39,6	39,5



11. Évolution de la consommation électrique station



12. Sous-produits de la station évacuée (VLC)

Année en cours

Sous-produits	Quantité (t)	Destinations
Refus de dégrillage	Pas d'information	
Sables	Pas d'information	
Huiles / graisses	Pas d'information	

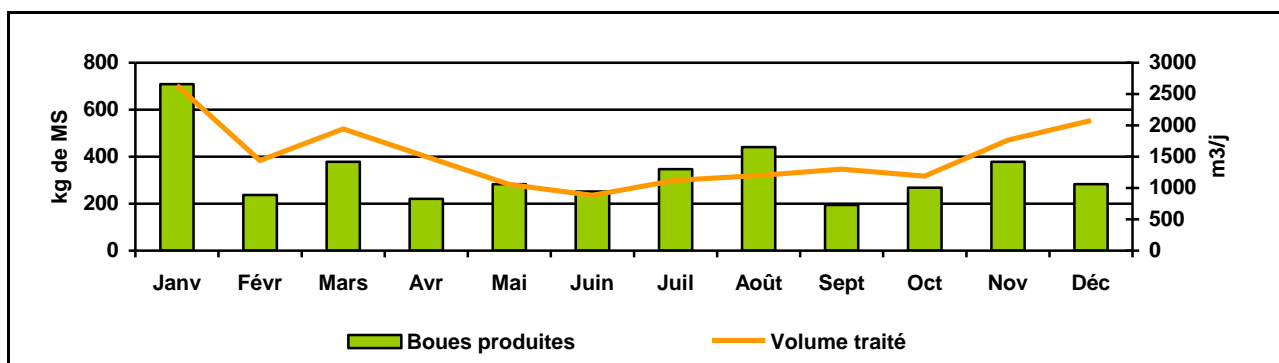
13. Réactifs station

Sans objet, pas d'utilisation de réactifs.

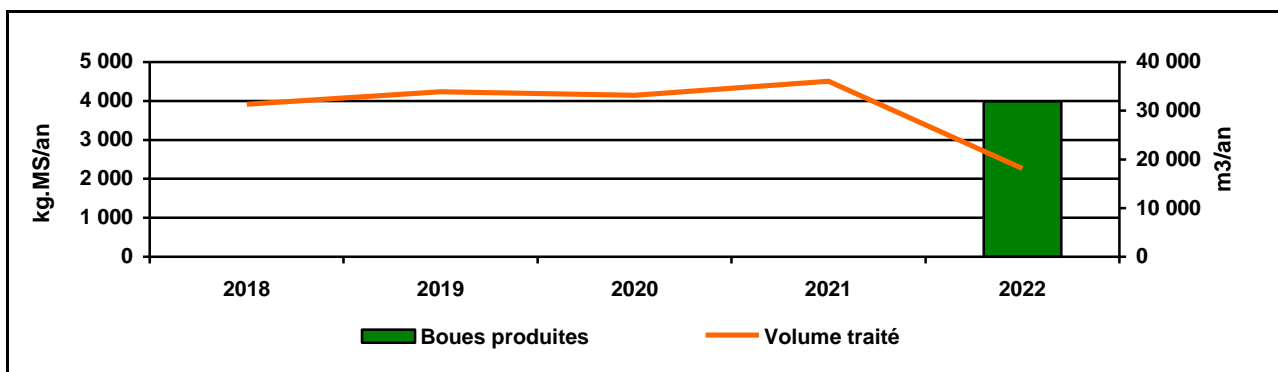
14. Boues extraites de la file eau

Mois	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Quantité de boues (kg MS)	709	236	378	221	284	252	347	441	194	268	378	284

Les volumes de boues extraites vers le silo sont estimés à partir des temps de fonctionnement et du débit de la pompe d'extraction (quantité), ainsi qu'une mesure annuelle (lors du bilan par le SATESE) de siccité des boues recirculées. Ce volume est surestimé du fait des retours en tête de station (drainage) non mesurés.



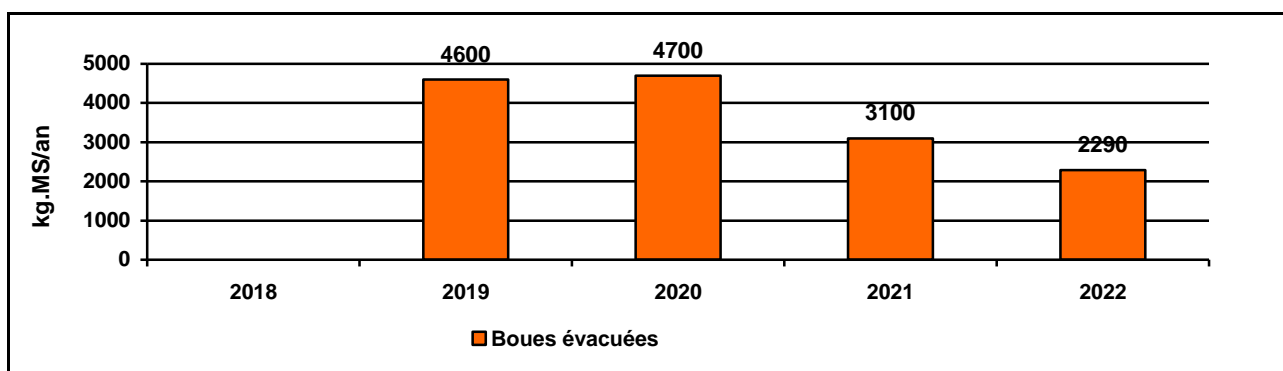
Année	Volume traité (m ³ /an)	Boues produites A6 (kg MS/an)
2018	31 302	Pas de données
2019	33866	Pas de données
2020	33 177	Pas de données
2021	36 026	Pas de données
2022	18 111	3 990



15. Quantité de boues évacuées

Année	Boues évacuées (t MS)
2018	Pas de données
2019	4,6 (Epannage agricole)
2020	3,14 (Epannage agricole) + 1,56 (Station de Saint Sulpice Sur Risle)
2021	3,1 (Station de Saint Sulpice Sur Risle)
2022	2,29 (Station de Saint Sulpice Sur Risle)

Etant donné l'interdiction d'épandage liée à la pandémie de COVID-19 depuis avril 2020, les évacuations de boues sont réalisées selon la capacité d'accueil de la station de St Sulpice sur Risle et non selon le taux de remplissage du silo.



16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022

16.1 Interventions du SATESE

NOMBRE DE VISITES

Autosurveillance réglementaire :

1 - (1^{er} et 2 juin 2022)

16.2 Tests réalisés par l'exploitant

Mois	N-NH4+ (mg/l)				N-NO3- (mg/l)				P-PO43- (mg/l)			
	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb
Janvier	0	0	0	9	0	0	0	9				
Février	1,25	0	5	4	0	0	0	4				
Mars	0	0	0	4	2,5	0	10	4				
Avril	0	0	0	4	0	0	0	4				
Mai	0	0	0	3	0	0	0	3				
Juin	0	0	0	4	0	0	0	4				
Juillet	0	0	0	3	0	0	0	3				
Août	0	0	0	5	0	0	0	5				
Septembre	0	0	0	4	0	0	0	4				
Octobre	0	0	0	4	0	0	0	4				
Novembre	0	0	0	4	0	0	0	4				
Décembre	0	0	0	4	0	0	0	4				

17. Conclusion

Le réseau :

Le débit moyen mensuel entrant estimé à partir des temps de fonctionnement du poste principal est de 49,6 m³/j soit 47 % du débit nominal de la station, et un peu plus élevé que le débit sanitaire estimé de 47 m³/j.

Il est de 80 m³/j en sortie de station (sonde US). Les valeurs mesurées de fin juin à décembre sont cependant anormalement élevées et pourraient être dues à une dérive de la mesure liée à la chaleur. Un calage de la sonde est préconisé.

La courbe des débits met cependant à nouveau en évidence une augmentation des volumes entrants en période de nappe haute (début 2022), induisant la collecte d'eaux parasites. Ce point sera à vérifier dans le cadre du schéma directeur qui a débuté en 2022 à l'échelle de la communauté de communes (campagnes de mesures prévues en 2023).

La station :

Lors du bilan 24h réalisé en période de sécheresse (nappe basse), les seuils de qualité exigés par le récépissé de déclaration étaient respectés. La station était respectivement à 40 % et 32 % des capacités nominales hydrauliques et organiques. Les charges reçues lors du bilan étaient en équilibre et jugées représentatives de la population raccordée.

Une attention particulière doit être portée sur la gestion de la station, notamment concernant les extractions et le maintien d'un poids de boues satisfaisant dans le bassin d'aération.

Les boues :

Les volumes de boues produites sont estimés à partir des temps d'extraction vers le silo et des mesures de siccité soit 3,99 tMS.

140 m³ (2,29 tMS) de boues stockées dans le silo ont été évacuées pour traitement vers la station de Saint Sulpice sur Rille en juin et novembre 2022.



S.A.T.E.S.E.
SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS
de STATIONS d'ÉPURATION

**BILAN DE FONCTIONNEMENT 2022
DE LA STATION D'ÉPURATION DE :
CHANDAI (036109201000)**

SOMMAIRE

1.	Données générales réseau	3
2.	Organes particuliers du système de collecte	3
2.1	<i>Poste de refoulement ou relèvement</i>	3
2.2	<i>Déversoir d'orage/Trop-plein</i>	3
3.	Rejets « autres que domestiques »	3
4.	Données générales station	4
5.	Exigences réglementaires station (Arrêté local du 16/09/1988)	4
6.	Charges hydrauliques station - Mensuel	4
7.	Charges hydrauliques station - Annuel	5
8.	Charges organiques station - <i>Historique des bilans réalisés</i>	6
9.	Évolution des charges entrantes station (Bilans 24h)	6
10.	Consommation électrique station	6
11.	Évolution de la consommation électrique station	7
12.	Sous-produits de la station évacuée (VLC)	7
13.	Réactifs station	7
14.	Boues extraites de la file eau	7
15.	Quantité de boues évacuées	7
16.	Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022	8
16.1	<i>Interventions du SATESE</i>	8
16.2	<i>Tests réalisés par l'exploitant</i>	8
17.	Conclusion	8

1. Données générales réseau

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Date du dernier diagnostic :	
Exploitant :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Règlement d'assainissement :	Oui
Type de réseau :	Séparatif (dont 100 % de séparatif et 0 % d'unitaire)		
Longueur :	8 606 ml (dont 1 023 ml de refoulement)		
Nombre de branchements :	305	Volume assujetti (2021) :	22 439 m ³
Estimation de la population raccordée :	756 habitants permanents 0 habitants saisonniers		
Estimation des rejets autres que domestiques :	0 EH	% des eaux collectées arrivant à la station :	100 %
Estimation du volume rejeté par habitant :	0 l/j		

2. Organes particuliers du système de collecte

2.1 Poste de refoulement ou relèvement

Libellé	Commune	Nomenclature	Télégestion	Branchements amont	Nb de pompes
PR de la Rivière	Chandai	Hors nomenclature	Non	Non connu	2
PR de la ZA	Chandai	Hors nomenclature	Non	Non connu	2
PR du Cimetière	Chandai	Hors nomenclature	Non	Non connu	2
PR Les Masselins	Chandai	Hors nomenclature	Non	Non connu	1

2.2 Déversoir d'orage/Trop-plein

Libellé	Commune	Nomenclature	Équipement	Milieu récepteur
By-pass entrée de station	Chandai	Point réglementaire A2	Aucun	Aval du canal de mesure sortie puis rejet dans L'Itou

3. Rejets « autres que domestiques »

Libellé	Date Autorisation de rejet	Charge organique autorisée (kg DBO ₅ /j)	Commentaires
Auberge l'Ecuyer Normand	SO	SO	
Bar restaurant des Amis	SO	SO	
Bar-tabac le Saint-Ouen	SO	SO	
Ecole	SO	SO	
Garage	SO	SO	
Salle polyvalente	SO	SO	
Ets de charpente SEVIN	SO	SO	
SARL Normandie Stores	SO	SO	
SARL Métalu pose	SO	SO	
Couverture RODRIGUES	SO	SO	
T.C.M.A.I. (réparation ouvrages en métaux)	SO	SO	

SO : Sans objet

4. Données générales station

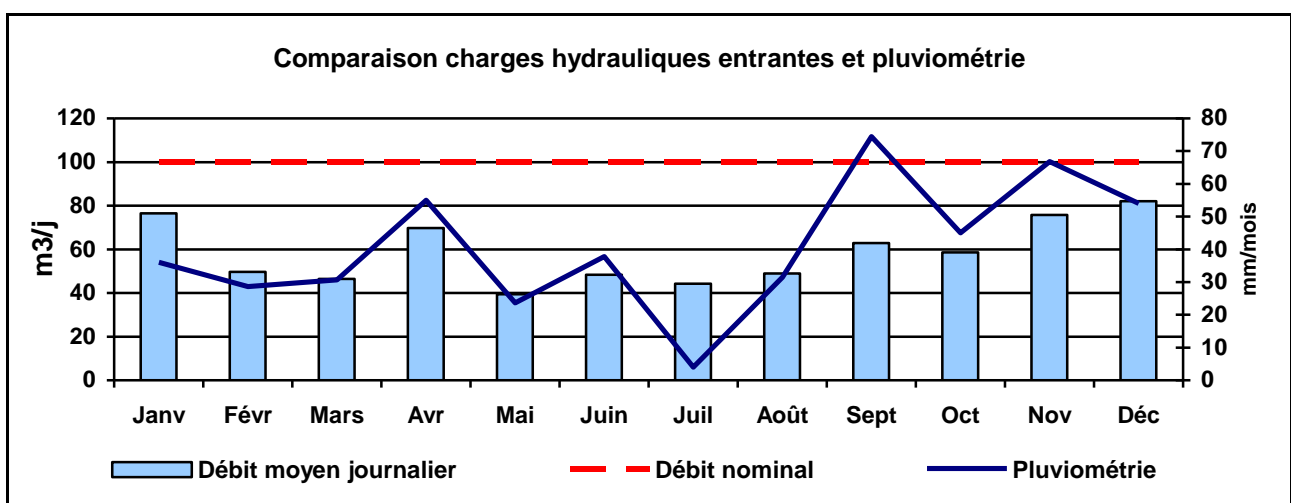
Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Constructeur :	SABLA
Exploitant :	SAUR (prestation de services)	Technicien référent :	Madame Coralie BIDAUX
Commune d'implantation :	Chandai	Milieu récepteur :	l'Iton
Date de mise en service :	01/01/1989	Arrêté local :	16/09/1988
Type de traitement :	Boues activées		
Capacité constructeur :	700 EH 42 kg DBO ₅ /j	Débit nominal (temps sec) :	100 m ³ /j
		Débit de référence :	43 m ³ /j
Date du plan d'épandage :			

5. Exigences réglementaires station (Arrêté local du 16/09/1988)

Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Concentrations réductrices (mg/l)	Rendements minimaux (%)	Nombre de bilans d'autosurveillance	Tolérances maximales
MES		85	50	1/an	
DCO	90			1/an	
DBO ₅	30			1/an	
NK	40	-		1/an	-
NGL (*)		-		1/an	-
PT (*)		-		1/an	-
NO ₂		-		1/an	-
NO ₃		-		1/an	-

(*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore (stations >600 kg/j de DBO₅), rejet en zone sensible à l'eutrophisation.

6. Charges hydrauliques station - Mensuel

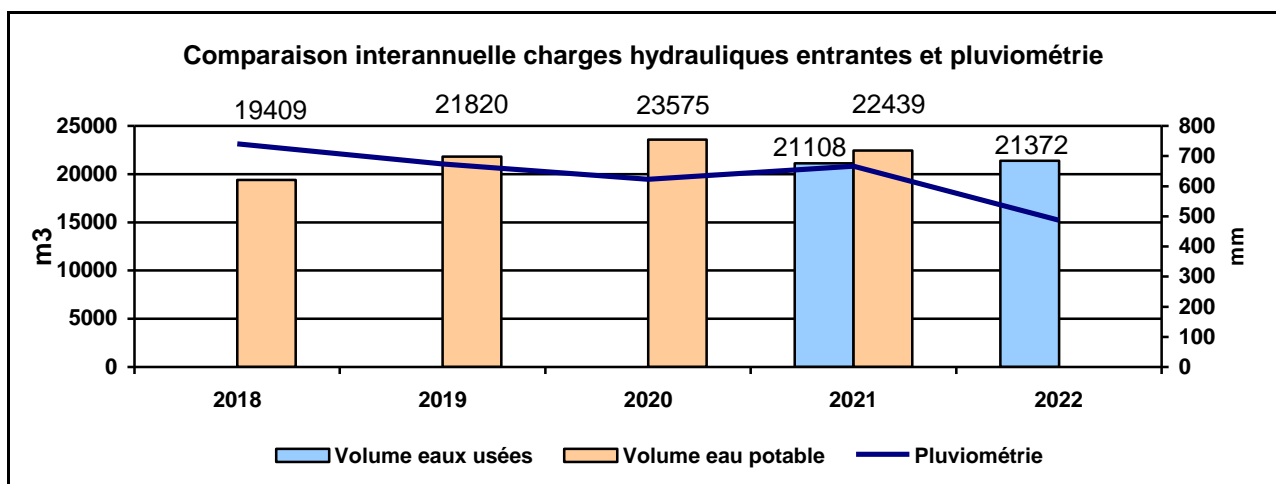


Les débits entrants sont estimés à partir des temps de fonctionnement des 2 postes Rivière et Cimetière mais ils ne représentent pas le volume réel collecté par la station car une partie du réseau (une cinquantaine d'habitations) est gravitaire et ce volume n'est pas comptabilisé (pas d'équipement de mesure en entrée de station).

Le graphique met en évidence une augmentation des débits en fonction de la pluviométrie, induisant la collecte d'eaux claires parasites. Des volumes très élevés avaient également été observés les années précédentes en période hivernale (janvier, février), pouvant être dus à la collecte d'eaux de nappe et/ou à des dysfonctionnements des postes de relèvement.

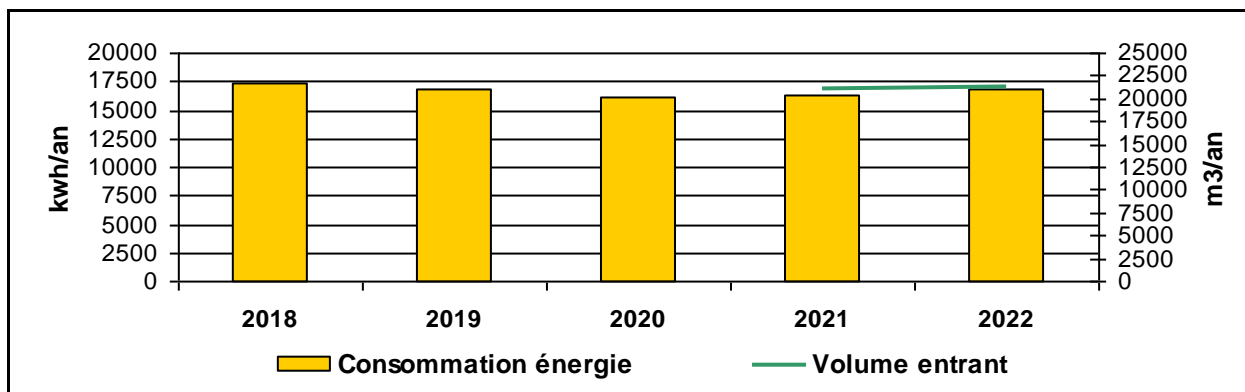
Mois	Débit entrée (m ³ /j)	Débit sortie (m ³ /j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	76,5		36
Février	49,7		28,6
Mars	46,4		30,7
Avril	69,7		55
Mai	39,3		23,6
Juin	48,4		37,8
Juillet	44,2		4
Août	49		31,5
Septembre	62,8		74,4
Octobre	58,6		45
Novembre	75,7		66,8
Décembre	82,1		54
Débit moyen (m ³ /j)	58,5		
Débit minimum (m ³ /j)	39,3		
Débit maximum (m ³ /j)	82,1		
Total annuel	21 372 m³		487,4 mm

7. Charges hydrauliques station - Annuel



Pas de transmissions des données de débit pour les années 2018, 2019 et 2020.

11. Évolution de la consommation électrique station



12. Sous-produits de la station évacuée (VLC)

Sous-produits	Quantité (t)	Destinations
Refus de dégrillage	Pas de données	
Sables	Pas de données	
Huiles / graisses	Pas de données	

13. Réactifs station

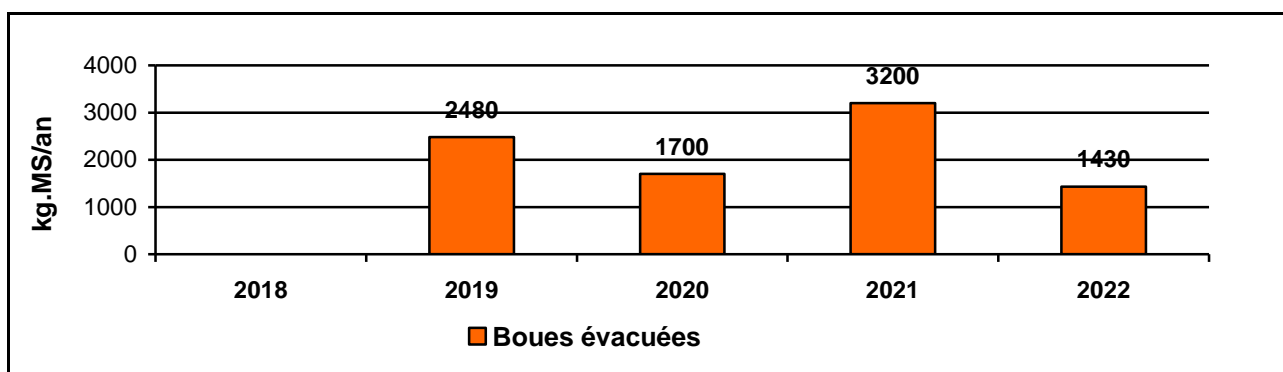
Sans objet.

14. Boues extraites de la file eau

Pas d'estimation fiable des boues produites.

15. Quantité de boues évacuées

Année	Boues évacuées (t MS)
2018	Pas de données
2019	2,48 (Epanchage agricole)
2020	1,7 (Station de Saint Sulpice sur Rille)
2021	3,2 (Station de Saint Sulpice sur Rille)
2022	1,43 (Station de Saint Sulpice sur Rille)



Etant donné l'interdiction d'épandage liée à la pandémie de COVID-19 depuis avril 2020, les évacuations de boues sont réalisées selon la capacité d'accueil de la station de St Sulpice sur Risle et non selon le taux de remplissage du silo.

16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022

16.1 Interventions du SATESE

NOMBRE DE VISITES

Autosurveillance réglementaire :

1 (10 et 11 mai 2022)

16.2 Tests réalisés par l'exploitant

Mois	N-NH4+ (mg/l)				N-NO3- (mg/l)				P-PO43- (mg/l)			
	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb
Janvier	2,07	0,5	3	7	46,4	25	50	7				
Février	1,8	0	3	5	8	0	25	5				
Mars	3,4	3	5	5	13	10	25	5				
Avril	1,5	0	3	4	5	0	10	4				
Mai	2,58	0,5	5	6	0	0	0	6				
Juin	2,3	0,5	3	5	0	0	0	5				
Juillet	0,5	0	1	5	0,2	0	0,5	5				
Août	0,9	0,5	2	5	0	0	0	5				
Septembre	0,6	0,5	1	5	0	0	0	5				
Octobre	0,875	0,5	1	4	0	0	0	4				
Novembre	3,63	0,5	10	4	0	0	0	4				
Décembre	0,375	0	1	4	2,5	0	5	4				

17. Conclusion

Le réseau :

Le débit moyen mensuel estimé à partir des temps de fonctionnement des 2 postes Rivière et Cimetière est de 58,5 m³/j, soit 58,5 % du débit nominal, pour un débit sanitaire estimé de 55,3 m³/j. Le volume réel collecté par la station est normalement plus élevé car une partie du réseau (une cinquantaine d'habitations) est gravitaire et ce volume n'est pas comptabilisé (pas d'équipement de mesure en entrée de station).

Les débits estimés sont plus élevés en période hivernale (années précédentes notamment) et lors de pluviométrie importante, pouvant induire la présence d'eaux claires parasites.

Les 2 postes Rivière et Cimetière doivent être sécurisés par la mise en place de barre anti-chute et les armoires électriques des postes Masselins et Cimetière nécessiteraient d'être remplacées. Le poste « zone artisanale » est difficile d'accès et n'est pas clôturé (1 seul raccordement effectif).

Ces points devront être étudiés plus précisément dans le cadre du schéma directeur en cours à l'échelle de la CDC des Pays de l'Aigle (démarrage 2022, campagnes de meure prévues en 2023).

La station :

Le seuil de rejet en DCO selon le récépissé de déclaration est légèrement dépassé (94 mg/l pour une norme à 90 mg/l). Les rendements obtenus sont cependant très satisfaisants. Pour ce bilan, la station était à 52 % de son débit nominal et à 39 % de sa capacité nominale organique, avec des charges reçues jugées représentatives de la population raccordée. Le débit entrant reste sous-estimé du fait de la non comptabilisation des volumes collectés sur la partie gravitaire du réseau. Cependant, les volumes mesurés en sortie de station sont beaucoup plus faibles : possible surestimation du débit entrant liée au fonctionnement des postes ou sous-estimation du débit sortant liée au seuil déversoir qui n'est pas fixe (étanchéité non fiabilisée).

Des remontées de boues sont fréquemment observées en surface du clarificateur.

Les boues :

Suite à l'interdiction d'épandage liée à la pandémie de COVID-19, 70 m³ de boues (1,4 tMS) de la station ont été transférées pour retraitement vers la station de Saint-Sulpice-Sur-Risle les 23 et 24 juin 2022.

Le volume de boues produites ne peut être estimé de manière fiable (pompe d'extraction servant également pour la recirculation).



S.A.T.E.S.E.
SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS
de STATIONS d'ÉPURATION

**BILAN DE FONCTIONNEMENT 2022
DE LA STATION D'ÉPURATION DE :
CRULAI (0361 14001000)**

SOMMAIRE

1. Données générales réseau	3
2. Organes particuliers du système de collecte	3
2.1 Poste de refoulement ou relèvement	3
2.2 Déversoir d'orage.....	3
3. Rejets « autres que domestiques »	3
4. Données générales station.....	3
5. Exigences réglementaires station	4
6. Charges hydrauliques station - Mensuel.....	4
7. Charges hydrauliques station - Annuel.....	5
8. Charges organiques station.....	5
8.1 Charges organiques station – Historique des bilans réalisés.....	6
9. Évolution des charges entrantes station.....	7
10. Consommation électrique station.....	7
11. Sous-produits de la station évacuée (VLC).....	7
12. Réactifs station.....	7
13. Boues extraites de la file eau	7
14. Quantité de boues évacuées.....	7
15. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022.....	7
15.1 Interventions du SATESE.....	7
15.2 Tests réalisés par l'exploitant.....	7
16. Conclusion.....	8

1. Données générales réseau

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Date du dernier diagnostic :	--
Exploitant :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Règlement d'assainissement :	Oui
Type de réseau :	Séparatif (dont 100 % de séparatif et 0 % d'unitaire)		
Longueur :	7 400 ml (dont 0 ml de refoulement)		
Nombre de branchements :	269	Volume assujetti (2021) :	20 622 m ³
Estimation de la population raccordée :	616 habitants permanents 0 habitants saisonniers		
Estimation des rejets autres que domestiques :	0 EH	% des eaux collectées arrivant à la station :	100 %
Estimation du volume rejeté par habitant :	0 l/j		

2. Organes particuliers du système de collecte

2.1 Poste de refoulement ou relèvement

Libellé	Commune	Nomenclature	Télégestion	Branchements amont	Nb de pompes
PR Bouvet	Crulai	Hors nomenclature	Non	Non connu	2

2.2 Déversoir d'orage

Sans objet.

3. Rejets « autres que domestiques »

Libellé	Date Autorisation de rejet	Charge organique autorisée (kg DBO ₅ /j)	Commentaires
Ecole	SO	SO	
Garage automobile	SO	SO	
Restaurant	SO	SO	
Salle des fêtes	SO	SO	
Petits commerces	SO	SO	
Supérette	SO	SO	

SO : Sans Objet

4. Données générales station

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Constructeur :	TPAM
Exploitant :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Technicien référent :	Madame Coralie BIDAUX
Commune d'implantation :	Crulai	Milieu récepteur :	l'Iton
Date de mise en service :	01/01/1989	Arrêté local :	08/12/1988
Type de traitement :	Lagunage naturel		
Capacité constructeur :	500 EH 30 kg DBO ₅ /j	Débit nominal (temps sec) :	75 m ³ /j
		Débit de référence :	75 m ³ /j
Date du plan d'épandage :			

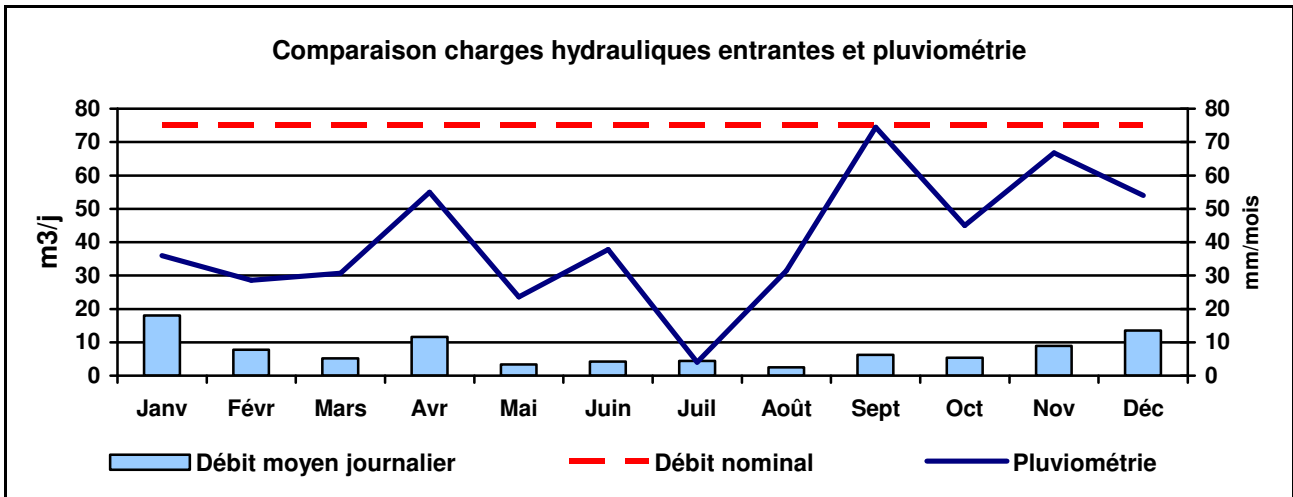
5. Exigences réglementaires station

Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Concentrations réductrices (mg/l)	Rendements minimaux (%)	Nombre de bilans d'auto-surveillance	Tolérances maximales
MES		150	50	1/an	
DCO f	200	400	60	1/an	
DBO ₅ f	30			1/an	
NK	40	-		1/an	-
NGL (*)		-		1/an	-
PT (*)		-		1/an	-
NO ₂		-		1/an	-
NO ₃		-		1/an	-

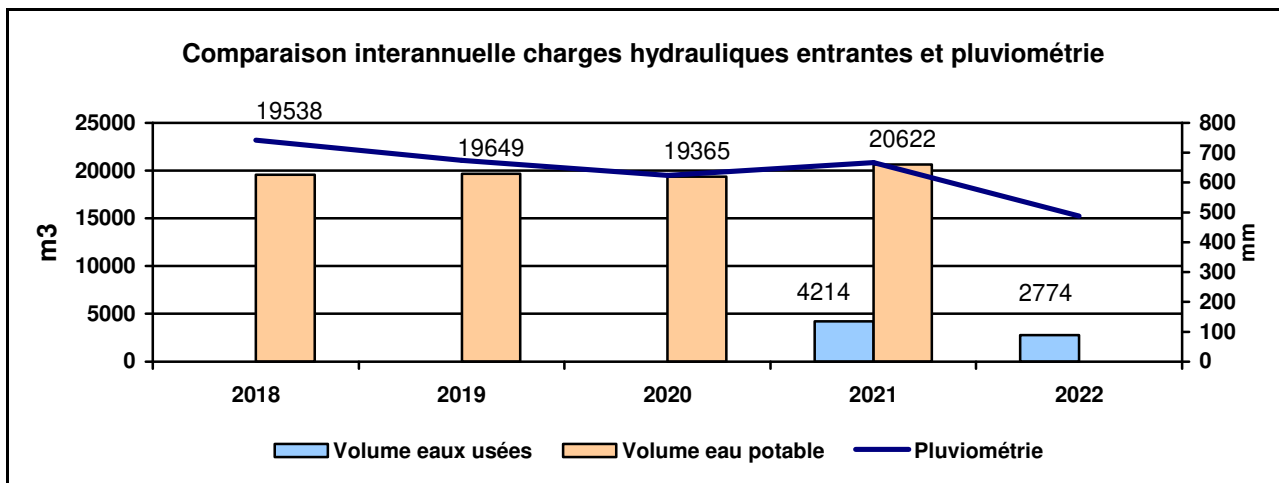
(*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore (stations >600 kg/j de DBO₅), rejet en zone sensible à l'eutrophisation.

6. Charges hydrauliques station - Mensuel

Mois	Débit entrée (m ³ /j)	Débit sortie (m ³ /j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	18		36
Février	7,8		28,6
Mars	5,2		30,7
Avril	11,6		55
Mai	3,37		23,6
Juin	4,17		37,8
Juillet	4,42		4
Août	2,52		31,5
Septembre	6,26		74,4
Octobre	5,41		45
Novembre	8,97		66,8
Décembre	13,5		54
Débit moyen (m ³ /j)	7,6		
Débit minimum (m ³ /j)	2,52		
Débit maximum (m ³ /j)	18		
Total annuel	2 774 m³		487,4 mm



7. Charges hydrauliques station - Annuel



Pas de transmission des données en 2018, 2019 et 2020.

Les valeurs fournies par le débitmètre en place (sonde US) sont anormalement faibles et incohérentes avec le volume d'eau potable consommé : elles sont donc **jugées non représentatives**.

Une vérification du bon calage de la sonde est à nouveau préconisée.

8. Charges organiques station

9. Évolution des charges entrantes station

Pas de mesure des charges entrantes : étant donné l'absence de mesure fiable de débit, les bilans 24h sont remplacés par des mesures ponctuelles en entrée et sortie de station.

10. Consommation électrique station

Les relevés des compteurs n'étant pas réalisés, pas de données de consommation électrique pour l'année 2022.

11. Sous-produits de la station évacuée (VLC)

Sous-produits	Quantité (t)	Destinations
Refus de dégrillage	Pas de données	
Sables	Non concerné	
Huiles / graisses	Non concerné	

12. Réactifs station

Sans objet.

13. Boues extraites de la file eau

Sans objet. Stockage des boues produites dans les bassins de lagunage, pas d'estimation possible.

14. Quantité de boues évacuées

Pas d'évacuation réalisée en 2022 (dernier curage en 2017).

15. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022

15.1 Interventions du SATESE

NOMBRE DE VISITES

Visite avec analyses :

1 (1^{er} juin 2022)

VISITES AVEC ANALYSES

Date	MES (mg/l)	DCO (mg/l)	DBO ₅ (mg/l)	NTK (mg/l)	NGL (mg/l)	Pt (mg/l)
01/06	55	229	45	38		6,76

15.2 Tests réalisés par l'exploitant

Sans objet.

16. Conclusion

Le réseau :

Le volume moyen journalier estimé à partir des relevés du débitmètre (sonde US) en entrée de station est de seulement 7,6 m³/j, soit 10% du débit nominal, pour un débit sanitaire estimé de 51 m³/j. Les mesures fournies par le débitmètre en place **sont jugées non représentatives** de la population raccordée à la station. Une vérification du bon calage de la sonde est à nouveau préconisée. La fiabilité et l'adéquation de cet équipement de mesure devra être étudié dans le cadre du schéma directeur en cours à l'échelle de la CDC des Pays de l'Aigle.

La station :

La qualité du rejet est satisfaisante, les seuils de qualité exigés par le récépissé de déclaration et l'arrêté national sont respectés.

Le suivi et l'entretien sont bien réalisés.

La station est ancienne mais ne présente pas de dysfonctionnements ni de dégradations, son remplacement n'est pas à envisager pour le moment.

Les boues :

Les boues sont stockées dans les bassins de lagunage : pas d'estimation possible des boues produites. Pas d'évacuation effectuée en 2022 (dernier curage réalisé en 2017).



S.A.T.E.S.E.
SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS
de STATIONS d'ÉPURATION

**BILAN DE FONCTIONNEMENT 2022
DE LA STATION D'ÉPURATION DE :
FERTE FRESNEL (LA) (0361 1 6702000)**

SOMMAIRE

1. Données générales réseau.....	3
2. Organes particuliers du système de collecte.....	3
2.1 Poste de refoulement ou relèvement.....	3
2.2 Déversoir d'orage.....	3
3. Rejets « autres que domestiques ».....	3
4. Données générales station.....	4
5. Exigences réglementaires station (Arrêté local du 10/02/1994).....	4
6. Charges hydrauliques station - Mensuel.....	4
7. Charges hydrauliques station - Annuel.....	5
8. Charges organiques station – Historique des bilans réalisés.....	6
9. Évolution des charges entrantes station (Bilans 24h).....	6
12. Sous-produits de la station évacuée (VLC).....	7
13. Réactifs station.....	7
15. Quantité de boues évacuées.....	7
16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022.....	8
<i>Interventions du SATESE</i>	8
<i>Tests réalisés par l'exploitant</i>	8
17. Conclusion.....	8

1. Données générales réseau

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Date du dernier diagnostic :	2017
Exploitant :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Règlement d'assainissement :	Oui
Type de réseau :	Séparatif (dont 100 % de séparatif et 0 % d'unitaire)		
Longueur :	7 223 ml (dont 626 ml de refoulement)		
Nombre de branchements :	111	Volume assujetti (2021) :	20 803 m ³
Estimation de la population raccordée :	243 habitants permanents 0 habitants saisonniers		
Estimation des rejets autres que domestiques :	0 EH	% des eaux collectées arrivant à la station :	100 %
Estimation du volume rejeté par habitant :	0 l/j		

2. Organes particuliers du système de collecte

2.1 Poste de refoulement ou relèvement

Libellé	Commune	Nomenclature	Télégestion	Branchements amont	Nb de pompes
Poste de refoulement	La Ferté-en-Ouche	Hors nomenclature	Non	Non connu	2

2.2 Déversoir d'orage/Trop-plein

Libellé	Commune	Nomenclature	Équipement	Milieu récepteur
Trop-plein du poste en entrée de station	La Ferté-en-Ouche	Point réglementaire A2	Aucun	Aval canal de mesure : rejet fossé puis cours d'eau de La Charentonne

3. Rejets « autres que domestiques »

Libellé	Date Autorisation de rejet	Charge organique autorisée (kg DBO ₅ /j)	Commentaires
Ecole primaire Claude Monet	SO	SO	
Complexe sportif et culturel La Cantonade	SO	SO	
Château de la Ferté Fresnel	SO	SO	
Elevage de chevaux	SO	SO	
Station service-garage Reigner	SO	SO	
Petits commerces	SO	SO	
Hôtel restaurant le Paradis (Fermé)	SO	SO	
Centre d'incendie et de secours	SO	SO	
Déchetterie	SO	SO	
SAMA Matériel agricole	SO	SO	
Cabinet médical	SO	SO	

SO : Sans objet

4. Données générales station

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Constructeur :	SABLA
Exploitant :	SAUR (prestation de services)	Technicien référent :	Madame Coralie BIDAUX
Commune d'implantation :	La Ferté-en-Ouche	Milieu récepteur :	fossé vers la Charentonne
Date de mise en service :	01/01/1993	Arrêté local :	10/02/1994
Type de traitement :	Boues activées		
Capacité constructeur :	1 000 EH 60 kg DBO ₅ /j	Débit nominal (temps sec) :	150 m ³ /j
		Débit de référence :	150 m ³ /j
Date du plan d'épandage :			

5. Exigences réglementaires station (Arrêté local du 10/02/1994)

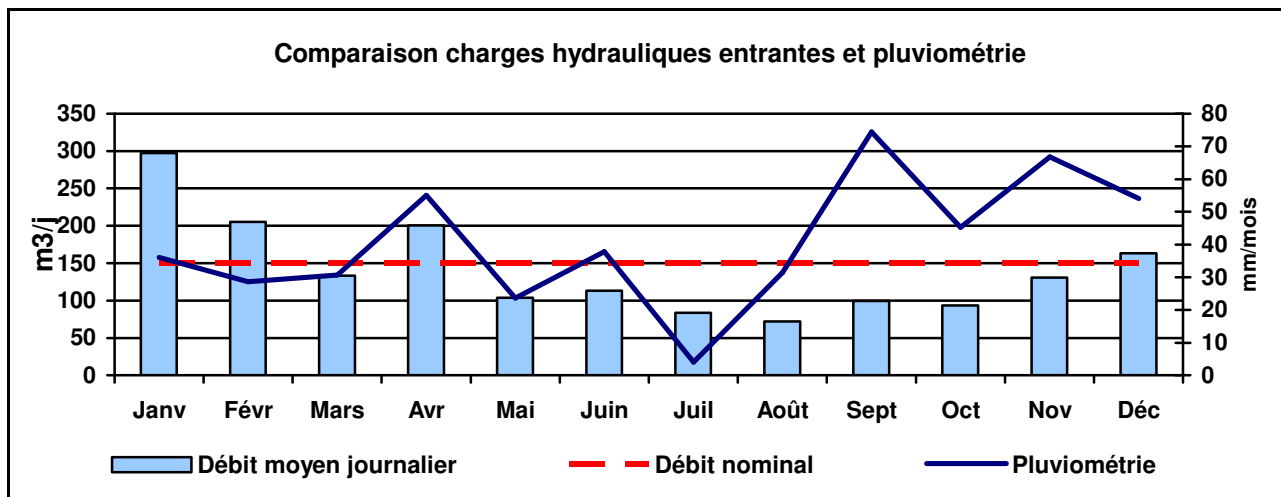
Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Concentrations réductrices (mg/l)	Rendements minimaux (%)	Nombre de bilans d'autosurveillance	Tolérances maximales
MES		85	50	1/an	
DCO	90			1/an	
DBO ₅	30			1/an	
NK	10	-		1/an	-
NGL (*)		-		1/an	-
PT (*)		-		1/an	-
NO ₂		-		1/an	-
NO ₃		-		1/an	-

(*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore (stations >600 kg/j de DBO₅), rejet en zone sensible à l'eutrophisation.

6. Charges hydrauliques station - Mensuel

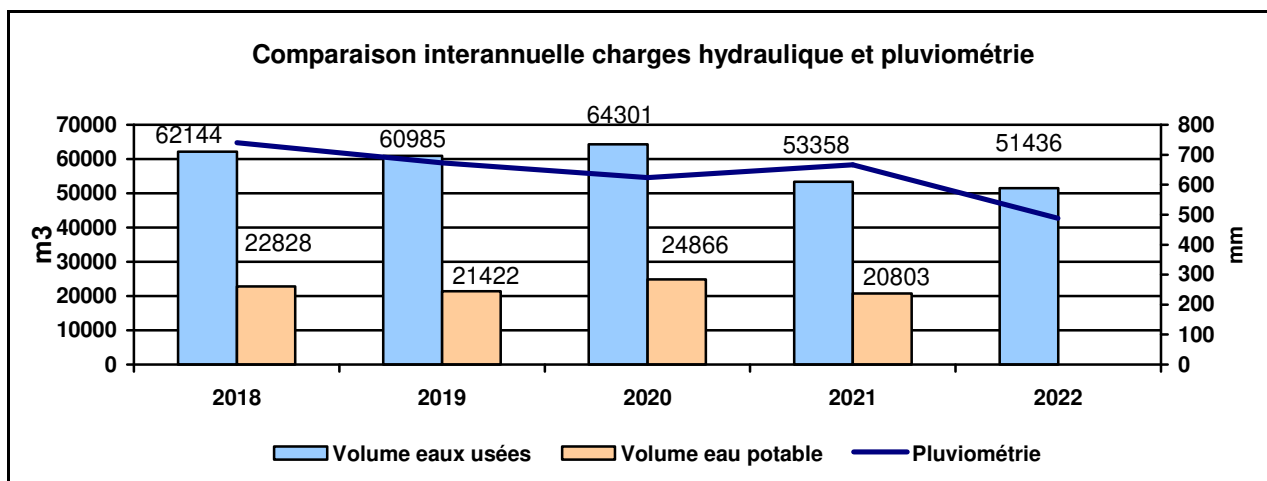
Mois	Débit entrée (m ³ /j)	Débit sortie (m ³ /j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	297		36
Février	205		28,6
Mars	133		30,7
Avril	201		55
Mai	104		23,6
Juin	113		37,8
Juillet	83,9		4
Août	72,4		31,5
Septembre	99,6		74,4
Octobre	93,7		45,2
Novembre	131		66,8
Décembre	163		54

Débit moyen (m3/j)	141		
Débit minimum (m3/j)	72,4		
Débit maximum (m3/j)	297		
Total annuel	51 465 m³ (estimé)		487,6 mm



Le graphique met à nouveau en évidence une incidence de la pluviométrie et des hauteurs de nappes sur le volume entrant, notamment en début d'année. La période de sécheresse importante observée au printemps et en été, et l'absence de remontée de nappe en fin d'année confirment cette tendance avec une baisse des volumes collectés.

7. Charges hydrauliques station - Annuel

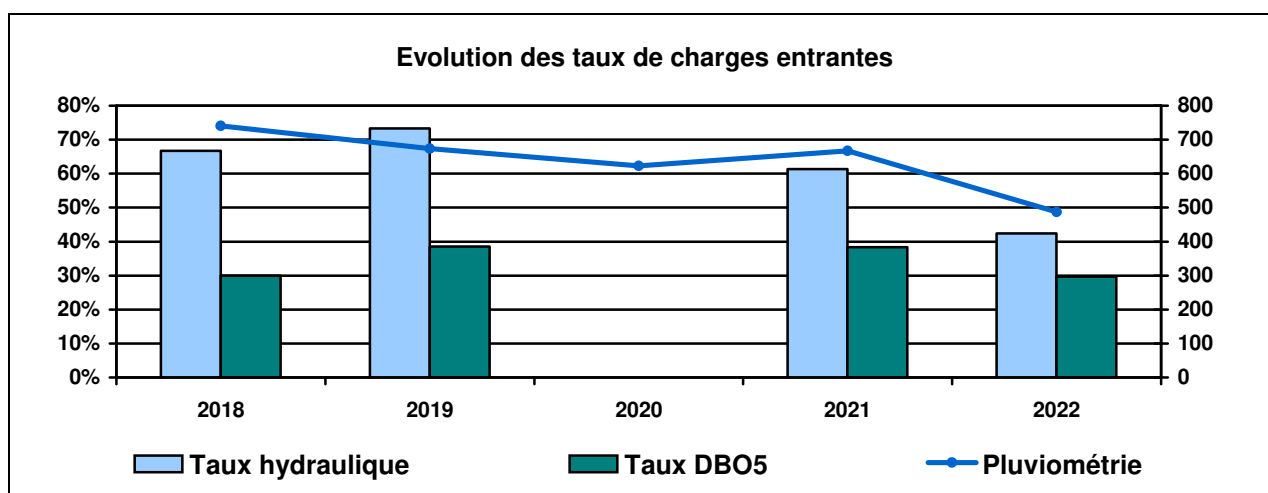


Depuis plusieurs années, les volumes d'eaux usées entrants sont nettement supérieurs aux volumes d'eau consommés. **A noter que les fréquents dysfonctionnements du poste en entrée de station et l'absence de clapets anti-retour tendent à surestimer les volumes collectés.**

8. Charges organiques station – Historique des bilans réalisés

Date	Débit m³/j	Charge hydraulique %	MES			DCO			DBO ₅			Charge organique %	NK			Pt			Pluviométrie mm	Température °C	
			E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt		E	S	Rdt	E	S	Rdt			
			kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%		kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%			
20/10/2022	63,6	42,4	25,4	4,3	99,1	51,9	30	96,9	17,8	3	99,1	29,7	5,6	3,7	96,4	0,593	4,36	60,3	0,8	16,5	
22/04/2021	92	61,3	32,2	16	96,2	71,6	43	95,4	23	5	98,3	38,3	6,96	4,9	94,6	0,829	2,41	77,6	0	11,3	
04/04/2019	110	73,3	46,2	13	97,5	83,2	38	95,9	23,1	7	97,3	38,5	8,28	9,7	89,6	1,02	2,1	81,6	0,2	4,9	
27/03/2018	100	66,7	80	11	98,6	54,2	40	92,7	18	6	96,7	30	6,29	25,6	59,7	0,96	3,5	63,9	3,8	8,8	
Normes							90			30				10							

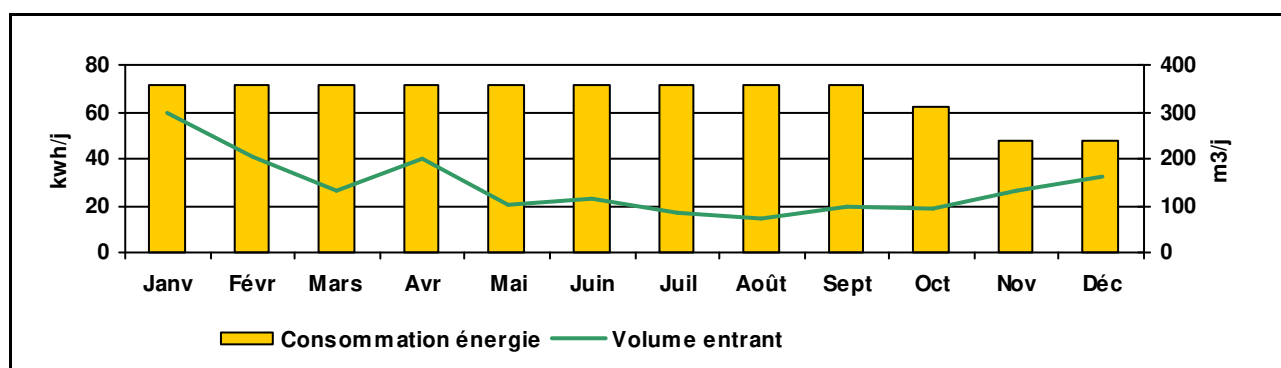
9. Évolution des charges entrantes station (Bilans 24h)



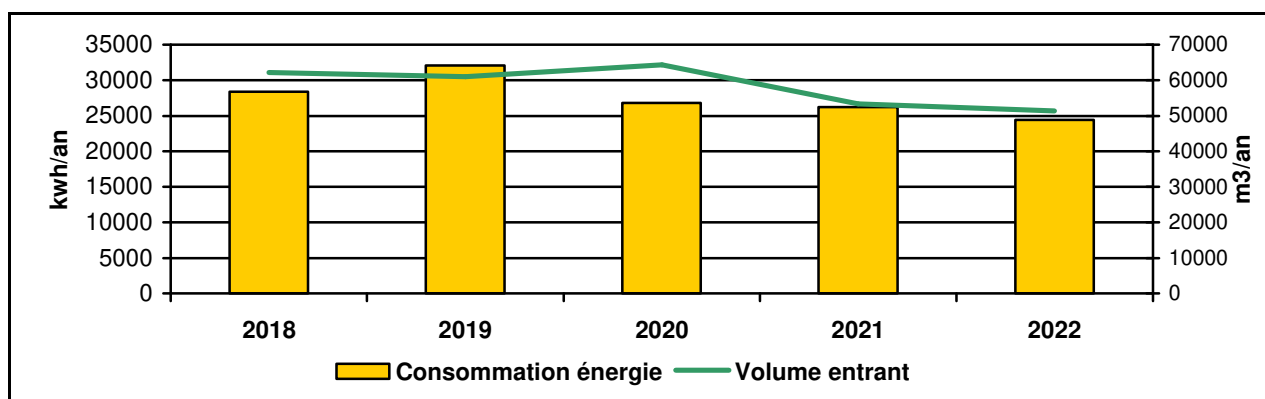
Les dysfonctionnements récurrents sur la station et les confinements liés à la pandémie de COVID-19 n'ont pas permis de réaliser le bilan 24h en 2020.

10. Consommation électrique station

Mois	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Énergie (kWh/j)	71,8	71,8	71,8	71,8	71,8	71,8	71,8	71,8	71,8	62,3	47,2	47,2



11. Évolution de la consommation électrique station



12. Sous-produits de la station évacuée (VLC)

Sous-produits	Quantité (t)	Destinations
Refus de dégrillage	Pas de données	
Sables	Pas de données	
Huiles / graisses	Pas de données	

13. Réactifs station

Sans objet.

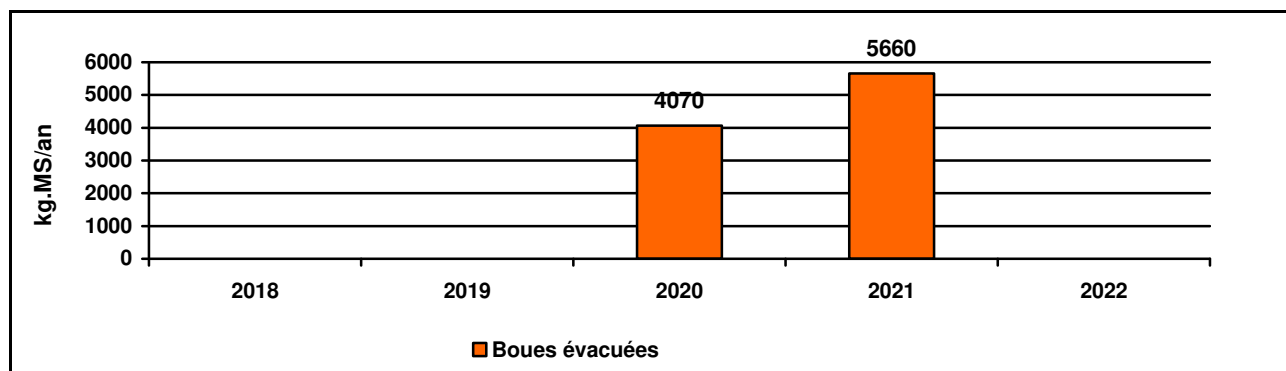
14. Boues extraites de la file eau

Pas d'estimation des boues produites, la pompe d'extraction servant également de pompe de recirculation.

15. Quantité de boues évacuées

Année	Boues évacuées (t MS)
2018	Pas de données
2019	5,3 (Epanchage agricole)
2020	4,07 (station d'épuration de Saint-Sulpice-Sur-Rille)
2021	5,66 (station d'épuration de Saint-Sulpice-Sur-Rille)
2022	Aucune évacuation de boues réalisée

Les nombreux dysfonctionnements observés sur la station en 2022 notamment au niveau du clarificateur ont entraînés une faible production de boues. Aucune évacuation réalisée en 2022.



16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022

Interventions du SATESE

NOMBRE DE VISITES

Autosurveillance réglementaire :

1 (19 et 20 octobre 2022)

Tests réalisés par l'exploitant

Mois	N-NH4+ (mg/l)				N-NO3- (mg/l)				P-PO43- (mg/l)			
	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb
Janvier	18,7	5	30	6	9,17	0	25	6				
Février	30	30	30	4	5	0	10	4				
Mars	9,8	1	30	5	37	10	50	5				
Avril	17,8	1	30	4	37,5	25	50	4				
Mai	54,3	3	100	3	150	100	250	3				
Juin	43	5	100	5	60	0	100	5				
Juillet	5	0	10	2	100	100	100	2				
Août	0,375	0	2	8	109	25	250	8				
Septembre	0,125	0	0,5	4	33,8	10	50	4				
Octobre	0,5	0	1	5	8,4	2	10	5				
Novembre	2,13	0,5	5	4	13,8	0	50	4				
Décembre	0,167	0	0,5	3	18,3	0	50	3				

17. Conclusion

Le réseau :

Le débit moyen mensuel estimé à partir des temps de fonctionnement du poste principal est de 141 m³/j, soit 94 % du débit nominal, pour un débit sanitaire estimé de 51,3 m³/j. Cependant, comme les années précédentes, les nombreux dysfonctionnements du poste en entrée et l'absence de clapets anti-retour faussent ces données.

La courbe des débits met cependant à nouveau en évidence des augmentations du volume entrant en périodes de nappe haute et/ou pluvieuse, induisant des infiltrations d'eaux claires parasites, et confirmant les résultats du diagnostic de 2017.

A ce jour, aucun des travaux préconisés suite à cette étude n'a été réalisé. Un projet d'aménagement de voirie du bourg est en cours : des ITV ont été réalisées en septembre 2022 pour identifier les éventuels travaux sur le réseau EU à prévoir. Des réhabilitations ponctuelles ou par chemisage continu sont préconisées sur le secteur concerné, confirmant les résultats de l'étude diagnostic (priorité 4).

La station :

Les résultats d'autosurveillance montrent un respect des seuils de qualité selon le récépissé de déclaration.

Cependant, de fréquentes pannes génèrent des départs de boues et des by-pass au milieu naturel via le trop-plein du poste en entrée de station.

Les travaux réalisés sur le clarificateur (goulotte d'évacuation des boues réparée et reprise de la cloison siphonide) ont permis de retrouver un fonctionnement correct de celui-ci.

Cette station devient vétuste et présente de nombreux dysfonctionnements depuis plusieurs années : la réhabilitation est à envisager à moyen terme. Ce projet va être étudié dans le cadre du schéma directeur d'assainissement à l'échelle de la CDC qui a démarré en 2022.

Les boues :

Aucun volume de boues n'a été évacué en 2022 vers la station de St Sulpice sur Rille.



S.A.T.E.S.E.
SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS
de STATIONS d'ÉPURATION

**BILAN DE FONCTIONNEMENT 2022
DE LA STATION D'ÉPURATION DE :
GAUVILLE (036118401000)**

SOMMAIRE

1. Données générales réseau	3
2. Organes particuliers du système de collecte	3
2.1 Poste de refoulement ou relèvement	3
2.2 Déversoir d'orage.....	3
3. Rejets « autres que domestiques »	3
4. Données générales station	3
5. Exigences réglementaires station (Arrêté national du 21/07/2015).....	4
6. Charges hydrauliques station - Mensuel	4
7. Charges hydrauliques station - Annuel.....	5
8. Charges organiques station – Historique des bilans réalisés.....	5
9. Évolution des charges entrantes station (bilans 24h)	7
10. Consommation électrique station.....	7
11. Sous-produits de la station évacuée (VLC)	7
<i>Année en cours</i>	7
12. Réactifs station	7
13. Boues extraites de la file eau	7
14. Quantité de boues évacuées	7
15. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022	8
15.1 Interventions du SATESE.....	8
15.2 Tests réalisés par l'exploitant.....	8
16. Conclusion	8

1. Données générales réseau

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Date du dernier diagnostic :	2014
Exploitant :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Règlement d'assainissement :	Oui
Type de réseau :	Séparatif (dont 100 % de séparatif et 0 % d'unitaire)		
Longueur :	3 346 ml (dont 400 ml de refoulement)		
Nombre de branchements :	111	Volume assujetti (2021) :	7 201 m ³
Estimation de la population raccordée :	243 habitants permanents 0 habitants saisonniers		
Estimation des rejets autres que domestiques :	0 EH	% des eaux collectées arrivant à la station :	100 %
Estimation du volume rejeté par habitant :	0 l/j		

2. Organes particuliers du système de collecte

2.1 Poste de refoulement ou relèvement

Libellé	Commune	Nomenclature	Télégestion	Branchements amont	Nb de pompes
PR La Houpinière	Gauville	Hors nomenclature	Non	Non connu	2

2.2 Déversoir d'orage

Sans objet.

3. Rejets « autres que domestiques »

Libellé	Date Autorisation de rejet	Charge organique autorisée (kg DBO ₅ /j)	Commentaires
Bar-épicerie Gauville	SO	SO	
Ecole Primaire de Gauville	SO	SO	
Salle polyvalente Gauville	SO	SO	

SO : Sans Objet

4. Données générales station

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Constructeur :	USF
Exploitant :	SAUR (prestation de services)	Technicien référent :	Madame Coralie BIDAUX
Commune d'implantation :	Gauville	Milieu récepteur :	ruisseau du Val Coullé
Date de mise en service :	01/01/1991	Arrêté local :	--
Type de traitement :	Lagunage naturel		
Capacité constructeur :	270 EH 16,2 kg DBO ₅ /j	Débit nominal (temps sec) :	45 m ³ /j
		Débit de référence :	22 m ³ /j
Date du plan d'épandage :	16/07/2012		

5. Exigences réglementaires station (Arrêté national du 21/07/2015)

Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Concentrations réductrices (mg/l)	Rendements minimaux (%)	Nombre de bilans d'autosurveillance	Tolérances maximales
MES		150	50	1/2 ans	
DCO f	200	400	60	1/2 ans	
DBO ₅ f	35	70	60	1/2 ans	
NK		-		1/2 ans	-
NGL (*)		-		1/2 ans	-
PT (*)		-		1/2 ans	-
NO ₂		-		1/2 ans	-
NO ₃		-		1/2 ans	-

(*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore (stations >600 kg/j de DBO₅), rejet en zone sensible à l'eutrophisation.

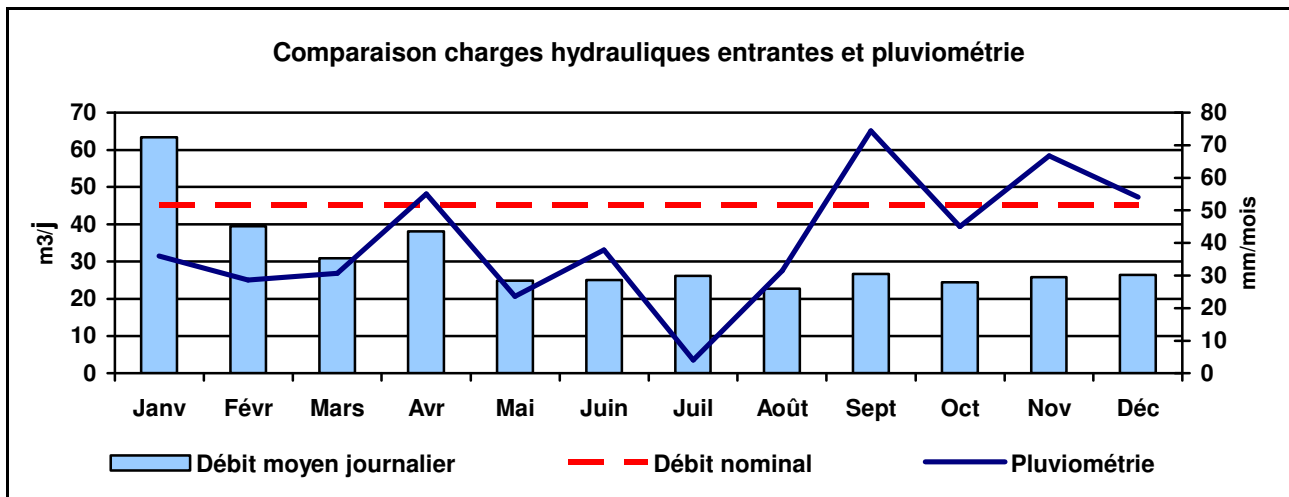
6. Charges hydrauliques station - Mensuel

Mois	Débit entrée (m ³ /j)	Débit sortie (m ³ /j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	63,4		36
Février	39,4		28,6
Mars	30,9		30,7
Avril	38,1		55
Mai	24,8		23,6
Juin	25		37,8
Juillet	26,2		4
Août	22,7		31,5
Septembre	26,6		74,4
Octobre	24,5		45
Novembre	25,8		66,8
Décembre	26,4		54
Débit moyen (m ³ /j)	31,2		
Débit minimum (m ³ /j)	22,7		
Débit maximum (m ³ /j)	63,4		
Total annuel	11358 m³ (estimé)		487,4 mm

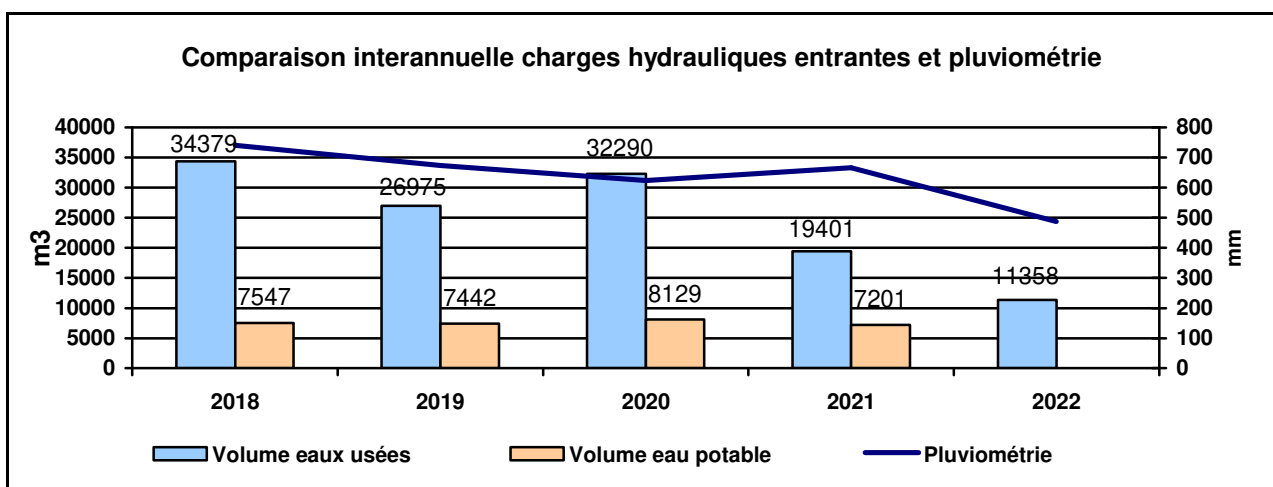
Le débit moyen mensuel estimé à partir des temps de fonctionnement du poste station est de 31 m³/j, soit 69 % du débit nominal, pour un débit sanitaire estimé de 18 m³/j.

Les volumes collectés en début d'année sont plus élevés et semblent induire la collecte d'eaux parasites, principalement de nappe (hiver 2021/2022 uniquement car sécheresse importante et absence de nappe haute en 2022) mais également météorique (avril).

La courbe des débits estimés ne semble pas montrer de valeurs anormalement élevées liées à des dysfonctionnements du poste.



7. Charges hydrauliques station - Annuel



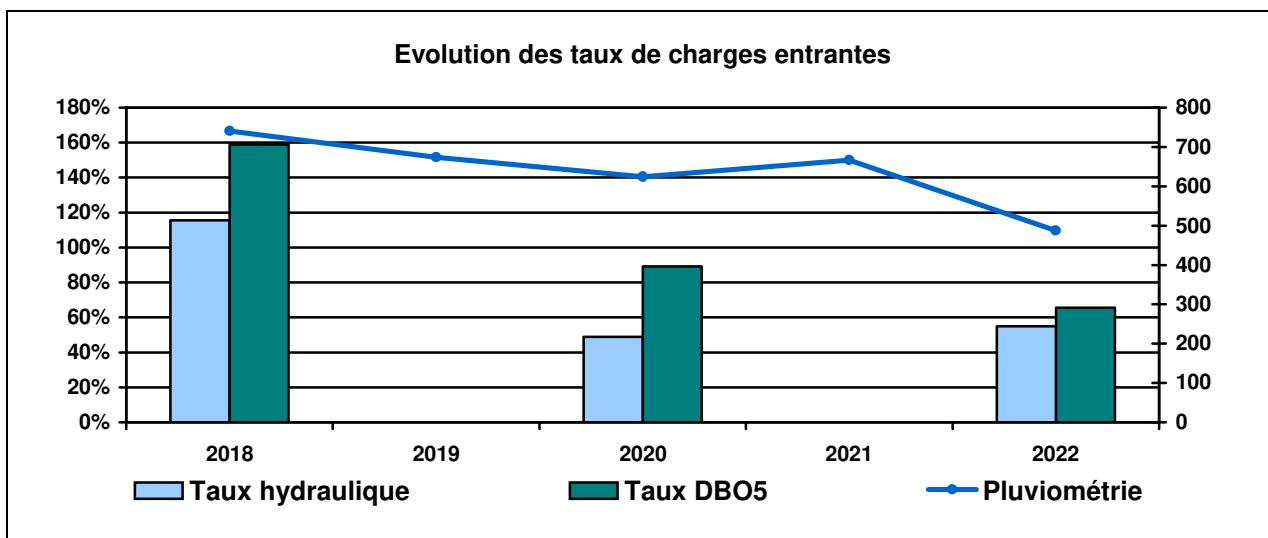
Les volumes plus élevés observés les années précédentes, et notamment en 2018, 2019 et 2020, sont principalement liés à des dysfonctionnements du poste principal (temps de fonctionnement anormalement élevés). Il avait également été observé une incidence de la pluviométrie et des nappes sur le volume entrant.

Pour 2022, on observe une baisse significative des volumes entrants, probablement due à l'importante sécheresse et absence de nappe haute fin 2022 ainsi, à priori, qu'à la diminution voire l'absence de dysfonctionnements du poste.

8. Charges organiques station – Historique des bilans réalisés

Date	Débit m³/j	Charge hydraulique		MES			DCO			DCO f			DBO ₅			DBO ₅ f			Charge organique			NK			Pt			Pluviomètre	Température °C	
		E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S			Rdt
09/06/2022	24,7	54,9	23	180	89,8	30,8	423	82,2	184	92,2	10,6	110	86,5	22	97,3	65,6	3,21	30	87,9	0,361	7,66	72,4	0,2	16,2						
01/10/2020	22	48,9	33	91	93,9	46,8	179	91,6	97	95,4	16,1	30	95,9	5	99,3	89,2	3,21	15,9	89,1	0,517	4,56	80,6	6,4	14,8						
11/04/2018	52	116	88,4	130	95	121	191	94,7			28,6	59	93			159	6,24	32,9	82,1	0,967	5,5	80,7	0	8,1						
Normes					50				200	60				35	60															

9. Évolution des charges entrantes station (bilans 24h)



Les charges entrantes sont très élevées par rapport à la population raccordées. Cela s'explique en partie par le point de prélèvement localisé dans le poste en entrée de station. Cependant, des arrivées très chargées ont été observées lors des bilans. Il semble important d'identifier l'origine de ces apports supplémentaires, de fréquentes surcharges organiques pouvant nuire au fonctionnement du lagunage.

10. Consommation électrique station

Les relevés des compteurs n'étant pas réalisés, pas de données de consommation électrique pour l'année 2022.

11. Sous-produits de la station évacuée (VLC)

Année en cours

Sous-produits	Quantité (t)	Destinations
Refus de dégrillage	Pas de données	
Sables	Non concerné	
Huiles / graisses	Non concerné	

12. Réactifs station

Sans objet.

13. Boues extraites de la file eau

Sans objet. Stockage des boues produites dans les bassins de lagunage, pas d'estimation possible.

14. Quantité de boues évacuées

Pas d'évacuation réalisée en 2022 (dernier curage en 2012).

15. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022

15.1 Interventions du SATESE

NOMBRE DE VISITES

Autosurveillance réglementaire :

1 (8 et 9 juin 2022)

15.2 Tests réalisés par l'exploitant

Mois	N-NH ₄ ⁺ (mg/l)				N-NO ₃ ⁻ (mg/l)				P-PO ₄ ³⁻ (mg/l)			
	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb
Janvier	0	0	0	4								
Février	1,25	0	5	4								
Mars	9	5	10	5								
Avril	3	3	3	1								
Mai	5	5	5	4								
Juin	4,5	3	5	4								
Juillet	5	5	5	1								
Août	10	10	10	1								
Septembre	9	5	10	5								
Octobre	10	10	10	2								
Novembre	10	10	10	1								
Décembre	10	5	20	3								

16. Conclusion

Le réseau :

Le débit moyen mensuel estimé à partir des temps de fonctionnement du poste station est de 31 m³/j, soit 69 % du débit nominal, pour un débit sanitaire estimé de 18 m³/j. Cela est en partie dû à une surestimation des débits entrants à cause de dysfonctionnements fréquents du poste principal mais également à la probable collecte d'eaux parasites. Le diagnostic en cours à l'échelle de la CDC des Pays de l'Aigle devra analyser plus précisément ce point et vérifier également l'impact des travaux de réhabilitation du réseau effectués en 2017.

La station :

Réglementairement, une mesure d'autosurveillance est à effectuer 1 fois tous les 2 ans. Lors du bilan 24h 2022, les seuils de qualité étaient respectés avec des abattements satisfaisants. Les charges reçues étaient en équilibre avec respectivement 66 % et 55 % des capacités nominales organiques et hydrauliques.

La pollution reçue sur la station est cependant globalement plus élevée que celle attendue vis à vis de la population raccordée estimée. Des arrivées très chargées ont été observées lors des bilans. Il semble important d'identifier l'origine des apports organiques supplémentaires, des surcharges fréquentes pouvant engendrer des dysfonctionnements du lagunage.

Les barres de guidages du poste de relèvement de la station sont très corrodées : un remplacement est à envisager.

Les boues :

Un curage régulier du cône de sédimentation est préconisé.

Les boues sont stockées dans les bassins de lagunage : pas d'évacuation effectuée en 2022 (dernier curage réalisé en 2012). Pas d'estimation possible des boues produites.



S.A.T.E.S.E.
SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS
de STATIONS d'ÉPURATION

**BILAN DE FONCTIONNEMENT 2022
DE LA STATION D'ÉPURATION DE :
GLOS LA FERRIERE (036119101000)**

SOMMAIRE

1. Données générales réseau	3
2. Organes particuliers du système de collecte	3
2.1 Poste de refoulement ou relèvement	3
2.2 Déversoir d'orage.....	3
3. Rejets « autres que domestiques »	3
4. Données générales station	3
5. Exigences réglementaires station (arrêté local du 15/01/1981).....	4
6. Charges hydrauliques station - Mensuel	4
7. Charges hydrauliques station - Annuel.....	5
8. Charges organiques station	5
<i>Charges organiques station – Historique des bilans réalisés</i>	5
9. Évolution des charges entrantes station (bilans 24h).....	7
10. Consommation électrique station.....	7
11. Sous-produits de la station évacuée (VLC).....	7
12. Réactifs station	7
13. Boues extraites de la file eau	7
14. Quantité de boues évacuées	7
15. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022	7
15.1 Interventions du SATESE.....	7
15.2 Tests réalisés par l'exploitant.....	8
16. Conclusion	8

1. Données générales réseau

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Date du dernier diagnostic :	
Exploitant :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Règlement d'assainissement :	Oui
Type de réseau :	Séparatif (dont 100 % de séparatif et 0 % d'unitaire)		
Longueur :	5 594 ml (dont 1 363 ml de refoulement)		
Nombre de branchements :	195	Volume assujetti (2021) :	16 523 m ³
Estimation de la population raccordée :	427 habitants permanents 0 habitants saisonniers		
Estimation des rejets autres que domestiques :	0 EH	% des eaux collectées arrivant à la station :	100 %
Estimation du volume rejeté par habitant :	0 l/j		

2. Organes particuliers du système de collecte

2.1 Poste de refoulement ou relèvement

Libellé	Commune	Nomenclature	Télégestion	Branchements amont	Nb de pompes
PR Rue de l'Ancienne Poste	Glos-la-Ferrière	Hors nomenclature	Non	Non connu	2
PR Rue du Calvaire (principal)	Glos-la-Ferrière	Hors nomenclature	Non	Non connu	2

2.2 Déversoir d'orage

Sans objet.

3. Rejets « autres que domestiques »

Libellé	Date Autorisation de rejet	Charge organique autorisée (kg DBO ₅ /j)	Commentaires
Boulangerie	SO	SO	
EHPAD de Glos la Ferrière	SO	SO	
Epicerie Primeur Dial	SO	SO	
Garage Bessin	SO	SO	
Restaurant L'Aigle D'Or	SO	SO	

SO : Sans Objet

4. Données générales station

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Constructeur :	STURNO
Exploitant :	SAUR (prestation de services)	Technicien référent :	Madame Coralie BIDAUX
Commune d'implantation :	Glos-la-Ferrière	Milieu récepteur :	ru du Val Logé
Date de mise en service :	01/01/1981	Arrêté local :	15/01/1981
Type de traitement :	Lagunage naturel		
Capacité constructeur :	540 EH 32,4 kg DBO ₅ /j	Débit nominal (temps sec) :	90 m ³ /j
		Débit de référence :	90 m ³ /j
Date du plan d'épandage :	16/07/2012		

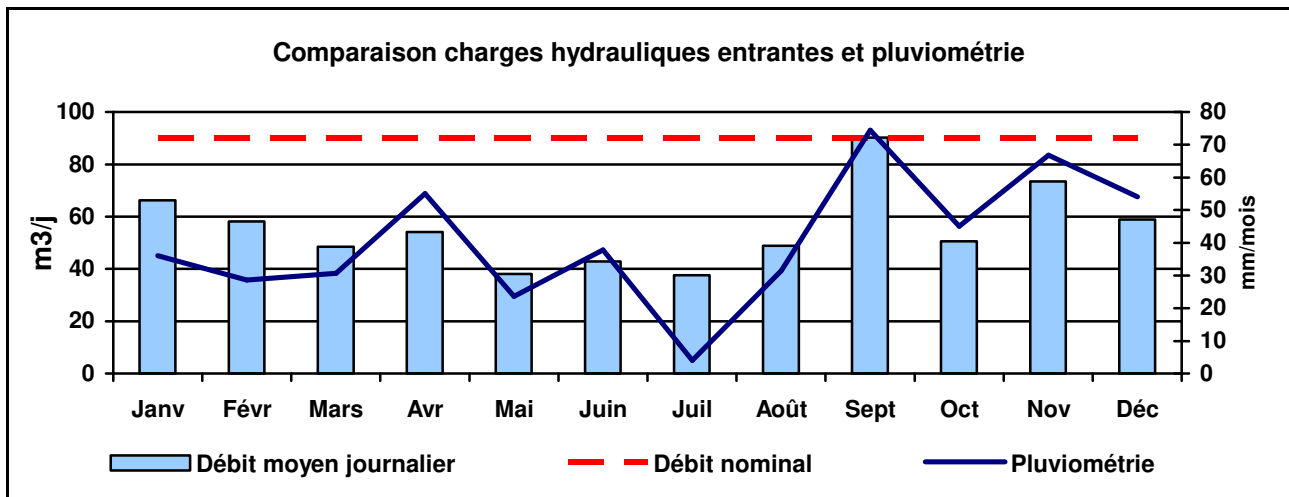
5. Exigences réglementaires station (arrêté local du 15/01/1981)

Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Concentrations réductrices (mg/l)	Rendements minimaux (%)	Nombre de bilans d'auto-surveillance	Tolérances maximales
MES	30			1/an	
DCO	90			1/an	
DBO ₅	30			1/an	
DCO f					
DBO ₅ f					
NK	40	-		1/an	-
NGL (*)		-		1/an	-
PT (*)		-		1/an	-
NO ₂		-		1/an	-
NO ₃		-		1/an	-

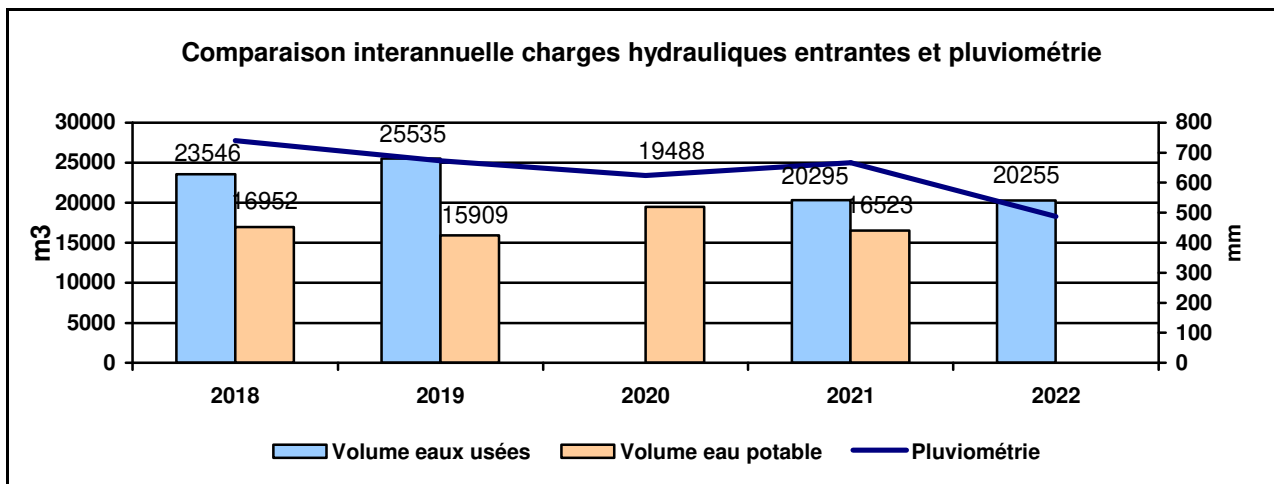
(*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore (stations >600 kg/j de DBO₅), rejet en zone sensible à l'eutrophisation.

6. Charges hydrauliques station - Mensuel

Mois	Débit entrée (m ³ /j)	Débit sortie (m ³ /j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	66,2		36
Février	58,2		28,6
Mars	48,5		30,7
Avril	54,1		55
Mai	38		23,6
Juin	42,9		37,8
Juillet	37,6		4
Août	48,9		31,5
Septembre	90,3		74,4
Octobre	50,6		45
Novembre	73,4		66,8
Décembre	58,9		54
Débit moyen (m ³ /j)	55,6		
Débit minimum (m ³ /j)	37,6		
Débit maximum (m ³ /j)	90,3		
Total annuel	20 255 m³		487,4 mm



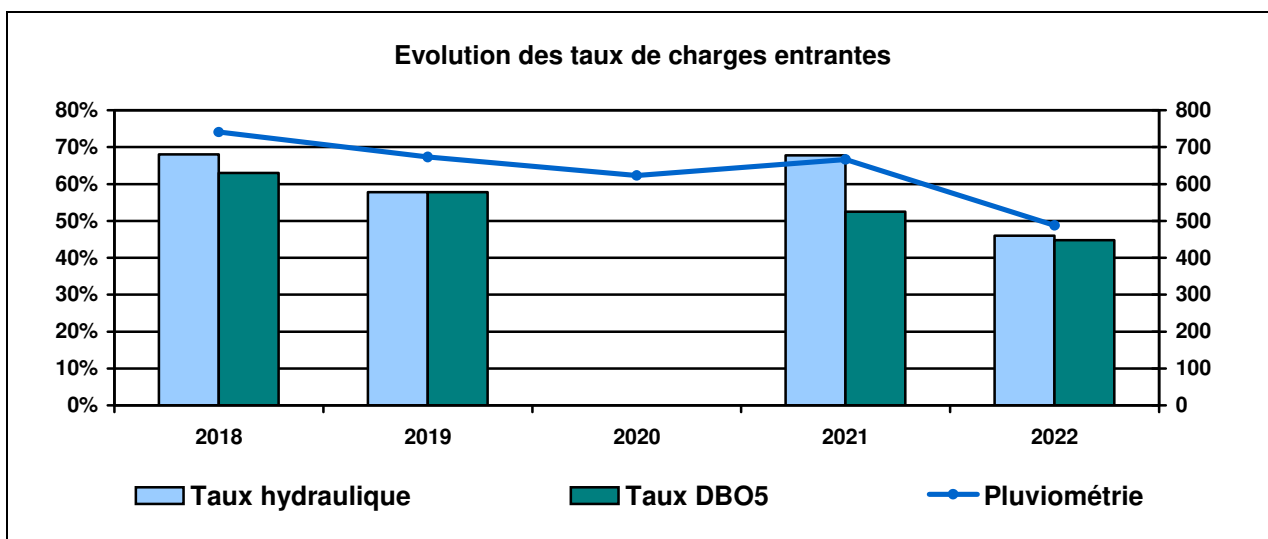
7. Charges hydrauliques station - Annuel



8. Charges organiques station

Charges organiques station – Historique des bilans réalisés

9. Évolution des charges entrantes station (bilans 24h)



Bilan 24h de 2020 non réalisé du fait des confinements liés à la pandémie de COVID-19.

10. Consommation électrique station

Pas de compteur électrique sur la station.

Les relevés des compteurs des postes n'étant pas réalisés, pas de données de consommation électrique pour l'année 2022.

11. Sous-produits de la station évacuée (VLC)

Sous-produits	Quantité (t)	Destinations
Refus de dégrillage	Pas de données	
Sables	Non concerné	
Huiles / graisses	Non concerné	

12. Réactifs station

Sans objet.

13. Boues extraites de la file eau

Sans objet. Stockage des boues produites dans les bassins de lagunage.

14. Quantité de boues évacuées

Pas d'évacuation réalisée en 2022 (dernier curage en 2012).

15. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022

15.1 Interventions du SATESE

NOMBRE DE VISITES

Autosurveillance réglementaire :

1 (25 et 26 octobre 2022)

15.2 Tests réalisés par l'exploitant

Mois	N-NH4+ (mg/l)				N-NO3- (mg/l)				P-PO43- (mg/l)			
	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb
Janvier	0	0	0	4								
Février	3,33	0	5	3								
Mars	8,75	5	10	4								
Avril	5	0	10	4								
Mai	5	5	5	2								
Juin	6,25	5	10	4								
Juillet												
Août												
Septembre	10	10	10	4								
Octobre												
Novembre												
Décembre	10	10	10	1								

16. Conclusion

Le réseau :

Le débit moyen estimé à partir des relevés du débitmètre électromagnétique est de 27,7 m³/j (31 % du nominal) et celui estimé à partir des temps de fonctionnement du poste principal est de 55,6 m³/j (62 % du nominal) pour un débit sanitaire estimé de 40,7 m³/j.

Les données fournies par le débitmètre semblent non représentatives (sous-estimées) : un contrôle de cet appareil est préconisé.

Les courbes des années précédentes montraient des augmentations du volume entrant en périodes de pluie, induisant la présence d'eaux claires parasites d'origine météorique. Des campagnes de mesures sont programmées en 2023 dans le cadre du schéma directeur qui a débuté en 2022 à l'échelle de la Communauté de communes.

La station :

Les seuils de qualité selon l'arrêté du 15/01/1981 ne sont pas respectés. Le rejet est de mauvaise qualité. Lors du bilan, les charges reçues étaient en équilibre avec respectivement 46 % et 45 % des capacités nominales hydrauliques et organiques.

La réhabilitation de la station est en cours (stade projet).

Les boues :

Les boues sont stockées dans les bassins de lagunage : pas d'évacuation effectuée en 2022 (dernier curage réalisé en 2012). Pas d'estimation possible des boues produites.



S.A.T.E.S.E.
SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS
de STATIONS d'ÉPURATION

**BILAN DE FONCTIONNEMENT 2022
DE LA STATION D'ÉPURATION DE :
HEUGON (036120501000)**

SOMMAIRE

1. Données générales réseau	3
2. Organes particuliers du système de collecte	3
2.1 Poste de refoulement ou relèvement	3
2.2 Déversoir d'orage.....	3
3. Rejets « autres que domestiques »	3
4. Données générales station	3
5. Exigences réglementaires station (arrêté national du 21/07/2015).....	4
6. Charges hydrauliques station - Mensuel	4
7. Charges hydrauliques station - Annuel.....	5
8. Charges hydrauliques station.....	5
8.1 Synthèse de l'année 2022:	5
8.2 Évolution des charges hydrauliques.....	6
9. Charges organiques station	7
10. Consommation électrique station.....	7
11. Évolution de la consommation électrique station	7
12. Sous-produits de la station évacuée (VLC)	7
13. Réactifs station	7
14. Boues extraites de la file eau	7
15. Quantité de boues évacuées	7
16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022	7
16.1 Interventions du SATESE.....	7
16.2 Tests réalisés par l'exploitant.....	7
17. Conclusion	8

1. Données générales réseau

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Date du dernier diagnostic :	--
Exploitant :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Règlement d'assainissement :	Oui
Type de réseau :	Séparatif (dont 100 % de séparatif et 0 % d'unitaire)		
Longueur :	1 490 ml (dont 472 ml de refoulement)		
Nombre de branchements :	30	Volume assujetti (2021) :	1 323 m ³
Estimation de la population raccordée :	66 habitants permanents 0 habitants saisonniers		
Estimation des rejets autres que domestiques :	0 EH	% des eaux collectées arrivant à la station :	100 %
Estimation du volume rejeté par habitant :	0 l/j		

2. Organes particuliers du système de collecte

2.1 Poste de refoulement ou relèvement

Libellé	Commune	Nomenclature	Télégestion	Branchements amont	Nb de pompes
PR du Lavoir (principal)	Heugon	Hors nomenclature	Non	30	2

2.2 Déversoir d'orage

Libellé	Commune	Nomenclature	Équipement	Milieu récepteur
Trop-plein du poste du Lavoir	Heugon	Point réglementaire A2	Détection nombre et temps de déversement	Cours d'eau La Guiel

3. Rejets « autres que domestiques »

Libellé	Date Autorisation de rejet	Charge organique autorisée (kg DBO ₅ /j)	Commentaires
Restaurant Le Renard se Marre	SO	SO	Restaurant fermé
Salle polyvalente Heugon	SO	SO	

SO : Sans Objet

4. Données générales station

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Constructeur :	VOISIN SA
Exploitant :	SAUR (prestation de services)	Technicien référent :	Madame Coralie BIDAUX
Commune d'implantation :	Heugon	Milieu récepteur :	La Guiel
Date de mise en service :	01/01/2014	Arrêté local :	
Type de traitement :	Filtres plantés de roseaux		
Capacité constructeur :	160 EH 9,6 kg DBO ₅ /j	Débit nominal (temps sec) :	24 m ³ /j
		Débit de référence :	45 m ³ /j
Date du plan d'épandage :			

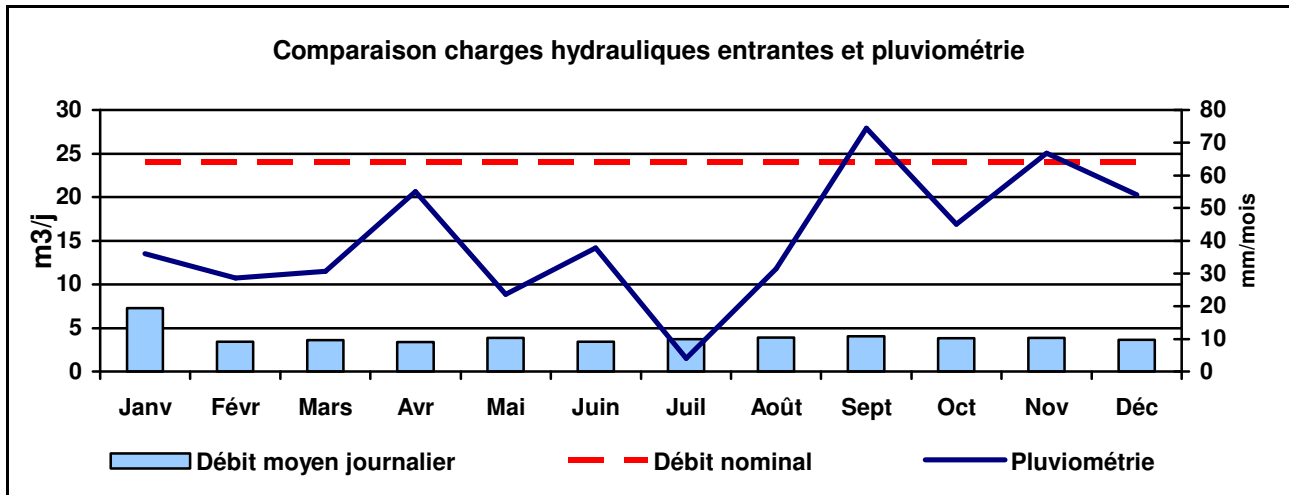
5. Exigences réglementaires station (arrêté national du 21/07/2015)

Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Concentrations réductrices (mg/l)	Rendements minimaux (%)	Nombre de bilans d'auto-surveillance	Tolérances maximales
MES		85	50	0	
DCO	200	400	60	0	
DBO ₅	35	70	60	0	
NK		-		0	-
NGL (*)		-		0	-
PT (*)		-		0	-
NO ₂		-		0	-
NO ₃		-		0	-

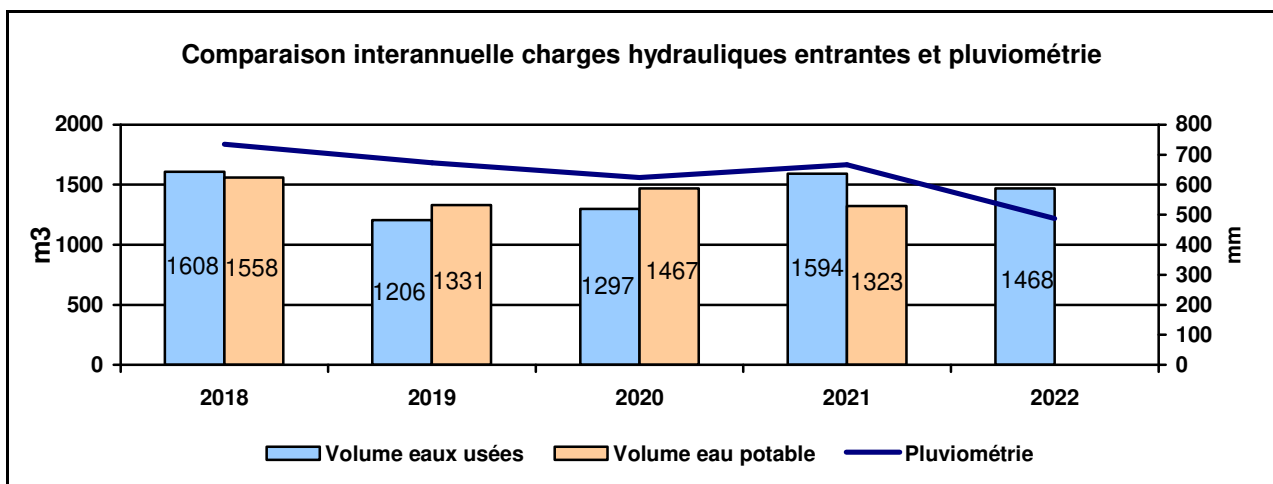
(*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore (stations >600 kg/j de DBO₅), rejet en zone sensible à l'eutrophisation.

6. Charges hydrauliques station - Mensuel

Mois	Débit entrée (m ³ /j)	Débit sortie (m ³ /j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	7,28		36
Février	3,44		28,6
Mars	3,62		30,7
Avril	3,41		55
Mai	3,86		23,6
Juin	3,46		37,8
Juillet	3,72		4
Août	3,91		31,5
Septembre	4,06		74,4
Octobre	3,86		45
Novembre	3,88		66,8
Décembre	3,65		54
Débit moyen (m ³ /j)	4,01		
Débit minimum (m ³ /j)	3,41		
Débit maximum (m ³ /j)	7,28		
Total annuel	1 468 m³		487,4 mm



7. Charges hydrauliques station - Annuel



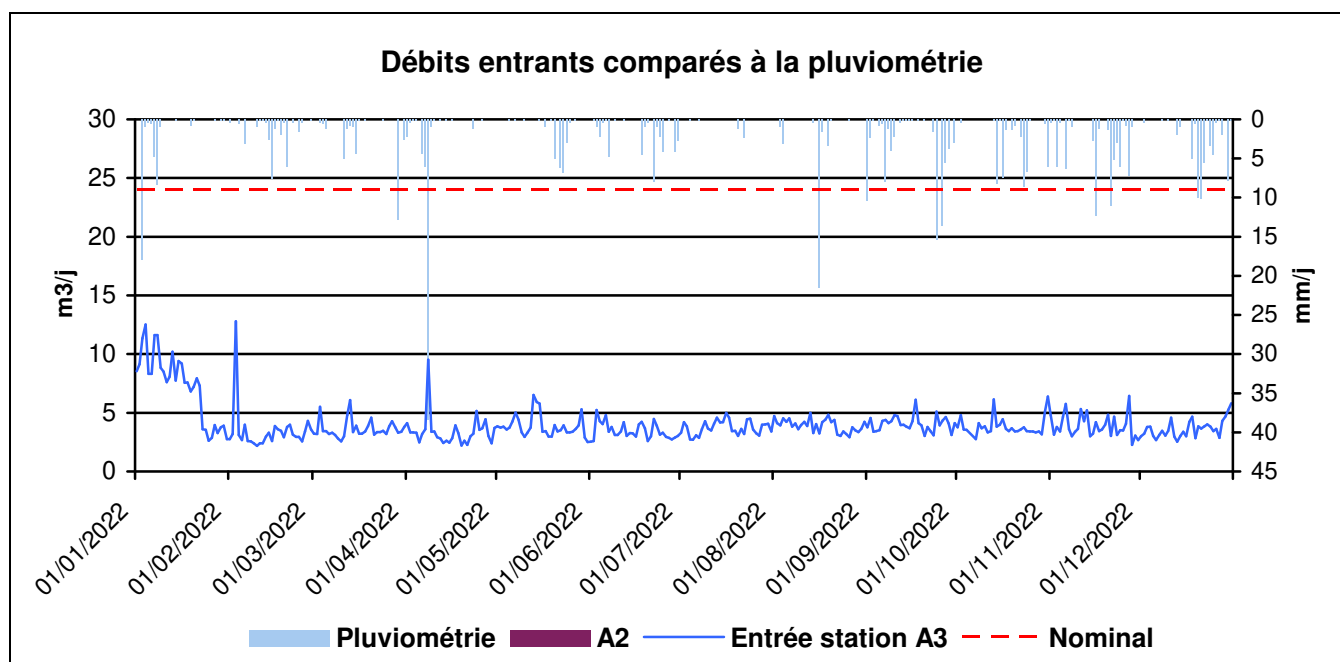
8. Charges hydrauliques station

8.1 Synthèse de l'année 2022:

Mois	Débit déversoir A2 (m³/j)	Débit entrée A3 (m³/j)	Débit sortie A4 (m³/j)	Débit bypass A5 (m³/j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	0	7,28	0	0	36
Février	0	3,44	0	0	28,6
Mars	0	3,62	0	0	30,7
Avril	0	3,41	0	0	55
Mai	0	3,86	0	0	23,6
Juin	0	3,46	0	0	37,8
Juillet	0	3,72	0	0	4
Août	0	3,91	0	0	31,5
Septembre	0	4,06	0	0	74,4
Octobre	0	3,86	0	0	45
Novembre	0	3,88	0	0	66,8
Décembre	0	3,65	0	0	54

	Déversoir (A2)	Entrée (A3)	Sortie (A4)	By-Pass (A5)
Débit moyen (m ³ /j)		4,02		
Débit minimum (m ³ /j)	0	2,17	0	0
Débit maximum (m ³ /j)	0	12,8	0	0
Pourcentage du nominal	-	16,8	-	-
Nombre de dépassement de la capacité nominale	-	0	-	-
Écart type avec l'entrée (m ³ /j)	-	-	-	-
Nombre de déversement	0	-	-	-
Nombre de déversement non-justifiés	0	-	-	-
Nombre annuel de valeurs		363		

Pas d'estimation des volumes rejetés au trop-plein du poste principal (point A2) : aucun passage enregistré pour l'année 2022 (seulement 2 en 2021 lors de très fortes pluviométrie). Un contrôle régulier du bon calage de la sonde de détection des surverses est préconisé afin de fiabiliser les données fournies.



8.2 Évolution des charges hydrauliques

Mois	Déversoir en tête A2 (m ³)	Entrée Station A3 (m ³)	Nombre de déversements non justifiés	Pluviométrie (mm)
Total 2018	Pas d'estimation en volume, nombre et durée des événements uniquement	1 608		735
Total 2019		1 206		674
Total 2020		1 297		623
Total 2021		1 572		667
Total 2022		1 460		487

9. Charges organiques station

Sans objet, pas de bilans réalisés.

10. Consommation électrique station

Pas de compteur électrique sur la station.

Les relevés du compteur du poste n'étant pas réalisés, pas de données de consommation électrique pour l'année 2022.

11. Évolution de la consommation électrique station

Année	Volume entrant (m ³ /an)	Énergie (kWh/an)
2018	1 608	855
2019	1 206	777
2020	1 297	Pas de données
2021	1 594	Pas de données
2022	1 468	Pas de données

12. Sous-produits de la station évacuée (VLC)

Sans objet.

13. Réactifs station

Sans objet.

14. Boues extraites de la file eau

Les boues sont stockées dans les filtres plantés de roseaux : pas d'estimation possible des boues produites.

15. Quantité de boues évacuées

Pas d'évacuation effectuée en 2022 (aucun curage réalisé depuis la mise en service de la station).

16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022

16.1 Interventions du SATESE

NOMBRE DE VISITES

Visite d'assistance :

1 (22 octobre 2022)

16.2 Tests réalisés par l'exploitant

Pas de tests réalisés.

17. Conclusion

Le réseau :

Les volumes entrants estimés à partir des temps de fonctionnement du poste principal du lavoir vont de 2 à 12 m³/j, avec un débit moyen journalier de 4 m³/j (19 % du débit nominal), pour un débit sanitaire estimé de 3,3 m³/j. Cela induit l'absence d'eaux parasites, confirmée par la courbe des débits mettant en évidence un réseau peu réactif à la pluviométrie. Aucun débordement n'a été enregistré au niveau du trop-plein du poste (point réglementaire A2) : il faut cependant veiller à ce que le système de mesure soit bien calé afin de fournir des données fiables.

La station :

Réglementairement, station de capacité inférieure à 12 kg/j de DBO5, pas de bilan 24h à effectuer. Les résultats des tests terrain réalisés lors de la visite semblent indiquer une bonne nitrification.

Etant donné les faibles volumes collectés sur la station, il a été décidé en 2021 de n'alimenter que 2 casiers sur 3 au niveau de 1er étage et 1 casier sur 2 au niveau du second étage de filtres plantés. Afin de limiter la prolifération de plantes parasites, un désherbage manuel régulier reste nécessaire. Il est également préconisé de bâcher les 2 casiers non alimentés et de mettre en place un paillage après le faucardage.

Le siphon du premier ouvrage de bâchée et des compteurs de bâchées doivent être réparés afin d'optimiser le fonctionnement du système de traitement.

Les boues :

Les boues sont stockées dans les lits plantés de roseaux : pas d'évacuation effectuée en 2022 (aucun curage réalisé depuis la mise en service mais faible taux de remplissage). Pas d'estimation possible des boues produites.



S.A.T.E.S.E.
SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS
de STATIONS d'ÉPURATION

**BILAN DE FONCTIONNEMENT 2022
DE LA STATION D'ÉPURATION DE :
L'AIGLE (0361 45601 000)**

SOMMAIRE

1. Données générales réseau	3
2. Données générales station.....	3
3. Exigences réglementaires station	3
4. Charges hydrauliques station - Mensuel.....	4
5. Charges hydrauliques station - Annuel	5
6. Charges hydrauliques station	5
6.1 <i>Synthèse de l'année 2022:</i>	5
6.2 <i>Évolution des charges hydrauliques</i>	7
7. Charges organiques station.....	8
7.1 <i>Charges organiques station – Historique des bilans réalisés</i>	8
7.2 <i>Charges organiques station – Synthèse annuelle</i>	9
8. Évolution des charges entrantes station.....	9
9. Consommation électrique station	10
10. Sous-produits de la station évacuée (VLC).....	10
10.1 <i>Année en cours</i>	10
10.2 <i>Évolution</i>	10
11. Apports extérieur file eau	11
12. Apports extérieurs file boue : non concerné.....	11
13. Réactifs station.....	11
14. Boues produites de la file eau	11
15. Quantité de boues évacuées.....	12
16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022	13
16.1 <i>Interventions du SATESE</i>	13
17. Conclusion.....	13

1. Données générales réseau

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Date du dernier diagnostic :	En cours
Exploitant :	AQUALTER	Règlement d'assainissement :	Oui
Type de réseau :	Séparatif (dont 100 % de séparatif et 0 % d'unitaire)		
Longueur :	138 546 ml (dont 21 297 ml de refoulement)		
Nombre de branchements :	5 226	Volume assujetti (2021) :	564 609 m ³
Estimation de la population raccordée :	10 243 habitants permanents - habitants saisonniers		
Estimation des rejets autres que domestiques :	- EH	% des eaux collectées arrivant à la station :	- %
Estimation du volume rejeté par habitant :	- l/j		

2. Données générales station

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Constructeur :	TERNOIS Epuration
Exploitant :	AQUALTER	Technicien référent :	Monsieur Jérôme BODEY
Commune d'implantation :	L' Aigle	Milieu récepteur :	la Risle
Date de mise en service :	01/01/2002	Arrêté local :	09/11/2018
Type de traitement :	Boues activées		
Capacité constructeur :	20 000 EH 1 200 kg DBO ₅ /j	Débit nominal (temps sec) :	3 000 m ³ /j
		Débit de référence :	3 770 m ³ /j
Date du plan d'épandage :	17/06/2016		

3. Exigences réglementaires station

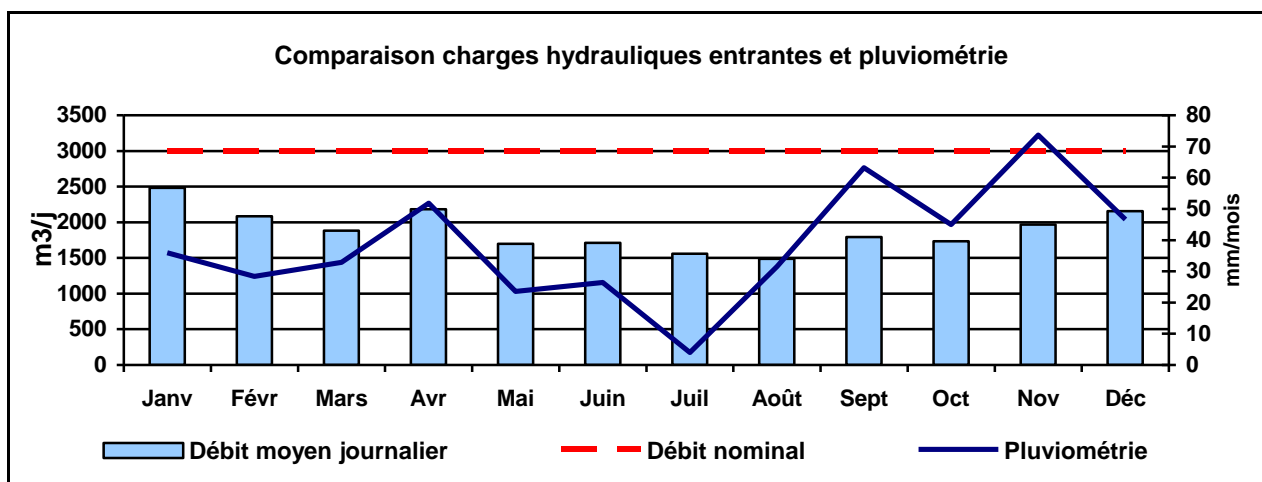
Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Concentrations réductrices (mg/l)	Rendements minimaux (%)	Nombre de bilans d'autosurveillance	Tolérances maximales
MES	20	85	90	24	3
DCO	50	250	75	24	3
DBO ₅	15	50	80	12	2
NGL (*)	8	-		12	-
PT (*)	2	-		12	-
NO ₂		-		12	-
NO ₃		-		12	-

(*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore (stations >600 kg/j de DBO₅), rejet en zone sensible à l'eutrophisation.

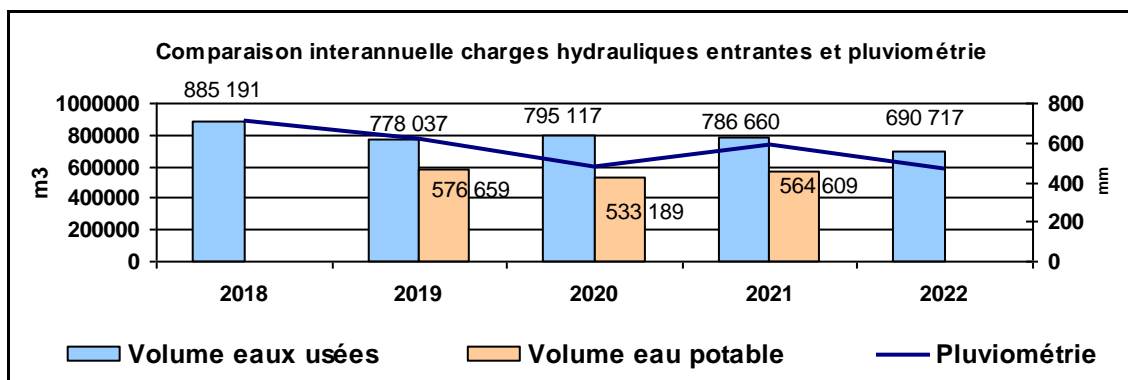
4. Charges hydrauliques station - Mensuel

Mois	Débit entrée (m ³ /j)	Débit sortie (m ³ /j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	2 481	3 083	36
Février	2 083	2 620	28,4
Mars	1 882	2 282	32,9
Avril	2 183	2 400	51,8
Mai	1 699	1 910	23,6
Juin	1 710	1 845	26,4
Juillet	1 558	1 688	4
Août	1 486	1 636	31,5
Septembre	1 794	2 092	63,2
Octobre	1 732	2 070	45
Novembre	1 968	2 390	73,6
Décembre	2 154	2 602	46,6
Débit moyen (m ³ /j)	1 894	2 218	
Débit minimum (m ³ /j)	1 486	1 636	
Débit maximum (m ³ /j)	2 481	3 083	
Total annuel	690 717 m³	808 621 m³	463 mm

L'écart moyen des débits journaliers entre l'entrée et la sortie est de -14%. (tolérance de $\pm 10\%$).



5. Charges hydrauliques station - Annuel



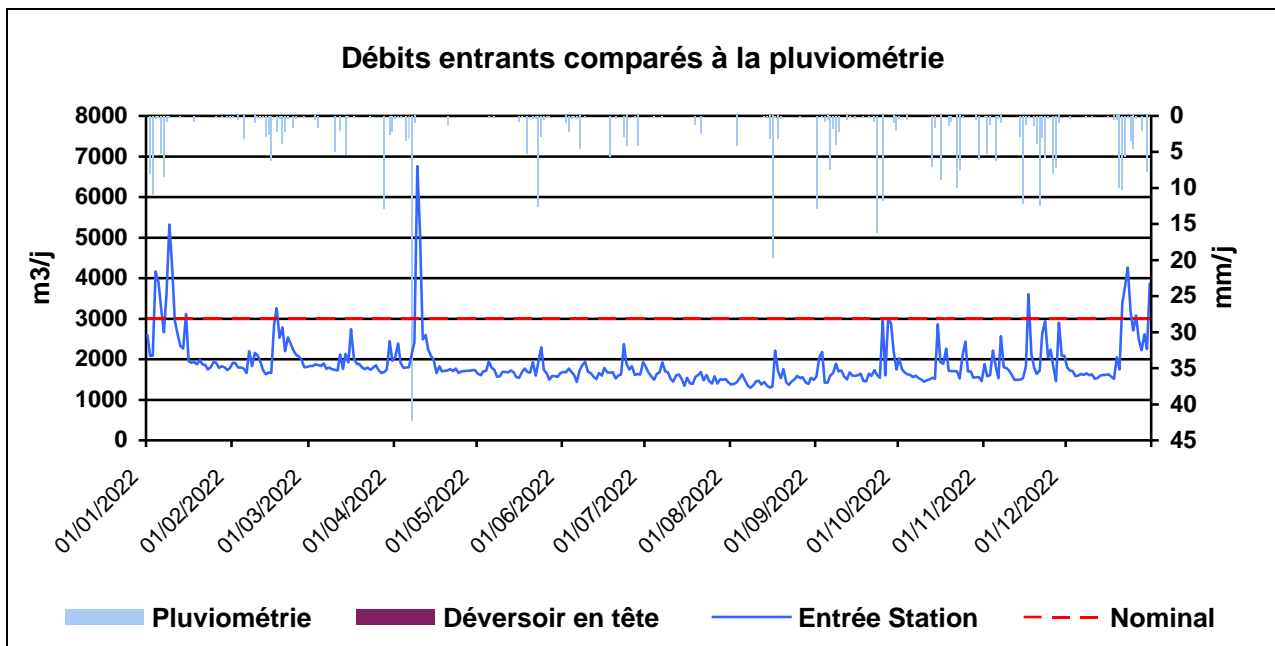
Le graphique ci-dessus indique que cette station peut recevoir 1,3 fois plus de débit en entrée que d'eau potable consommée (moyenne des données de 2019 à 2021) en raison de l'infiltration d'eaux claires parasites.

6. Charges hydrauliques station

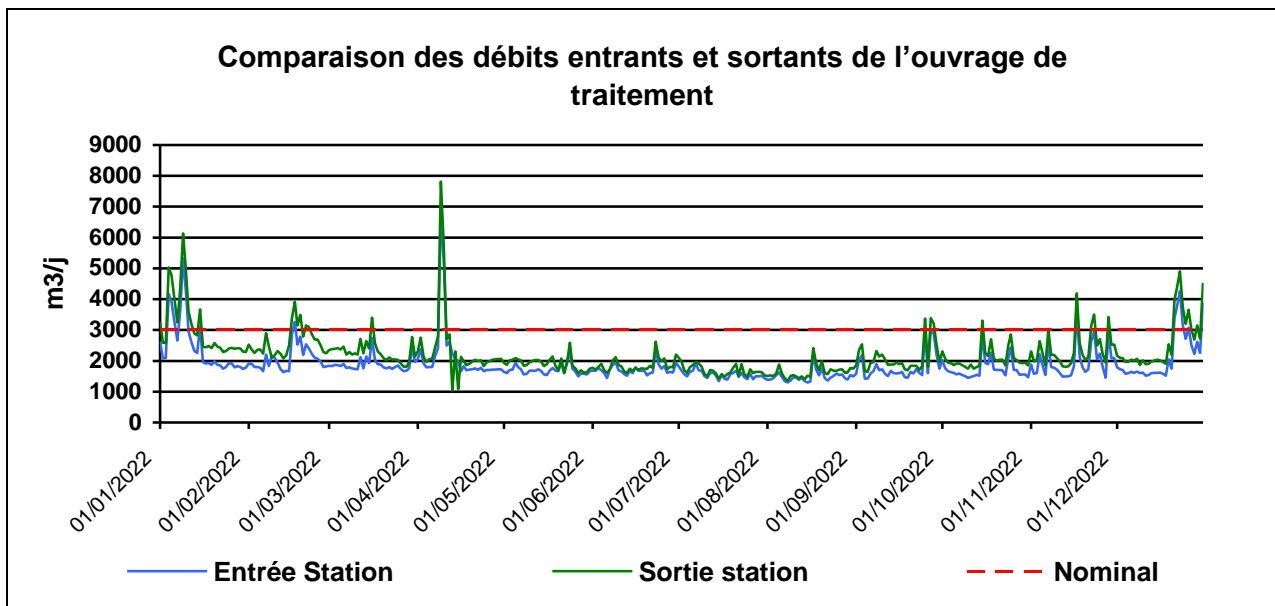
6.1 Synthèse de l'année 2022:

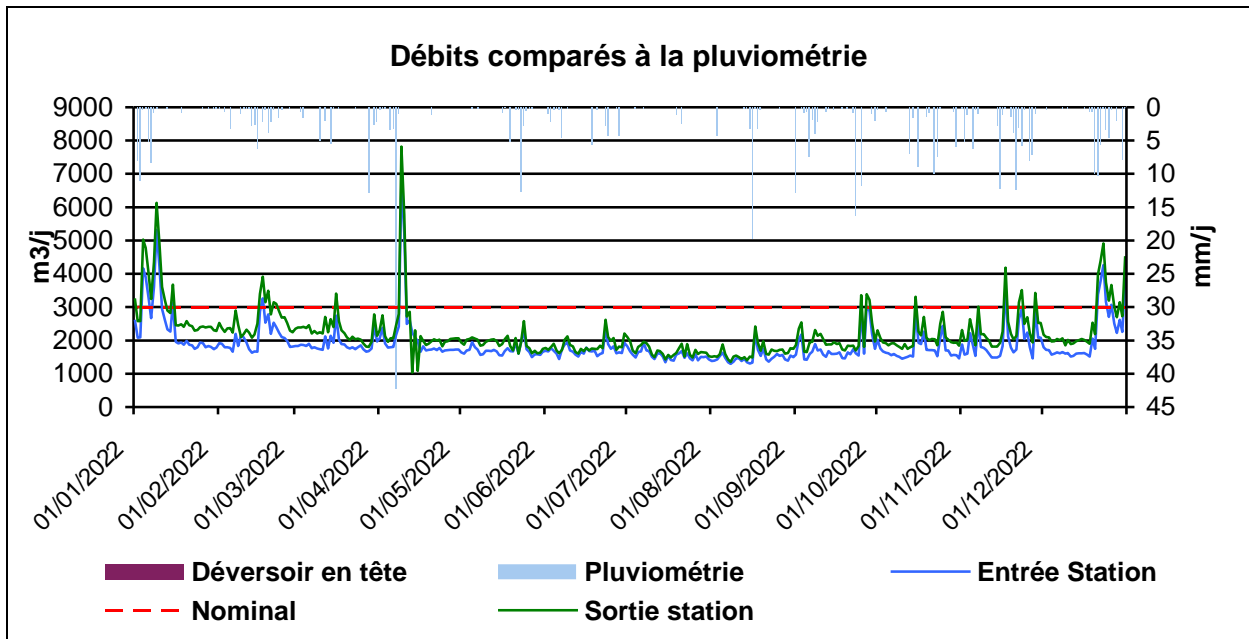
Mois	Débit déversoir A2 (m³/j)	Débit entrée A3 (m³/j)	Débit sortie A4 (m³/j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	0	2 481	3 083	36
Février	0	2 083	2 620	28,4
Mars	0	1 882	2 282	32,9
Avril	0	2 183	2 400	51,8
Mai	0	1 699	1 910	23,6
Juin	0	1 710	1 845	26,4
Juillet	0	1 558	1 688	4
Août	0	1 486	1 636	31,5
Septembre	0	1 794	2 092	63,2
Octobre	0	1 732	2 070	45
Novembre	0	1 968	2 390	73,6
Décembre	0	2 154	2 602	46,6

	Déversoir (A2)	Entrée (A3)	Sortie (A4)
Débit moyen (m³/j)	0	1 892	2 215
Débit minimum (m³/j)	0	1 296	1 038
Débit maximum (m³/j)	0	6 759	7 817
Pourcentage du nominal	-	63,1	-
Nombre de dépassement de la capacité nominale	-	18	-
Écart type avec l'entrée (m³/j)	-	-	212
Nombre de déversement	0	-	-
Nombre de déversement non-justifiés	0	-	-
Nombre annuel de valeurs	365	365	365



Les pics de débit des courbes sont dus à une pluviométrie importante. Le débit maximum de 6 759 m³/jour a été relevé le 9 avril (43 mm de pluie les 2 jours précédents et a représenté près de 1,5 fois le débit nominal).

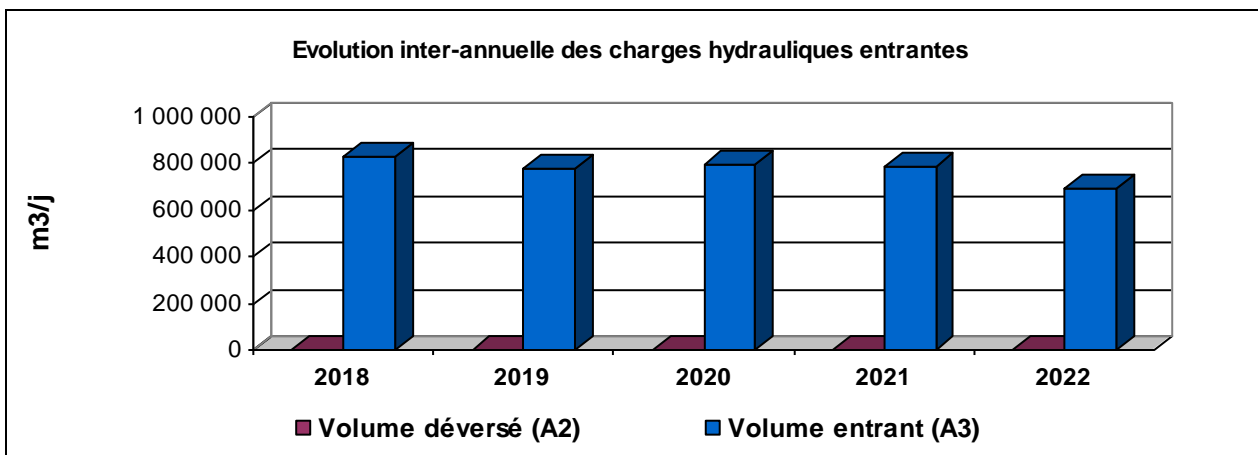




6.2 Évolution des charges hydrauliques

Mois	Déversoir en tête A2(m³)	Entrée Station A3 (m³)	Nombre de déversements non justifiés	Pluviométrie (mm)
Total 2018	2 235	826 987		705
Total 2019	0	778 037		620
Total 2020	508	795 117	3	478
Total 2021	409	786 660		590
Total 2022	0	690 717		463

Entre 2018 et 2022, la pluviométrie a diminué de 52% et en parallèle les volumes entrants ont chuté de 20%. L'impact des eaux claires météoriques est donc important sur le système d'assainissement.



7. Charges organiques station

7.1 Charges organiques station – Historique des bilans réalisés

Bilans réalisés - données ASR pour les step>2000 EH prenant en compte A2, A3, A4 et A5

Date	Débit m³/j	Charge hydraulique %	MES			DCO			DBO ₅			Charge organique %	NK			NGL			Pt			Pluviométrie mm	Température °C
			E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt		E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt		
			kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%		kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%		
09/01/2022	5 320	177	974	2	98,7	2 543	13,5	96,7														0,2	14,5
19/01/2022	1 870	62,3	299	2	98,4	655	15,9	94,1	372	3	98,1	31	106	2,2	95	106	8,01	81,8	11,8	0,387	92,1	0	16,1
03/02/2022	1 795	59,8	2 064	5,6	99,4	2 710	16	98,7	422	3	98,4	35,2	215	0,5	99,5	217	3,5	96,4	27,5	0,541	95,6	0,6	18,5
14/02/2022	1 672	55,7	10 701	8	99,8	9 564	21,9	99,5														2,6	18,3
10/03/2022	1 737	57,9	8 650	5,4	99,9	8 320	20,4	99,4														5	13,1
21/03/2022	1 754	58,5	667	5,1	98,5	1 310	26,5	95,9	379	3	98,4	31,6	186	1,96	97,9	186	2,21	97,6	18,9	0,987	89,5	0	17,3
12/04/2022	2 604	86,8	260	5,78	93,6	812	18	93,7	456	3	98,1	38	41,1	1,88	86,9	41,3	3,38	76,6	14,6	0,192	96,2	0	13,2
26/04/2022	1 704	56,8	181	11,4	87,5	791	18,8	95,3														0	14,3
09/05/2022	1 580	52,7	278	7,17	95,2	702	19,7	94,8	458	3	98,8	38,2	134	2,61	96,4	134	2,85	96	12,2	0,709	89,2	0	18,5
22/05/2022	1 599	53,3	245	11,2	92,7	825	25,4	95,1														0,4	16,3
09/06/2022	1 939	64,6	979	16,3	96,5	1 912	41,2	95,4	683	3	99,1	56,9	248	2,78	97,6	249	3,03	97,4	25,2	1,28	89,2	0,2	20,4
22/06/2022	1 618	53,9	515	10,4	96,4	646	22,4	93,9														0	22
05/07/2022	1 648	54,9	1 127	4,7	99,2	1 961	16,9	98,4	501	3	98,9	41,7	147	4,17	94,9	148	4,62	94,4	15,6	1,43	83,5	0	22,3
20/07/2022	1 611	53,7	1 820	23,2	97,7	2 320	37,9	97,1														0	21,5
10/08/2022	1 456	48,5	513	3,4	99	881	14,8	97,4														0	20,8
22/08/2022	1 366	45,5	1 246	4,1	99,5	1 279	14,8	98,2	622	3	99,2	51,8	161	1,21	98,8	163	1,61	98,4	17,3	4,1	62,8	0	14,6
05/09/2022	1 422	47,4	850	2,6	99,5	1 298	20	97,5	444	3	98,9	37	168	1,37	98,7	168	3,64	96,4	18,3	3,67	67,1	0,6	20,3
26/09/2022	1 605	53,5	847	4,3	99,1	984	17,9	96,7														0	14,4
09/10/2022	1 504	50,1	969	2,53	99,5	2 331	21,6	98,3	1 275	3,38	99,5	106	233	1,42	98,9	235	7,74	94	25,4	0,1	99,3	0	18,1
23/10/2022	1 523	50,8	649	5,5	98,4	950	28,8	94,4														7,5	19,3
02/11/2022	1 578	52,6	868	2	99,5	2 209	19,9	98,2														5,2	15,3
17/11/2022	3 602	120	2 392	4,7	99,2	5 295	27,5	97,8	1 358	3	99,1	113	341	2,29	97,2	341	6,05	92,6	40,7	2,09	78,5	0,2	15,9
02/12/2022	1 722	57,4	506	5,1	97,9	1 446	20,1	97,1														0,4	13,8
14/12/2022	1 611	53,7	574	4,1	98,6	1 302	21,4	96,7	446	3	98,7	37,2	153	1,56	98	156	9,81	87,4	15,2	1,93	74,5	0	11,4

7.2 Charges organiques station – Synthèse annuelle

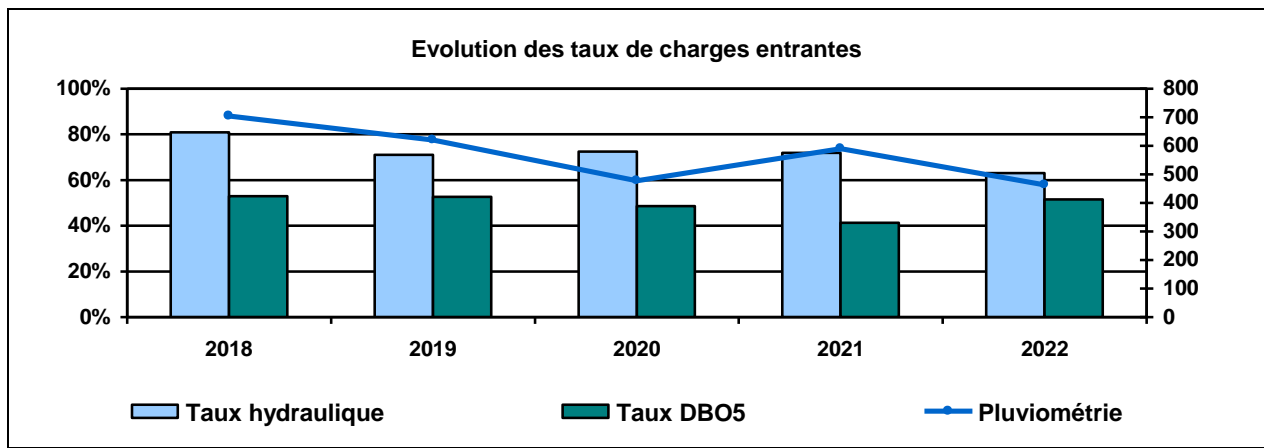
Synthèse annuelle données réglementaires (ASR et prise en compte du point A2)

Mois	Débit	Charge hydraulique	MES			DCO			DBO ₅			Charge organique	NK			NGL			Pt			Pluviométrie
			E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt		E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt	
	m ³ /j	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	mm
Janvier	2 481	82,7	636	2	98,7	1 599	14,7	96,2	372	3	98,1	31	106	2,2	95	106	8,01	81,8	11,8	0,387	92,1	36
Février	2 083	69,4	6 383	6,8	99,8	6 137	19	99,3	422	3	98,4	35,2	215	0,5	99,5	217	3,5	96,4	27,5	0,541	95,6	28,4
Mars	1 882	62,7	4 658	5,25	99,8	4 815	23,5	99	379	3	98,4	31,6	186	1,96	97,9	186	2,21	97,6	18,9	0,987	89,5	32,9
Avril	2 183	72,8	221	8,59	91,1	802	18,4	94,5	456	3	98,1	38	41,1	1,88	86,9	41,3	3,38	76,6	14,6	0,192	96,2	51,8
Mai	1 699	56,6	261	9,18	94	763	22,5	94,9	458	3	98,8	38,2	134	2,61	96,4	134	2,85	96	12,2	0,709	89,2	23,6
Juin	1 710	57	747	13,4	96,5	1 279	31,8	95	683	3	99,1	56,9	248	2,78	97,6	249	3,03	97,4	25,2	1,28	89,2	26,4
Juillet	1 558	51,9	1 474	13,9	98,3	2 140	27,4	97,7	501	3	98,9	41,7	147	4,17	94,9	148	4,62	94,4	15,6	1,43	83,5	4
Août	1 486	49,5	879	3,75	99,3	1 080	14,8	97,9	622	3	99,2	51,8	161	1,21	98,8	163	1,61	98,4	17,3	4,1	62,8	31,5
Septembre	1 794	59,8	849	3,45	99,3	1 141	19	97,1	444	3	98,9	37	168	1,37	98,7	168	3,64	96,4	18,3	3,67	67,1	63,2
Octobre	1 732	57,7	809	4,02	99,1	1 641	25,2	97,2	1 275	3,38	99,5	106	233	1,42	98,9	235	7,74	94	25,4	0,1	99,3	45
Novembre	1 968	65,6	1 630	3,35	99,3	3 752	23,7	97,9	1 358	3	99,1	113	341	2,29	97,2	341	6,05	92,6	40,7	2,09	78,5	73,6
Décembre	2 154	71,8	540	4,6	98,2	1 374	20,8	96,9	446	3	98,7	37,2	153	1,56	98	156	9,81	87,4	15,2	1,93	74,5	46,6
Moyenne	1 892	63,1	1 591	6,52	99,2	2 210	21,7	97,9	618	3,03	98,9	51,5	178	2	97,5	179	4,7	94	20,2	1,45	84,9	1,27
Minimum	1 296	43,2	181	2	87,5	646	13,5	93,7	372	3	98,1	31	41,1	0,5	86,9	41,3	1,61	76,6	11,8	0,1	62,8	0
Maximum	6 759	225	10 701	23,2	99,9	9 564	41,2	99,5	1 358	3,38	99,5	113	341	4,17	99,5	341	9,81	98,4	40,7	4,1	99,3	42,2
Norme				20	90		50	75		15	80						8			2		

Norme à 2 mg Pt / l en moyenne annuelle

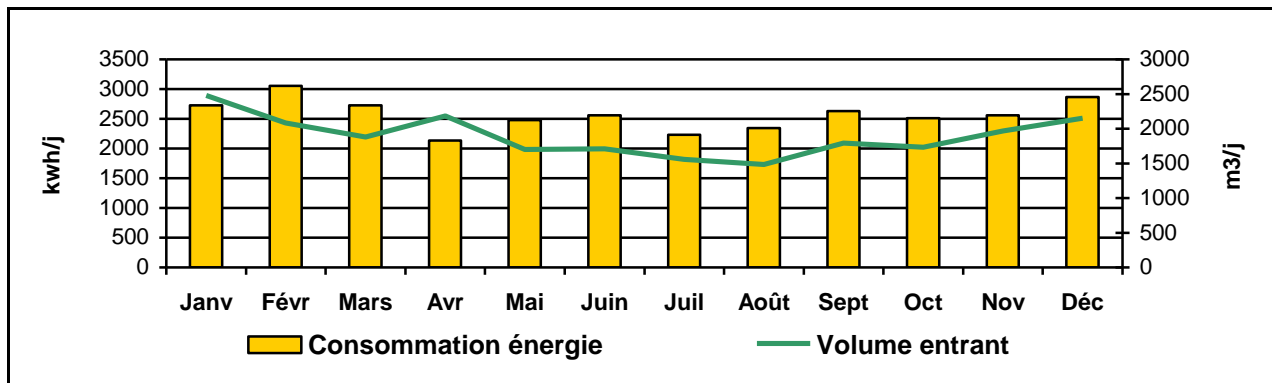
8. Évolution des charges entrantes station

		2018	2019	2020	2021	2022
Charge hydraulique (m ³ /j)	moy	2 425	2 132	2 172	2 155	1 892
	min	1 313	178	1 311	1 308	1 296
	max	7 181	7 098	6 533	6 716	6 759
Charge organique (kg DBO ₅ /j)	moy	635	632	584	495	618
	min	322	42,4	223	89,8	372
	max	1 967	1 861	856	731	1 358
Moyenne par rapport aux capacités nominales	% hydr.	80,8	71,1	72,4	71,8	63,1
	EH	16 168	14 211	14 483	14 368	12 616
	% orga.	52,9	52,7	48,6	41,3	51,5
	EH	10 582	10 535	9 726	8 253	10 299



9. Consommation électrique station

Mois	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Énergie (kWh/j)	2 728	3 054	2 727	2 133	2 477	2 560	2 234	2 344	2 629	2 509	2 561	2 867



10. Sous-produits de la station évacuée (VLC)

10.1 Année en cours

Sous-produits	Quantité (t)	Destinations
Refus de dégrillage	9,6	Usine d'incinération
Sables	3	Usine d'incinération
Huiles / graisses	0	

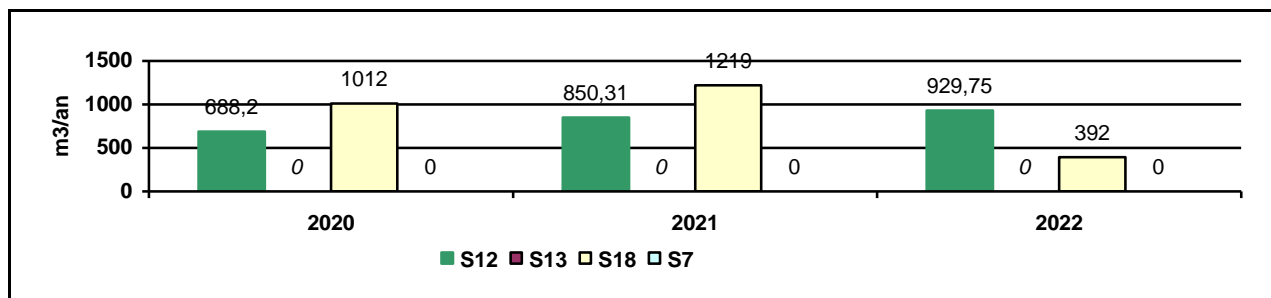
10.2 Évolution

Année	Refus de dégrillage (t)	Sables (t)	Huiles / graisses (t)
2018	0	0	0
2019	0	0	0
2020	0	0	0
2021	0	0	0
2022	9,6	3	0

11. Apports extérieur file eau

Année	2020	2021	2022
Apport extérieur en matières de vidange en m ³ (S12)	688	850	930
Apport extérieur en produits de curage m ³ (S13)	0	0	0
Apport extérieur d'eaux usées m ³ (S18)	1 012	1 219	392*
Apport extérieur en huiles/grasses m ³ (S7)	0	0	0

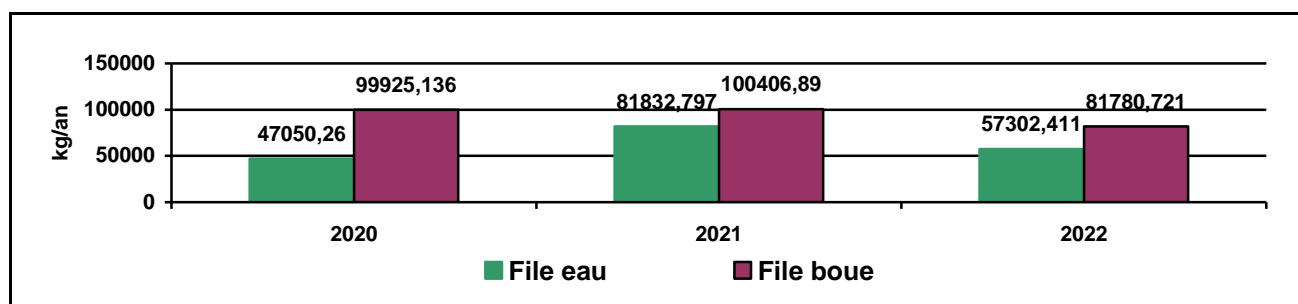
*boues issues des stations : Chandai, Les Aspres, St Martin d'Ecublei, St Hilaire sur Risle, St Evroult ND.



12. Apports extérieurs file boue : non concerné

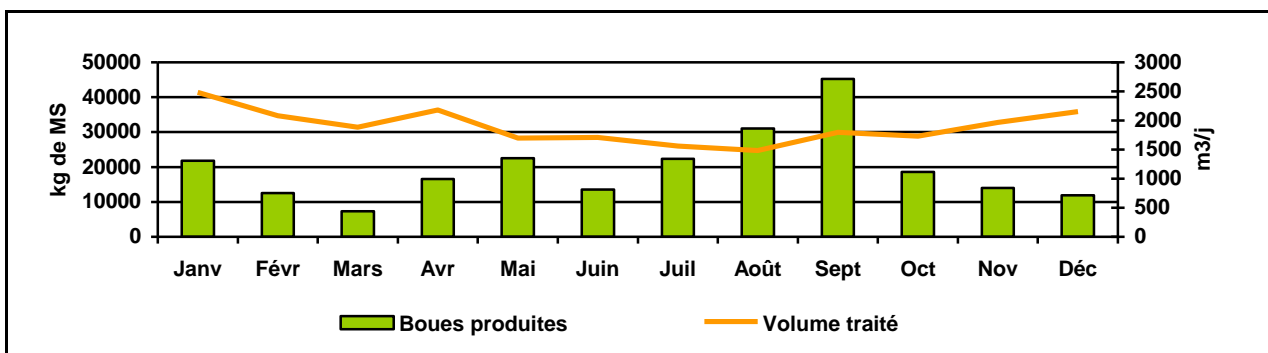
13. Réactifs station

Année	Eau (S14)		Boue (S15)	
	Chlorure ferrique (kg/an)	Polymères (kg/an)	Chaux (kg/an)	Polymères (kg/an)
2020	47 050	0	99 695	230
2021	81 833	0	99 594	813
2022	57 302	0	80 140	1 641

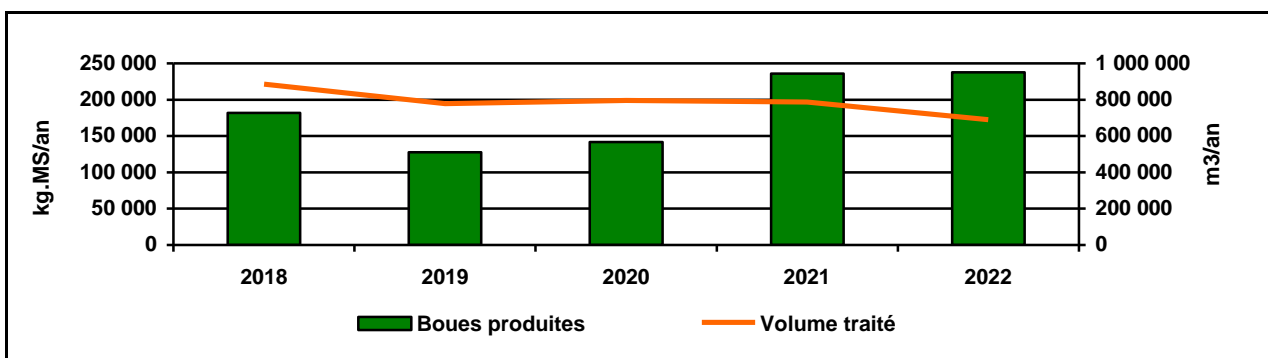


14. Boues produites de la file eau

Mois	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Quantité de boues (kg MS)	21 819	12 566	7 361	16 617	22 534	13 512	22 366	31 042	45 245	18 596	13 969	11 860



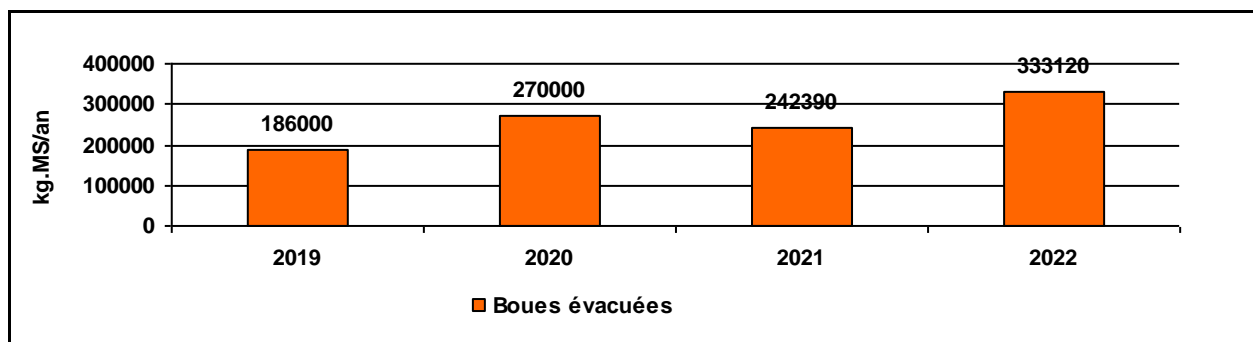
Année	Volume traité (m³/an)	Boues produites A6 (kg MS/an)
2018	885 191	181 691
2019	778 037	127 795
2020	795 117	141 827
2021	786 660	235 859
2022	690 717	237 486



15. Quantité de boues évacuées

Destination des évacuations au jour le jour	Matière sèche (t)
Épandage agricole	333

Année	Boues évacuées (t MS)
2019	186
2020	270
2021	242
2022	333



16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022

16.1 Interventions du SATESE

NOMBRE DE VISITES

1 Visite courante de l'autosurveillance le 22/06/22

17. Conclusion

Le débit moyen de l'année est de 1 892 m³/j soit 63 % du débit nominal temps sec.

L'écart moyen journalier entre les débits d'entrée et de sortie de -14% a dépassé la tolérance de +/-10%.

Le débit maximal a atteint 6 759 m³/j soit 146 % de la charge hydraulique nominale en temps de pluie de 4 625 m³/j (le 9 avril avec 43 mm de pluie les 2 jours précédents).

3 dépassements du débit nominal en temps de pluie (4 625 m³/j) ont été observés et 0 m³ au déversoir en tête de station a été déclaré par l'exploitant.

Ainsi, comme les années passées, les courbes de débit et de pluviométrie jointes laissent apparaître une nette concordance entre la pluviométrie et le débit traité.

Concernant les performances épuratoires :

-2 non conformités en NGL (19/01 et 14/12/22)

-1 non conformité en MES (20/07/22).

Fin 2021, le schéma directeur d'assainissement a démarré, le bureau d'études SAFEGE établira un programme de travaux hiérarchisés sur les différents systèmes de collecte existants et d'étudier les éventuelles extensions de réseau envisageables sur les zones qui en sont actuellement dépourvues.

Le bureau d'études CAD'EN, assistant au maître d'ouvrage, indique dans le CCTP que le périmètre d'études concerne 16 stations et 80 postes. La phase 2 « campagnes de mesures » doit être lancée en 2023.

Par ailleurs, le bureau d'études SAFEGE réalise la 2ème campagne de recherche des micropolluants ainsi que le diagnostic amont.

La validation d'autosurveillance du SATESE a mis en avant les remarques suivantes:

-Le préleveur d'entrée est à remettre en état de fonctionnement,

-L'écart moyen journalier du 1er semestre 2022 entre les débits d'entrée et de sortie a dépassé la tolérance des 10 % : le développement des algues pourrait en être la cause. Le nettoyage régulier du canal est à prévoir.



S.A.T.E.S.E.
SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS
de STATIONS d'ÉPURATION

**BILAN DE FONCTIONNEMENT 2022
DE LA STATION D'ÉPURATION DE :
MONNAI (0361 28201 000)**

SOMMAIRE

1. Données générales réseau	3
2. Organes particuliers du système de collecte	3
2.1 Poste de refoulement ou relèvement	3
2.2 Déversoir d'orage/Trop-plein	3
3. Rejets « autres que domestiques »	3
4. Données générales station	3
5. Exigences réglementaires station (Arrêté national du 21/07/2015)	4
6. Charges hydrauliques station - Mensuel	4
7. Charges hydrauliques station – Données journalières	5
8. Charges hydrauliques station - Annuel	5
9. Charges organiques station	6
9.1 Charges organiques station – Historique des bilans réalisés	6
10. Évolution des charges entrantes station	6
11. Consommation électrique station	6
12. Sous-produits de la station évacuée (VLC)	7
12.1 Année en cours	7
13. Réactifs station	7
14. Boues produites de la file eau	7
15. Quantité de boues évacuées	7
16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022	7
16.1 Interventions du SATESE	7
16.2 Tests réalisés par l'exploitant	7
17. Conclusion	7

1. Données générales réseau

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Date du dernier diagnostic :	
Exploitant :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Règlement d'assainissement :	Oui
Type de réseau :	Séparatif (dont 100 % de séparatif et 0 % d'unitaire)		
Longueur :	1 479 ml (dont 145 ml de refoulement)		
Nombre de branchements :	49	Volume assujetti (2021) :	3082 m ³
Estimation de la population raccordée :	107 habitants permanents 0 habitants saisonniers		
Estimation des rejets autres que domestiques :	0 EH	% des eaux collectées arrivant à la station :	100 %
Estimation du volume rejeté par habitant :	0 l/j		

2. Organes particuliers du système de collecte

2.1 Poste de refoulement ou relèvement

Libellé	Commune	Nomenclature	Télégestion	Branchements amont	Nb de pompes
PR Bourg (principal)	Monnai	Hors nomenclature	Oui	Non connu	2

2.2 Déversoir d'orage/Trop-plein

Sans objet.

3. Rejets « autres que domestiques »

Libellé	Date Autorisation de rejet	Charge organique autorisée (kg DBO ₅ /j)	Commentaires
Restaurant Le Cheval Bai	SO	SO	

SO : Sans Objet

4. Données générales station

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Constructeur :	MSE
Exploitant :	SAUR (Prestation de service)	Technicien référent :	Madame Coralie BIDAUX
Commune d'implantation :	Monnai	Milieu récepteur :	fossé agricole
Date de mise en service :	01/01/2011	Arrêté local :	
Type de traitement :	Disque biologique		
Capacité constructeur :	170 EH 10,2 kg DBO ₅ /j	Débit nominal (temps sec) :	30 m ³ /j
		Débit de référence :	22 m ³ /j
Date du plan d'épandage :			

5. Exigences réglementaires station (Arrêté national du 21/07/2015)

Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Concentrations réductrices (mg/l)	Rendements minimaux (%)	Nombre de bilans d'autosurveillance	Tolérances maximales
MES		85	50	0	
DCO	200	400	60	0	
DBO ₅	35	70	60	0	
NK	30	-		0	-
NGL (*)		-		0	-
PT (*)		-		0	-
NO ₂		-		0	-
NO ₃		-		0	-

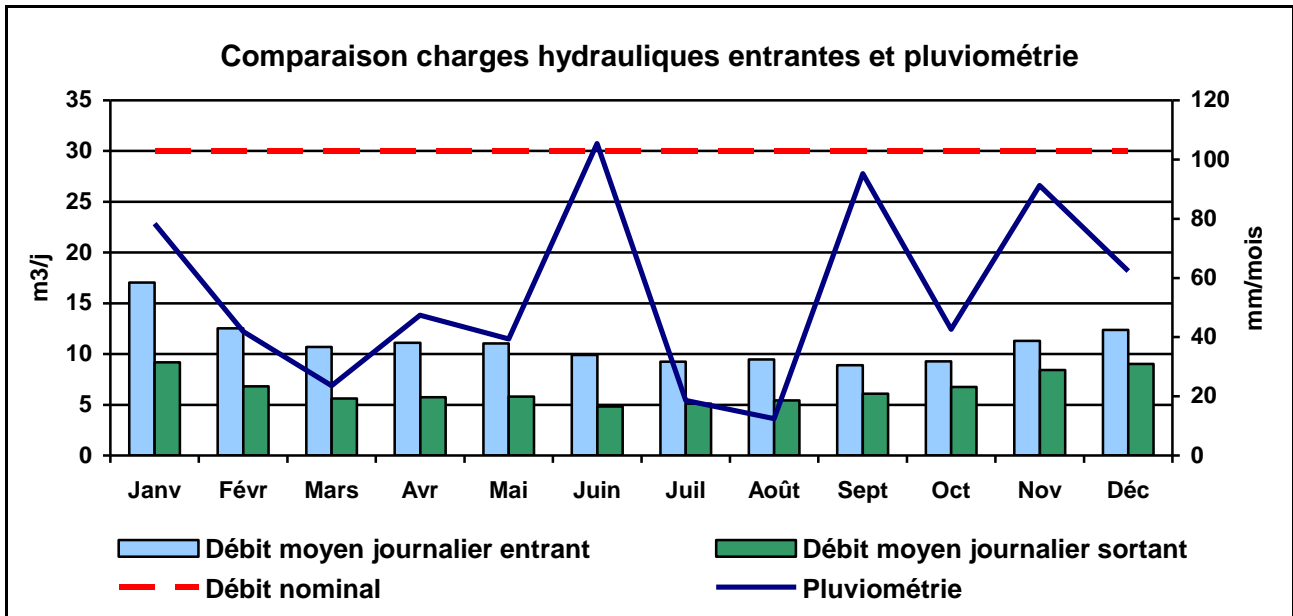
(*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore (stations >600 kg/j de DBO₅), rejet en zone sensible à l'eutrophisation.

6. Charges hydrauliques station - Mensuel

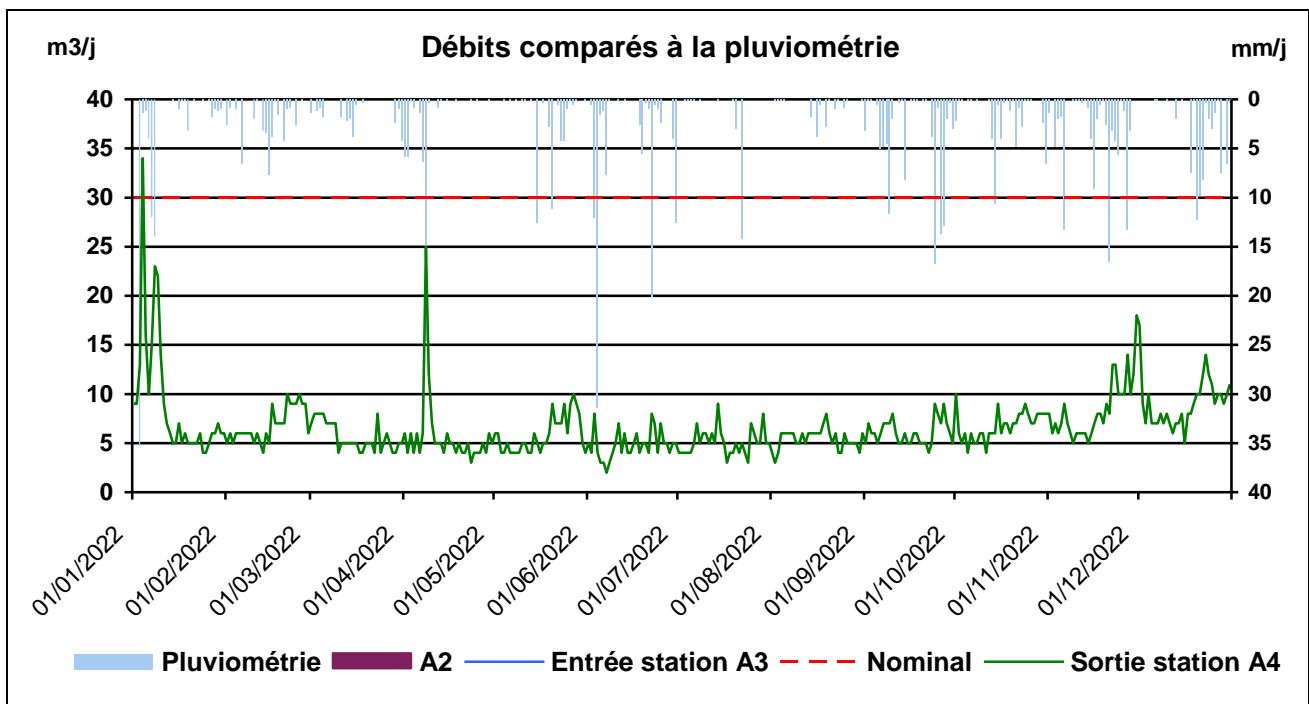
Mois	Débit entrée (m ³ /j)	Débit sortie (m ³ /j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	17,1	9,19	78,3
Février	12,5	6,82	41,9
Mars	10,7	5,61	23,6
Avril	11,1	5,73	47,4
Mai	11	5,81	39,4
Juin	9,9	4,83	105
Juillet	9,26	5,1	18,6
Août	9,48	5,42	12,4
Septembre	8,9	6,1	95,2
Octobre	9,28	6,74	42,6
Novembre	11,3	8,43	91,2
Décembre	12,4	9,03	62,3
Débit moyen (m ³ /j)	11,1	6,57	
Débit minimum (m ³ /j)	8,9	4,83	
Débit maximum (m ³ /j)	17,1	9,19	
Total annuel	4 042 m³	2 398 m³	658,3 mm

Les débits mesurés en sortie de station sont beaucoup plus faibles que ceux estimés en entrée. Avec un débit sanitaire estimé de 7,6 m³/j, ces valeurs semblent sous-estimées et peuvent s'expliquer par un défaut d'étanchéité du seuil du canal de mesure ou un mauvais calage de la sonde.

Par ailleurs, les débits entrants étant estimés à partir des temps de fonctionnement et du débit des pompes du poste principal, ils peuvent être surestimés du fait de bouchages ou dysfonctionnement du poste (déjà observé les années précédentes).



7. Charges hydrauliques station – Données journalières

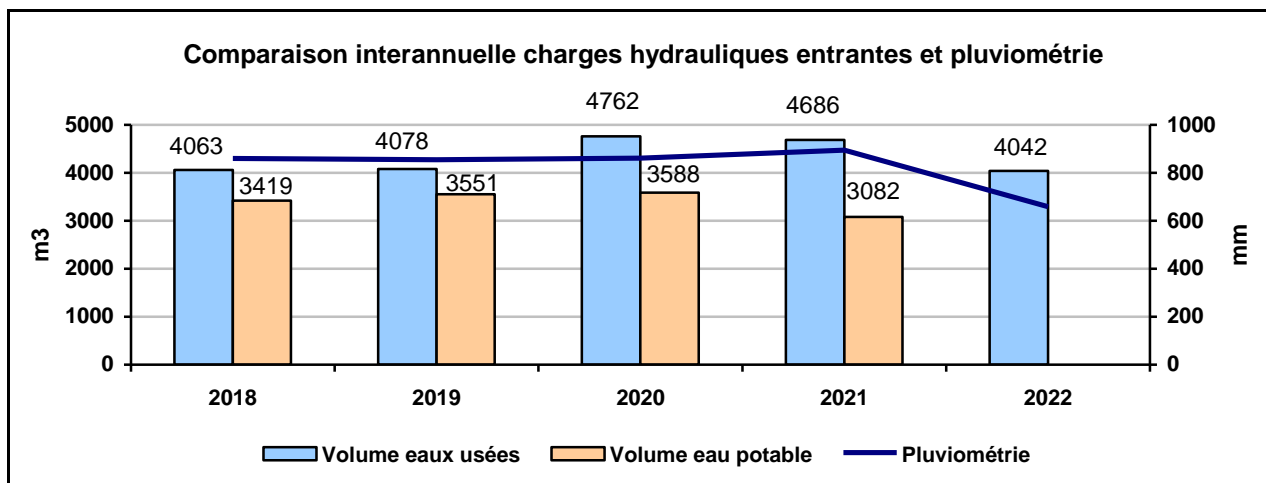


La courbe des débits sortants met en évidence des augmentations en périodes de nappe moyennement haute (début 2022) et de pluie, induisant la collecte d'eaux claires parasites.

8. Charges hydrauliques station - Annuel

Pas de transmission de données pour l'année 2019.

On constate une baisse des volumes collectés en 2022, probablement lié à la sécheresse et la faible pluviométrie, confirmant la collecte d'eaux claires parasites d'origine météorique.

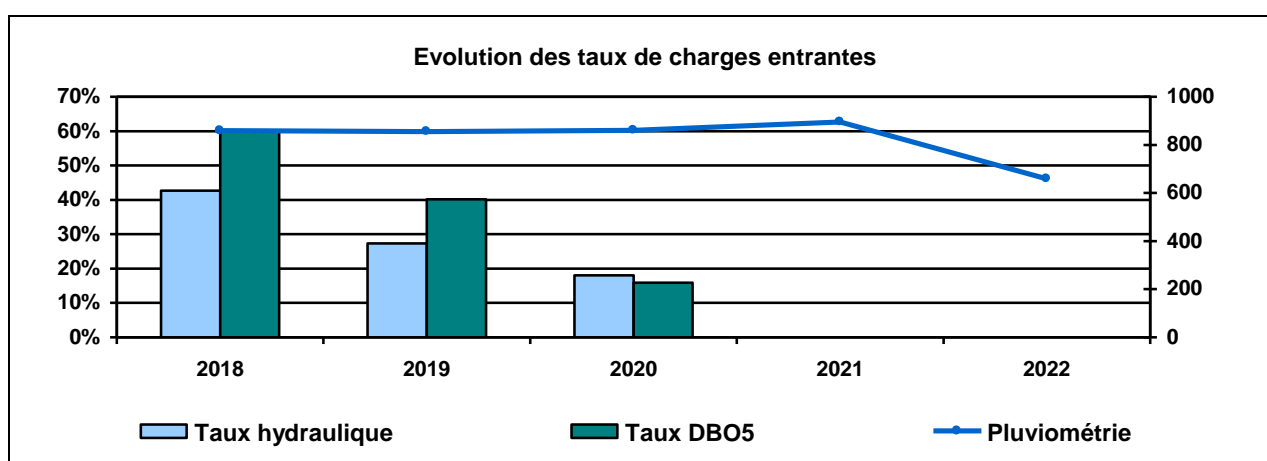


9. Charges organiques station

9.1 Charges organiques station – Historique des bilans réalisés

Date	Débit m³/j	Charge hydraulique %	MES			DCO			DBO ₅			Charge organique %	NK			NGL			Pt			Pluviométrie mm	Température °C	
			E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt		E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt			
			kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%		kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%			
05/06/2020	5,4	18	1,09	6	97	3,92	85	88,3	1,62	4	98,7	15,9	0,691	5,62	95,6	0,691	28,4	77,8	0,0591	0,4	96,3	1,6		
27/06/2019	8,2	27,3	2,23	33	87,9	10,5	259	79,8	4,1	38	92,4	40,2	1,01	21,8	82,3	1,01	22,1	82,1	0,0997	18,3	-51	0	20	
03/05/2018	12,8	42,7	4,45	15	95,7	12,5	106	89,1	6,14	12	97,5	60,2	1,38	8,8	91,9	1,38	16,6	84,6	0,141	8,6	21,8	0	12	
Normes						50	200	60			35	60			30									

10. Évolution des charges entrantes station



Bilans 24h effectués jusqu'en 2020 par la SAUR dans le cadre du contrat de prestation de service.

Les charges reçues en 2018 et 2019 étaient beaucoup plus élevées que celles attendues vis-à-vis de la population raccordée et sont probablement dûes au point de prélèvement dans le poste.

11. Consommation électrique station

Les relevés des compteurs n'étant pas réalisés, pas de données de consommation électrique pour l'année 2022.

12. Sous-produits de la station évacuée (VLC)

12.1 Année en cours

Sous-produits	Quantité (t)	Destinations
Refus de dégrillage	Pas de données	
Sables	Non concerné	
Huiles / graisses	Pas de données	

13. Réactifs station

Sans objet.

14. Boues produites de la file eau

Les boues sont extraites vers des lits de séchage plantés de roseaux : pas d'estimation réalisée des boues produites

15. Quantité de boues évacuées

Pas d'évacuation effectuée en 2022 (aucun curage réalisé depuis la mise en service de la station).

16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022

16.1 Interventions du SATESE

NOMBRE DE VISITES

Visite d'assistance : 1 (22 novembre 2011)

16.2 Tests réalisés par l'exploitant

Pas de tests réalisés.

17. Conclusion

Le réseau :

Le débit moyen mesuré en sortie de station (sonde US) est de 6,6 m³/j, soit 22 % du nominal, pour un débit sanitaire estimé d'environ 7,6 m³/j.

Le débit moyen journalier entrant, estimé à partir des temps de fonctionnement du poste principal, est de 11 m³/j. Possible surestimation dûe à des dysfonctionnements ou bouchage du poste.

La courbe des débits met en évidence des augmentations en périodes de pluie (notamment les années précédentes, moins sèches que 2022), induisant la collecte d'eaux claires parasites météoriques. Ce point, ainsi que l'écart observé entre les débits entrant et sortant, devront être étudiés lors des campagnes de mesures programmées en 2023 dans le cadre du schéma directeur lancé en 2022 par la CDC des Pays de l'Aigle.

La station :

Réglementairement, station de capacité inférieure à 12 kg/j de DBO₅, pas d'autosurveillance à effectuer. Les résultats des tests réalisés lors de la visite indiquaient une qualité de rejet correcte.

Bon état général de la station et des lits de biophytes.

Les boues :

Pas d'évacuation de boues réalisée à ce jour, stockage des boues sur les lits de séchage plantés de roseaux (taux de remplissage inférieur à 50 %). Pas d'estimation réalisée des boues produites.



S.A.T.E.S.E.
SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS
de STATIONS d'ÉPURATION

**BILAN DE FONCTIONNEMENT 2022
DE LA STATION D'ÉPURATION DE :
MOULINS LA MARCHE (0461297S0002)**

SOMMAIRE

1. Données générales réseau.....	3
2. Organes particuliers du système de collecte.....	3
2.1 Poste de refoulement ou relèvement.....	3
2.2 Déversoir d'orage/Trop-plein.....	3
3. Rejets « autres que domestiques ».....	3
4. Données générales station.....	4
5. Exigences réglementaires station (Arrêté local du 09/06/2015).....	4
6. Charges hydrauliques station - Mensuel.....	4
7. Charges hydrauliques station.....	5
7.1 Synthèse de l'année 2022:.....	5
7.2 Évolution des charges hydrauliques.....	6
8. Charges organiques station - Historique des bilans réalisés.....	7
9. Évolution des charges entrantes station.....	7
10. Consommation électrique station.....	8
11. Évolution de la consommation électrique station.....	8
12. Sous-produits de la station évacuée (VLC).....	9
12.1 Année en cours.....	9
12.2 Évolution.....	9
13. Réactifs station.....	9
14. Boues extraites de la file eau.....	9
15. Quantité de boues évacuées.....	10
16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022.....	10
16.1 Interventions du SATESE.....	10
16.2 Tests réalisés par l'exploitant.....	10
17. Conclusion.....	10

1. Données générales réseau

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Date du dernier diagnostic :	2010
Exploitant :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Règlement d'assainissement :	Oui
Type de réseau :	Séparatif (dont 100 % de séparatif et 0 % d'unitaire)		
Longueur :	6 368 ml (dont 173 ml de refoulement)		
Nombre de branchements :	345	Volume assujetti (2021) :	16 892 m ³
Estimation de la population raccordée :	607 habitants permanents 0 habitants saisonniers		
Estimation des rejets autres que domestiques :	0 EH	% des eaux collectées arrivant à la station :	100 %
Estimation du volume rejeté par habitant :	0 l/j		

2. Organes particuliers du système de collecte

2.1 Poste de refoulement ou relèvement

Libellé	Commune	Nomenclature	Télégestion	Branchements amont	Nb de pompes
PR route de Courtomer	Moulins-la-Marche	Hors nomenclature	Non	Non connu	2

2.2 Déversoir d'orage/Trop-plein

Libellé	Commune	Nomenclature	Équipement	Milieu récepteur
Trop-plein du poste entrée station (regard amont poste)	Moulins-la-Marche	Point réglementaire A2	Détection nombre et temps de déversement	Canalisation en sortie de station puis rivière la Sarthe

3. Rejets « autres que domestiques »

Libellé	Date Autorisation de rejet	Charge organique autorisée (kg DBO ₅ /j)	Commentaires
Boulangerie Au roi de la Brioche	SO	SO	
Boulangerie La Craquantine	SO	SO	
Charcutier traiteur	SO	SO	
Collège André Collet	SO	SO	
Ecole	SO	SO	
EHPAD Le Home Moulinois	SO	SO	
Garages	SO	SO	
Hôtel Restaurant Le Dauphin Moulinois	SO	SO	
Maison de la presse	SO	SO	
Maison Perce Neige	SO	SO	
Pharmacie	SO	SO	
Salle polyvalente	SO	SO	

SO : sans objet

4. Données générales station

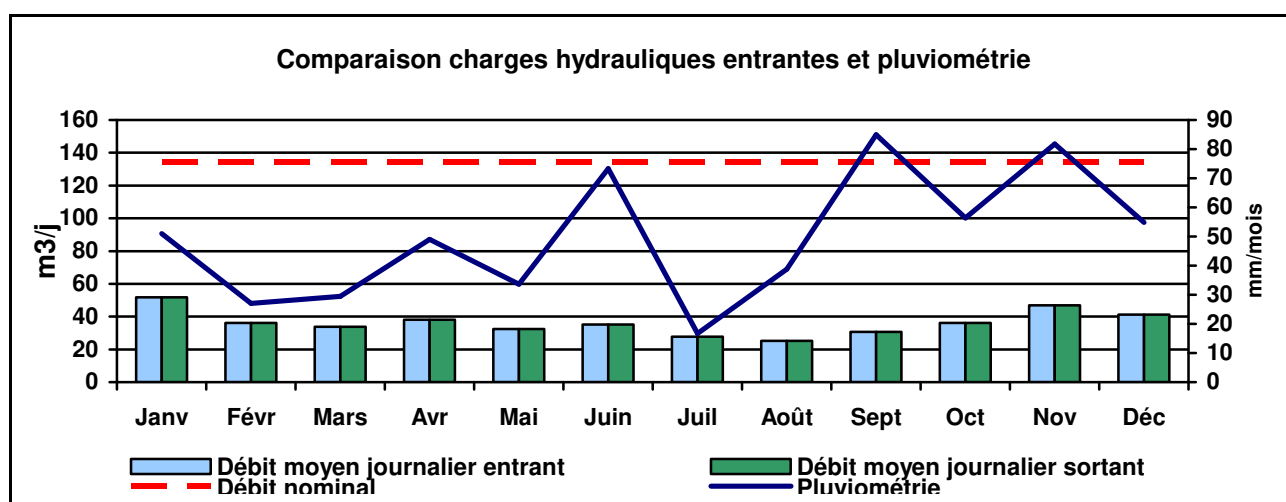
Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Constructeur :	SAUR
Exploitant :	SAUR (prestation de services)	Technicien référent :	Madame Coralie BIDAUX
Commune d'implantation :	Moulins-la-Marche	Milieu récepteur :	La Sarthe
Date de mise en service :	01/01/2017	Arrêté local :	09/06/2015
Type de traitement :	Boues activées		
Capacité constructeur :	900 EH 54 kg DBO ₅ /j	Débit nominal (temps sec) :	134 m ³ /j
		Débit de référence :	102 m ³ /j
Date du plan d'épandage :			

5. Exigences réglementaires station (Arrêté local du 09/06/2015)

Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Concentrations réductrices (mg/l)	Rendements minimaux (%)	Nombre de bilans d'autosurveillance	Tolérances maximales
MES	20			2/an	
DCO	90			2/an	
DBO ₅	25			2/an	
NK	10	-		2/an	-
NGL (*)	15	-		2/an	-
PT (*)	2	-		2/an	-
NO ₂		-		2/an	-
NO ₃		-		2/an	-

(*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore (stations >600 kg/j de DBO₅), rejet en zone sensible à l'eutrophisation.

6. Charges hydrauliques station - Mensuel



Les débits en sortie de station sont assimilés au débit entrant, le transmetteur ne fonctionnant plus depuis avril 2020.

Le graphique met en évidence une légère incidence de la pluviométrie sur les volumes entrants, induisant la collecte d'eaux parasites. A noter que l'année 2022 a été particulièrement sèche (faible remontée de nappe et faible pluviométrie) si bien que la collecte d'eaux claires parasites est peu visible.

7. Charges hydrauliques station

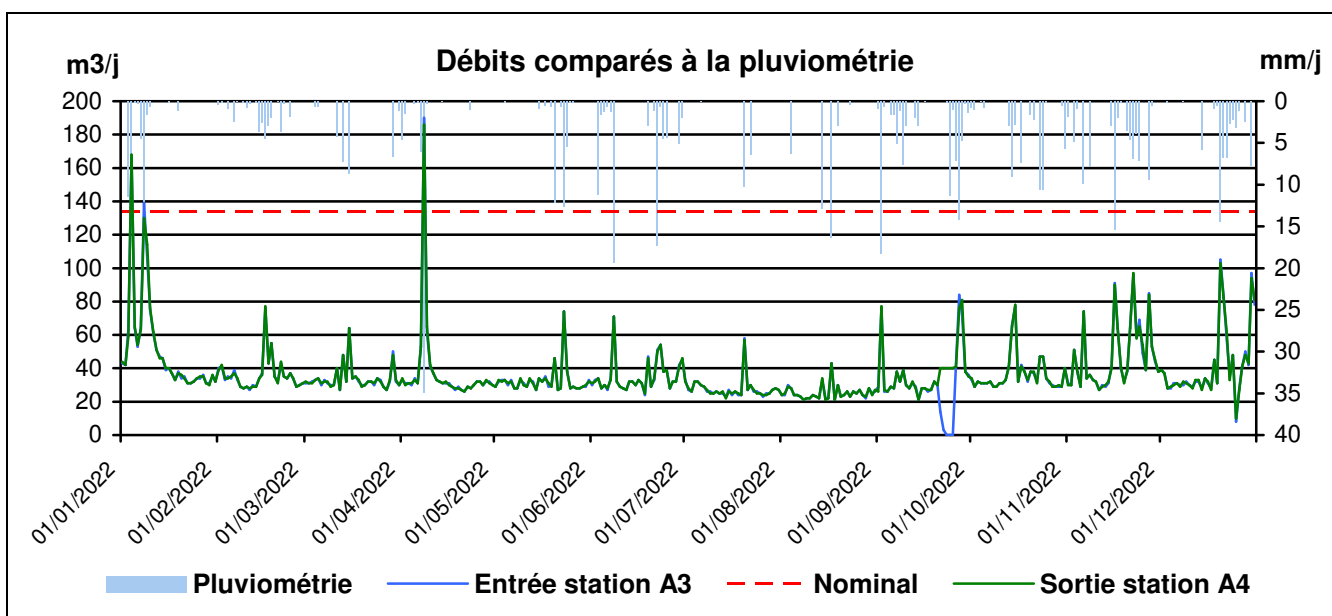
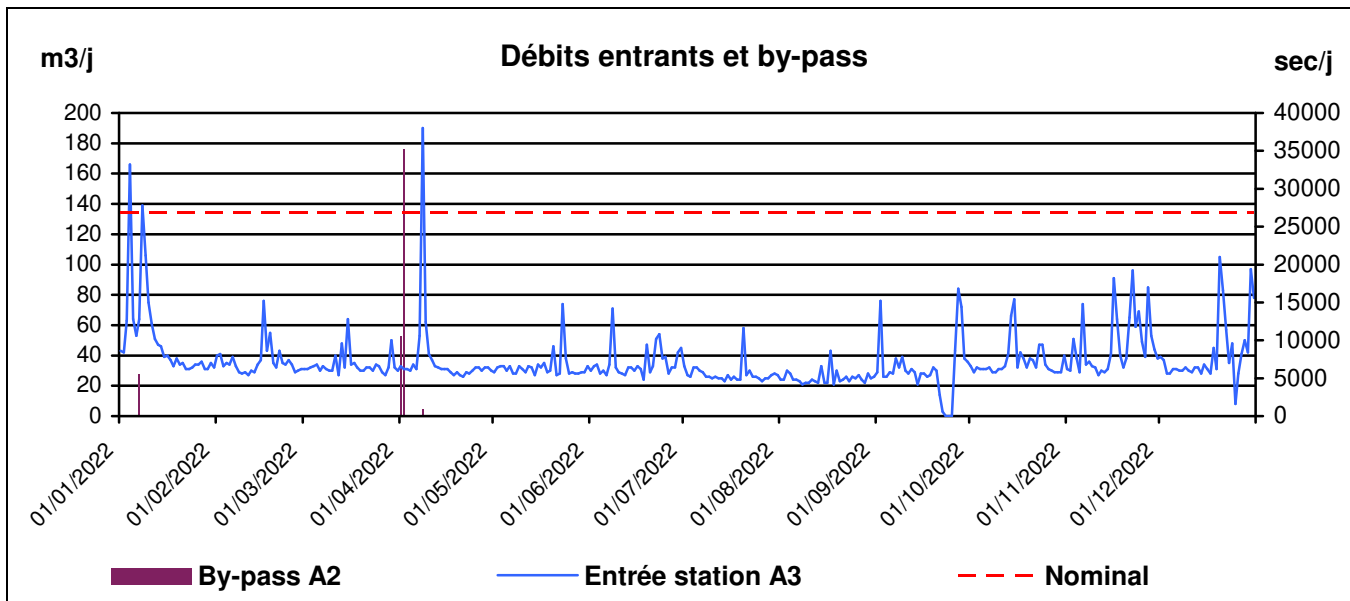
7.1 Synthèse de l'année 2022:

Mois	Débit déversoir A2 (secondes/mois)	Débit entrée A3 (m ³ /j)	Débit sortie A4 (m ³ /j)	Débit bypass A5 (m ³ /j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	5 548	51,7	51,7	--	51
Février	0	36,1	36,1	--	27
Mars	0	33,8	33,8	--	29,5
Avril	46 627	38,1	38,1	--	49
Mai	0	32,5	32,5	--	33,6
Juin	0	35,2	35,2	--	73,3
Juillet	0	27,6	27,6	--	16,7
Août	0	25,2	25,2	--	38,8
Septembre	0	36,8	36,8	--	85
Octobre	0	36,3	36,3	--	56,4
Novembre	0	46,9	46,9	--	81,8
Décembre	0	41,2	41,2	--	54,8
Total annuel	52 175 sec	13 423 m³	13 423 m³	--	596,9 mm

	Déversoir (A2)	Entrée (A3)	Sortie (A4)	By-Pass (A5)
Débit moyen (m3/j)	X	36,8	36,8	
Débit minimum (m3/j)	X	10	10	
Débit maximum (m3/j)	X	186	186	
Pourcentage du nominal	-	27,4	-	-
Nombre de dépassement de la capacité nominale	-	2	-	-
Écart type avec l'entrée (m3/j)	-	-		-
Nombre de déversement	5	-	-	-
Nombre de déversement non-justifiés		-	-	-
Nombre annuel de valeurs	365	365	365	

Le by-pass en entrée de station (point réglementaire A2) est équipé d'une sonde mesurant les nombres et temps de déversement (pas d'estimation de volume) : 5 évènements (52 175 secondes au total) ont été enregistrés en 2022, pas systématiquement liés à de fortes pluies et pouvant être dûs à un dysfonctionnement du poste en aval (cf. début avril).

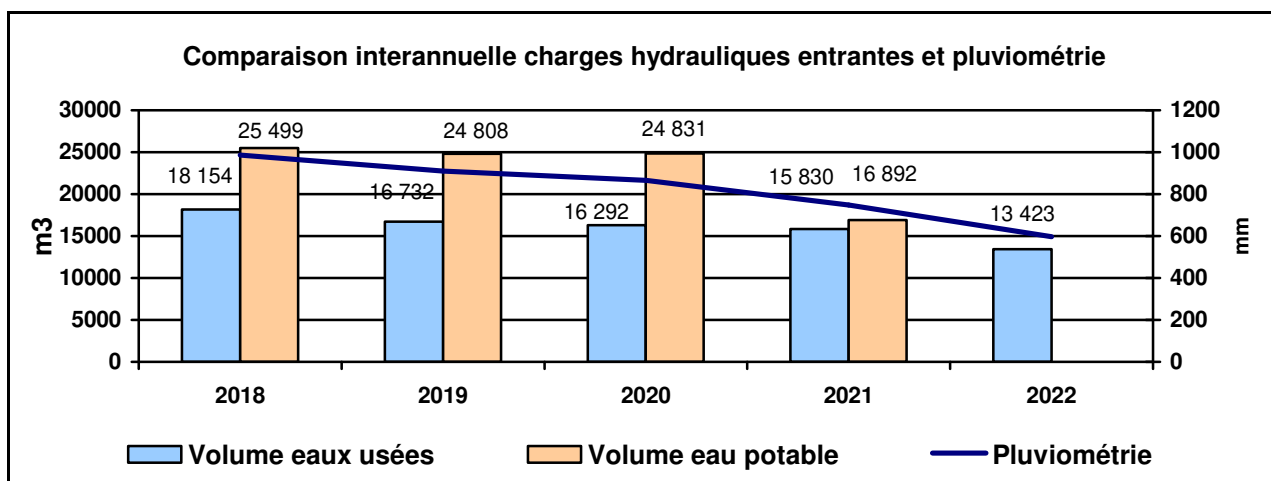
La courbe des débits journaliers met en évidence l'incidence de la pluviométrie sur les volumes collectés à la station, confirmant la présence d'eaux claires parasites.



7.2 Évolution des charges hydrauliques

Mois	Déversoir en tête A2 (secondes)	Entrée Station A3 (m ³)	Nombre de déversements non justifiés	Pluviométrie (mm)
Total 2018	Pas de données	18 154		986
Total 2019		16 732		910
Total 2020		16 292		866
Total 2021	28 523	15 830		749
Total 2022	52 175	13423		597

Depuis plusieurs années, les débits entrants mesurés sont beaucoup plus faibles que les volumes d'eau potable consommés. Selon les données transmises, il y aurait seulement 16 abonnés à l'assainissement. Ces valeurs incohérentes vont être étudiées plus précisément dans le cadre du schéma directeur en cours à l'échelle de la CDC des Pays de l'Aigle.



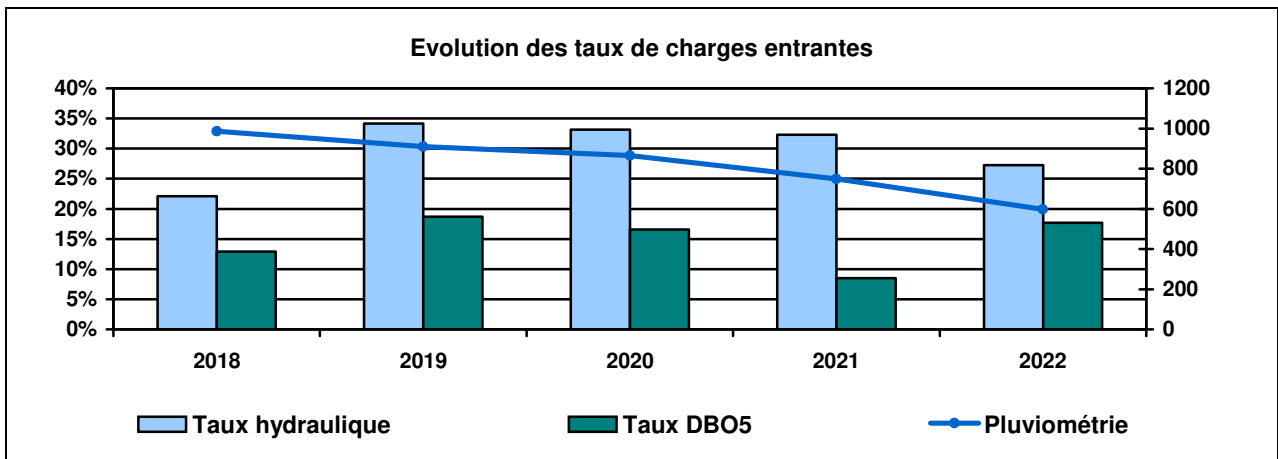
NB : données pluviométriques de Météo France (station de Soligny La Trappe pour 2018, 2019 et 2020 – station de Tourouvre pour 2021).

8. Charges organiques station - Historique des bilans réalisés

Date	Débit		MES			DCO			DBO ₅			Charge organique	NK			NGL			Pt			Pluviométrie	Température	
	m³/j	%	E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt		E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt			
			kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%		kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%			
06/07/2022	33	25	10,6	6	98,1	24,2	32	95,6	9,57	4	98,6	17,7	2,77	3,9	95,4		23		0,286	0,3	96,5	0	20,4	
08/04/2021	33	25	6,9	20	90,5	16	23	95,2	4,6	1	99,3	8,5	1,79	3,2	94,6		4		0,184	0,76	87,6	0	10,5	
28/09/2020	32	23,8	11,6	3,8	99	27,4	23	97,3	7,68	3	98,8	14,2	2,56	1,8	97,8	2,56	9,91	87,6	0,26	0,93	88,6	4	12	
08/06/2020	32	23,8	16,8	10	96,2	35,3	28	94,9	10,2	4	97,5	18,9	2,77	3	93	2,77	3,51	91,8	0,336	0,7	86,6	0	16	
12/11/2019	88	65,6	15	2,4	98,6	15,5	17	90,3	7,39	3	96,4	13,7	2,81	3	90,6	2,94	11,5	65,6	0,308	0,18	94,9	13	11	
13/06/2019	40	29,8	36	5	99,4	33,2	25	97	12,8	3	99,1	23,7	3,52	3	96,6	3,52	27,9	68,3	0,464	0,4	96,6	0	16	
19/11/2018	34	15,1	19	4,8	99	17,8	15	96,6	6,12	3	98	11,3	3,03	3	96	3,03	32,5	57,1	0,316	0,16	98	2	10	
07/06/2018	34		11,7	5,2	98	13,3	27	93	7,8	3	99	14,4	2,4	9,9	86	2,61	10,18	86	0,3	0,3	96	12		
Normes						20		90			25			10			15			2				

9. Évolution des charges entrantes station

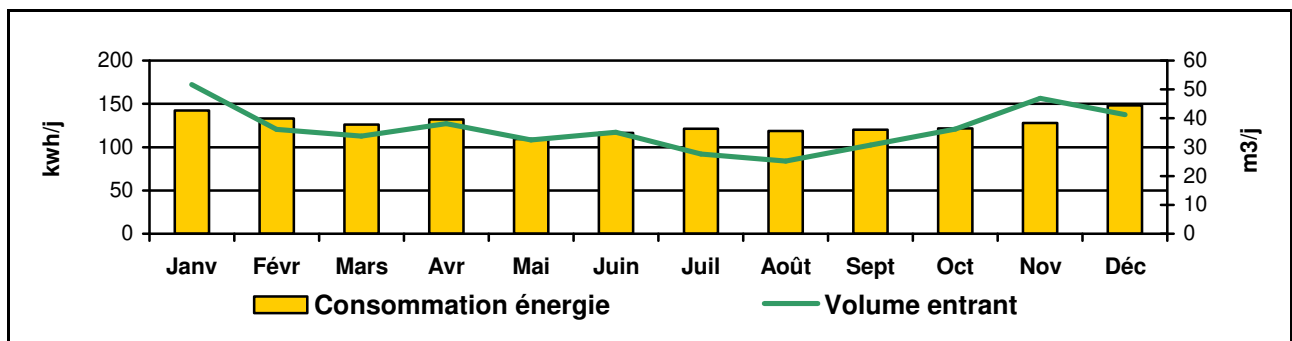
		2018	2019	2020	2021	2022
Charge hydraulique (m³/j)	moy	49,7	45,8	44,5	43,4	36,8
	min	8	19	23	16	10
	max	267	241	207	235	186
Charge organique (kg DBO ₅ /j)	moy	6,97	10,1	8,96	4,6	9,6
	min	6,12	7,39	7,68	4,6	9,6
	max	7,82	12,8	10,2	4,6	9,6
Moyenne par rapport aux capacités nominales	% hydr.	22,1	34,2	33,2	32,3	27,3
	EH	332	306	297	289	244
	% orga.	12,9	18,7	16,6	8,5	17,7
	EH	116	168	149	77	160



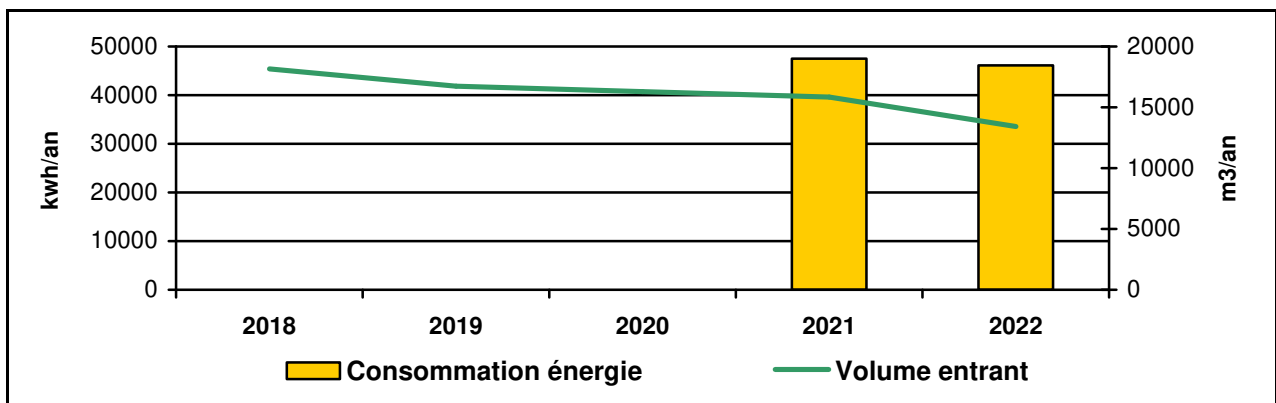
Les charges reçues sont beaucoup plus faibles que celles attendues (notamment lors du bilan de 2021). Sur la base de 600 habitants raccordés, la station reçoit seulement entre 30 et 50 % de la pollution attendue (5 à 10 kg/j de DBO5 pour 22 kg/j attendus). Cela s'explique en partie par le point de prélèvement localisé en aval du tamis (abattement partiel de la pollution). Cependant, les faibles charges et volumes collectés à la station interrogent : ces points devront être étudiés plus précisément dans le cadre du schéma directeur en cours.

10. Consommation électrique station

Mois	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Énergie (kWh/j)	142	133	126	132	110	116	121	119	120	122	128	148



11. Évolution de la consommation électrique station



Pas de données transmises par l'exploitant pour les années 2018, 2019 et 2020.

12. Sous-produits de la station évacuée (VLC)

12.1 Année en cours

Sous-produits	Quantité (t)	Destinations
Refus de dégrillage	Pas de données	
Sables	Pas de données	Transit
Huiles / graisses	Sans objet	

12.2 Évolution

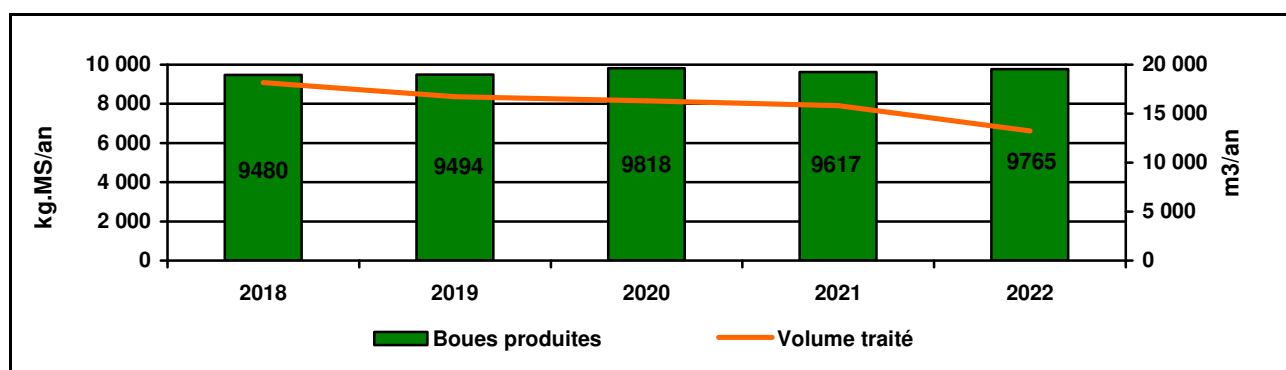
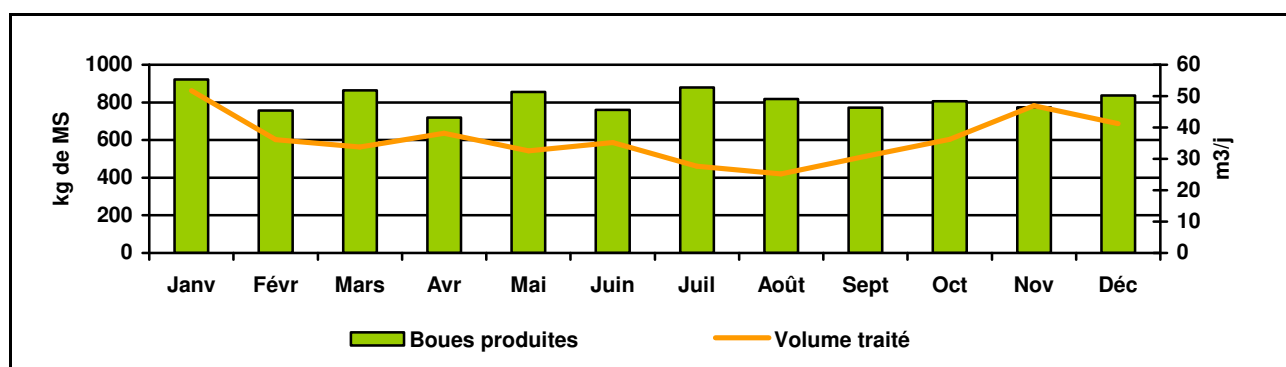
Pas d'historique de données.

13. Réactifs station

Année	Eau (S14)		Boue (S15)	
	Chlorure ferrique (kg/an)	Polymères (kg/an)	Chaux (kg/an)	Polymères (kg/an)
2020	Pas de données	Sans objet	Sans objet	Sans objet
2021				
2022				

14. Boues extraites de la file eau

Mois	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Quantité de boues (kg MS)	921	756	864	720	855	760	880	818	773	806	774	837



15. Quantité de boues évacuées

Il n'y a pas eu d'évacuations de boues depuis la mise en service de la station (taux de remplissage des lits de séchage d'environ 35 %).

16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022

16.1 Interventions du SATESE

NOMBRE DE VISITES

Autosurveillance réglementaire :

1 (5 et 6 juillet 2022)

16.2 Tests réalisés par l'exploitant

Mois	N-NH4+ (mg/l)				N-NO3- (mg/l)				P-PO43- (mg/l)			
	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb
Janvier	0	0	0	8	8,75	0	10	8				
Février	0	0	0	7	0	0	0	7				
Mars	0,5	0	2	4	0	0	0	4				
Avril	0	0	0	6	10	10	10	6				
Mai	0	0	0	6	3,33	0	10	6				
Juin	3,13	0	5	8	2,5	0	10	8				
Juillet	1,67	0	10	6	33,3	25	50	6				
Août	0	0	0	7	46,4	25	50	7				
Septembre	0	0	0	5	20	0	50	5				
Octobre	0	0	0	5	25	25	25	5				
Novembre	0	0	0	4	25	25	25	4				
Décembre	0	0	0	5	30	0	50	5				

17. Conclusion

Le réseau :

Le débit moyen entrant mesuré par le débitmètre électromagnétique est de 36,8 m³/j soit 27 % du nominal. Il a varié de 10 à 186 m³/j, avec seulement 2 dépassements observés de la capacité nominale hydraulique.

Il subsiste des interrogations sur les débits entrants par temps sec mesurés qui sont nettement inférieurs au débit sanitaire estimé de 41,6 m³/j. De plus, l'augmentation des volumes en période de nappe haute et lors d'évènements pluvieux, et l'effluent brut régulièrement dilué, induisent la présence d'eaux claires parasites. Les mesures de débit entrant devraient de ce fait être plus élevées que celles observées. Les pompes du poste en entrée de station sont très fréquemment bouchées.

Ces points sont à étudier dans le cadre des campagnes de mesures programmées en 2023 (schéma directeur à l'échelle de la CDC en cours).

Le by-pass en entrée de station (point réglementaire A2) est équipé d'une sonde mesurant les nombres et temps de déversement (pas d'estimation de volume) : 5 évènements (52 175 secondes au total) ont été enregistrés en 2022, pas systématiquement liés à de fortes pluies et pouvant être dûs à un dysfonctionnement du poste en aval.

La station :

Le seuil de qualité de rejet selon le récépissé de déclaration n'est pas respecté pour le paramètre NGL. Les concentrations au rejet pour les autres paramètres ainsi que les abattements de pollution sont cependant très satisfaisants. La station était respectivement à 25 % et 18 % de ses capacités nominales hydrauliques et organiques. Les charges reçues étaient à nouveau plus faibles que celles attendues vis à vis de la population raccordée (50 %).

Le transmetteur en sortie de station ne fonctionne plus depuis fin avril 2020. Le schéma directeur en cours devra étudier l'éventuelle remise en service de cet équipement étant donné les problèmes hydrauliques observés entre la sortie du clarificateur et l'entrée du canal.

Les boues :

La production de boues pour l'année 2022 est estimée à 2 246 m³, soit 9,76 tMS. Il n'y a pas eu d'évacuations des boues des lits de séchage plantés de roseaux.



S.A.T.E.S.E.
SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS
de STATIONS d'ÉPURATION

**BILAN DE FONCTIONNEMENT 2022
DE LA STATION D'ÉPURATION DE :
SAINT HILAIRE SUR RILLE (0361 40601 000)**

SOMMAIRE

1. Données générales réseau	3
2. Organes particuliers du système de collecte	3
2.1 Poste de refoulement ou relèvement.....	3
2.2 Déversoir d'orage/Trop-plein.....	3
3. Rejets « autres que domestiques »	3
4. Données générales station.....	3
5. Exigences réglementaires station (Arrêté local du 14/06/2010).....	4
6. Charges hydrauliques station - Mensuel.....	4
7. Charges hydrauliques station - Annuel	5
8. Charges organiques station – Historique des bilans réalisés	5
9. Évolution des charges entrantes station (Bilans 24h)	6
10. Consommation électrique station	6
11. Évolution de la consommation électrique station.....	6
12. Sous-produits de la station évacuée (VLC).....	7
13. Réactifs station.....	7
14. Boues extraites de la file eau.....	7
15. Quantité de boues évacuées.....	7
16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022	8
16.1 Interventions du SATESE	8
16.2 Tests réalisés par l'exploitant.....	8
17. Conclusion.....	8

1. Données générales réseau

<i>Maître d'ouvrage :</i>	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	<i>Date du dernier diagnostic :</i>	--
<i>Exploitant :</i>	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	<i>Règlement d'assainissement :</i>	Oui
<i>Type de réseau :</i>	Séparatif (dont 100 % de séparatif et 0 % d'unitaire)		
<i>Longueur :</i>	3 307 ml (dont 0 ml de refoulement)		
<i>Nombre de branchements :</i>	123	<i>Volume assujetti (2021) :</i>	7 652 m ³
<i>Estimation de la population raccordée :</i>	278 habitants permanents 0 habitants saisonniers		
<i>Estimation des rejets autres que domestiques :</i>	0 EH	<i>% des eaux collectées arrivant à la station :</i>	100 %
<i>Estimation du volume rejeté par habitant :</i>	0 l/j		

2. Organes particuliers du système de collecte

2.1 Poste de refoulement ou relèvement

Sans objet.

2.2 Déversoir d'orage/Trop-plein

Libellé	Commune	Nomenclature	Équipement	Milieu récepteur
By-pass en entrée de station	Saint Hilaire sur Rille	Point réglementaire A2	Aucun Canalisation rejoignant la sortie des biodisques avec comptage via le canal de mesure sortie station	Cours d'eau La Risle

3. Rejets « autres que domestiques »

Libellé	Date Autorisation de rejet	Charge organique autorisée (kg DBO ₅ /j)	Commentaires
Café bar concert La Classe	SO	SO	
Salle polyvalente	SO	SO	

SO : Sans Objet

4. Données générales station

<i>Maître d'ouvrage :</i>	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	<i>Constructeur :</i>	MSE
<i>Exploitant :</i>	SAUR (Prestation de services)	<i>Technicien référent :</i>	Madame Coralie BIDAUX
<i>Commune d'implantation :</i>	Saint-Hilaire-sur-Risle	<i>Milieu récepteur :</i>	la Risle
<i>Date de mise en service :</i>	01/01/2011	<i>Arrêté local :</i>	14/06/2010
<i>Type de traitement :</i>	Disque biologique		
<i>Capacité constructeur :</i>	350 EH 21 kg DBO ₅ /j	<i>Débit nominal (temps sec) :</i>	52 m ³ /j
		<i>Débit de référence :</i>	33 m ³ /j
<i>Date du plan d'épandage :</i>			

5. Exigences réglementaires station (Arrêté local du 14/06/2010)

Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Concentrations réductrices (mg/l)	Rendements minimaux (%)	Nombre de bilans d'autosurveillance	Tolérances maximales
MES	45		80	1/2 ans	
DCO	175		70	1/2 ans	
DBO ₅	35		80	1/2 ans	
NK	45	-		1/2 ans	-
NGL (*)	50	-		1/2 ans	-
PT (*)	7	-		1/2 ans	-
NO ₂		-		1/2 ans	-
NO ₃		-		1/2 ans	-

(*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore (stations >600 kg/j de DBO₅), rejet en zone sensible à l'eutrophisation.

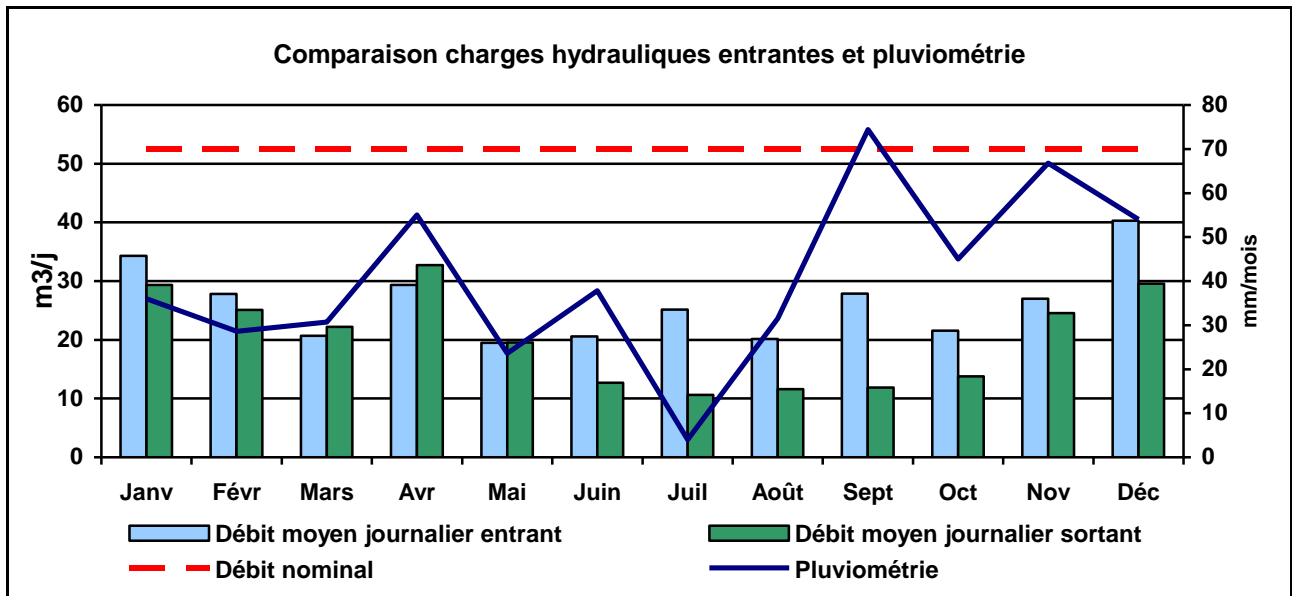
6. Charges hydrauliques station - Mensuel

Mois	Débit entrée (m ³ /j)	Débit sortie (m ³ /j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	34,3	29,35	36
Février	27,8	25,10	28,6
Mars	20,7	22,22	30,7
Avril	29,4	32,70	55
Mai	19,5	19,57	23,6
Juin	20,6	12,70	37,8
Juillet	25,2	10,62	4
Août	20,2	11,57	31,5
Septembre	27,9	11,89	74,4
Octobre	21,6	13,80	45
Novembre	27	24,54	66,8
Décembre	40,3	29,56	54
Débit moyen (m ³ /j)	26,2	20,30	
Débit minimum (m ³ /j)	19,5	10,62	
Débit maximum (m ³ /j)	40,3	32,70	
Total annuel	9 556 m³	7 410 m³	487,4 mm

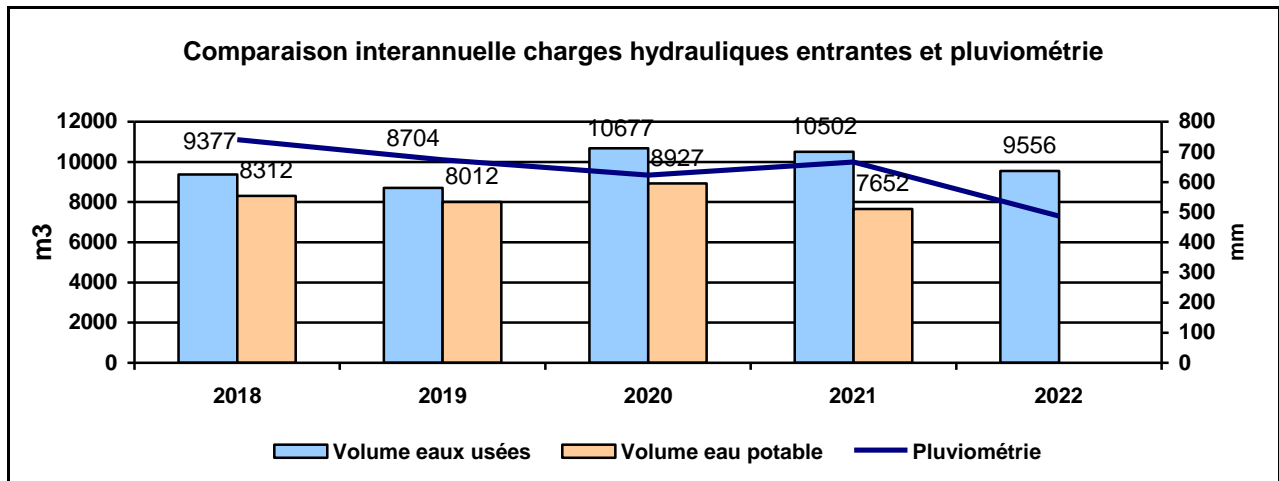
Le graphique met en évidence une influence de la pluviométrie sur les volumes collectés à la station.

A partir de juin, les débits sortants sont beaucoup plus faibles qu'en entrée de station, pouvant être dû à une dérive de la mesure liée aux fortes chaleurs. Une vérification a été effectuée par le SATESE lors du bilan avec bonne concordance des hauteurs mesurées. Cependant, une vérification de la loi hauteur-débit paramétrée dans le transmetteur est préconisée (non réalisée car verrouillage par mot de passe).

Un contrôle de la fiabilité des deux sondes de mesures est préconisé.



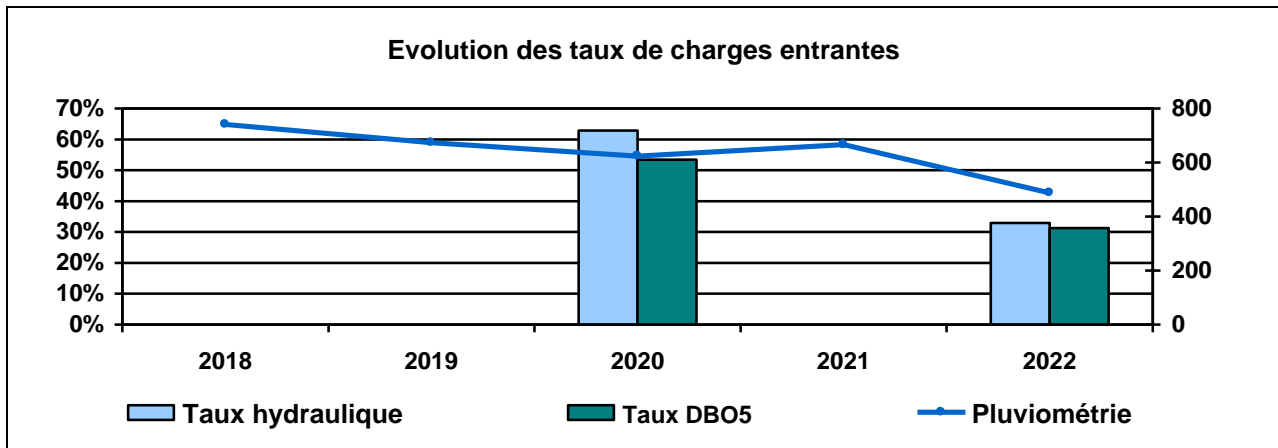
7. Charges hydrauliques station - Annuel



8. Charges organiques station – Historique des bilans réalisés

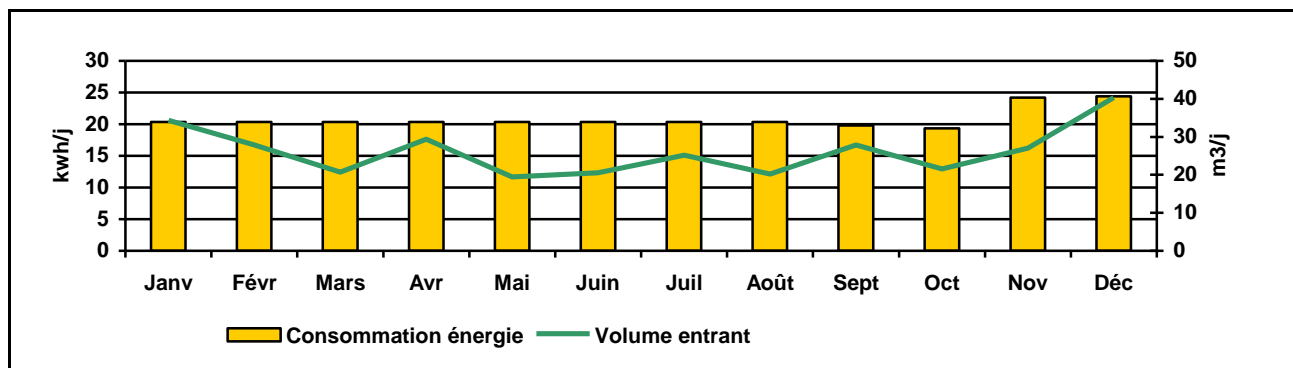
Date	Débit		MES			DCO			DBO ₅			Charge organique (%)	NK			NGL			Pt			Pluviométrie (mm)	Température (°C)
	m³/j	%	E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt		E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt		
14/09/2022	17,3	33	11,6	26	98,3	16,6	66	97	6,57	6	99,3	31,3	2,25	7	97,7	21		0,218	3,94	86,4	0,2	10,8	
27/10/2020	33	62,9	17,8	32	94,1	30,8	83	91,1	11,2	7	97,9	53,4	3,19	6,5	93,3			0,34	8,2	20,4	3,6	9,8	
Normes				45	80		175	70		35	80			45		50			7				

9. Évolution des charges entrantes station (Bilans 24h)



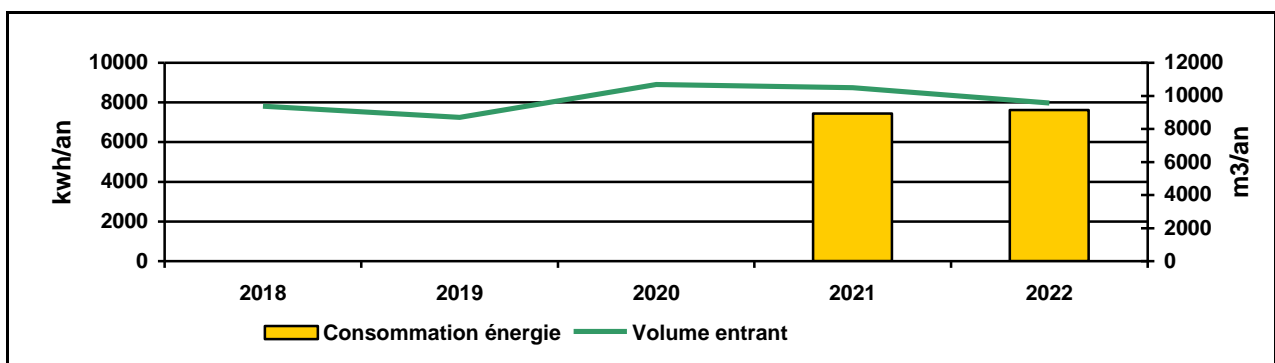
10. Consommation électrique station

Mois	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Énergie (kWh/j)	20,4	20,4	20,4	20,4	20,4	20,4	20,4	20,4	19,8	19,3	24,2	24,4



11. Évolution de la consommation électrique station

Année	Volume entrant (m³/an)	Énergie (kWh/an)
2018	9 377	Pas de relevés
2019	8 704	Pas de relevés
2020	10 677	Pas de relevés
2021	10 502	7 433
2022	9 556	7 624



12. Sous-produits de la station évacuée (VLC)

Sous-produits	Quantité (t)	Destinations
Refus de dégrillage	Pas de données	
Sables	Non concerné	
Huiles / graisses	Non concerné	

13. Réactifs station

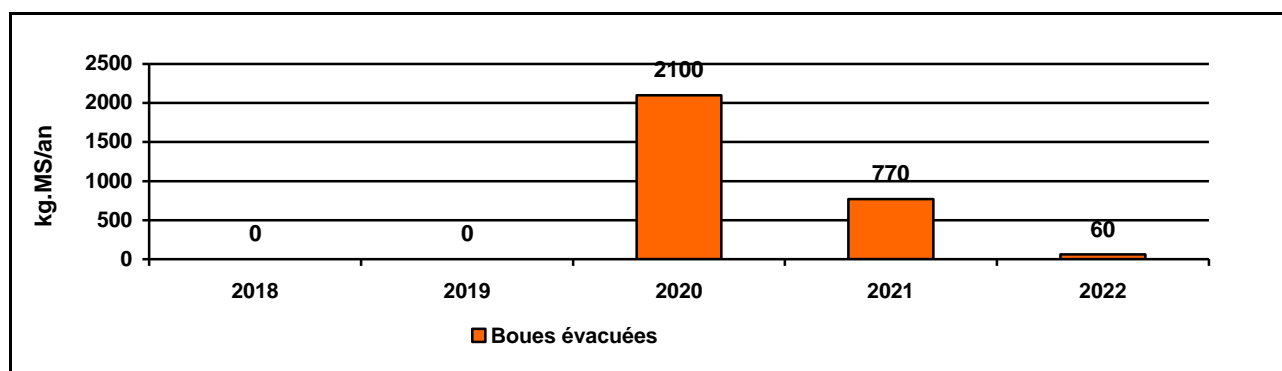
Année	Eau (S14)		Boue (S15)	
	Chlorure ferrique (kg/an)	Polymères (kg/an)	Chaux (kg/an)	Polymères (kg/an)
2020	Pas de données	Non concerné	0	0
2021	Pas de données	Non concerné	0	0
2022	Pas de données	Non concerné	0	0

14. Boues extraites de la file eau

Pas d'estimation des boues produites.

15. Quantité de boues évacuées

Année	Boues évacuées (t MS)
2018	1.65 (épandage agricole)
2019	Pas de données
2020	2,1 (Station d'épuration de Saint Sulpice Sur Rille)
2021	0,77 (Station d'épuration de Saint Sulpice Sur Rille)
2022	0,06 (Station d'épuration de Saint Sulpice Sur Rille)



Le volume de boues évacuées en 2020 paraît très élevé : interrogation sur les données transmises par l'exploitant AQUALTER de la station de Saint Sulpice sur Rille ayant réceptionné ces boues en décembre (161 m³ alors que la station de Saint Hilaire sur Rille dispose de 2 décanteurs-digesteurs et un silo de stockage pour un volume total de 98 m³ environ ?).

16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022

16.1 Interventions du SATESE

NOMBRE DE VISITES

Autosurveillance réglementaire :

1 (13 et 14 septembre 2022)

16.2 Tests réalisés par l'exploitant

Pas de tests réalisés.

17. Conclusion

Le réseau :

Les volumes entrants journaliers estimés à partir des relevés du débitmètre en place (sonde US) vont de 16 m³/j à 152 m³/j, avec un débit moyen de 28,4 m³/j (soit 54 % du débit nominal), pour un débit sanitaire estimé de 18,9 m³/j.

Les volumes moyens journaliers estimés à partir des relevés du débitmètre en sortie de station (sonde US) vont de 6 à 84 m³/j avec un débit moyen de 20 m³/j.

Un écart de mesure est toujours observé entre les débits entrant et sortant (-56 % lors du bilan).

Le débitmètre à ultrasons en sortie semble sous-estimer les mesures.

Un contrôle de la fiabilité des deux sondes de mesures est préconisé.

La courbe des débits met de nouveau en évidence la présence d'eaux claires parasites, principalement en période pluvieuse. L'identification de ces eaux claires parasites devra être étudiée lors de la campagne de mesure programmée en 2023 (schéma directeur en cours à l'échelle de la CDC des Pays de l'Aigle).

La station :

Réglementairement, une mesure d'autosurveillance est à effectuer 1 fois tous les 2 ans. Lors du bilan 24h 2022, les seuils de qualité exigés par le récépissé de déclaration du 14 juin 2010 étaient respectés, avec des abattements très satisfaisants. Les charges de pollution reçues étaient en équilibre avec respectivement 31 % et 33 % des capacités nominales organiques et hydrauliques.

La cloison d'un des deux décanteurs-digesteurs est cassée depuis 2 ans. Une intervention est à prévoir.

L'entretien du fossé de finition doit être effectué régulièrement afin de garantir le bon fonctionnement hydraulique en sortie de station.

Les boues :

Suite à l'interdiction d'épandage liée à la pandémie de COVID-19, 28 m³ (0.06 tMS) de boues de la station ont été évacuées pour retraitement vers la station de Saint-Sulpice-Sur-Risle le 8 novembre 2022.



S.A.T.E.S.E.
SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS
de STATIONS d'ÉPURATION

**BILAN DE FONCTIONNEMENT 2022
DE LA STATION D'ÉPURATION DE :
SAINT MARTIN D'ECUBLEI (036142301000)**

SOMMAIRE

1. Données générales réseau	3
2. Organes particuliers du système de collecte	3
2.1 Poste de refoulement ou relèvement	3
2.2 Déversoir d'orage/Trop-plein	3
3. Rejets « autres que domestiques »	3
4. Données générales station	3
5. Exigences réglementaires station (Arrêté national du 21/07/2015).....	4
6. Charges hydrauliques station - Mensuel	4
7. Charges hydrauliques station - Annuel.....	4
8. Charges organiques station – Historique des bilans réalisés	5
9. Évolution des charges entrantes station (Bilans 24h)	5
10. Consommation électrique station.....	5
11. Évolution de la consommation électrique station	6
12. Sous-produits de la station évacuée (VLC).....	6
13. Réactifs station	6
14. Boues extraites de la file eau	6
15. Quantité de boues évacuées.....	6
16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022.....	7
16.1 Interventions du SATESE.....	7
16.2 Tests réalisés par l'exploitant.....	7
17. Conclusion.....	8

1. Données générales réseau

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Date du dernier diagnostic :	
Exploitant :	AQUALTER	Règlement d'assainissement :	Oui
Type de réseau :	Séparatif (dont 100 % de séparatif et 0 % d'unitaire)		
Longueur :	9 226 ml (dont 711 ml de refoulement)		
Nombre de branchements :	221	Volume assujetti (2021) :	24 480 m ³
Estimation de la population raccordée :	541 habitants permanents 0 habitants saisonniers		
Estimation des rejets autres que domestiques :	0 EH	% des eaux collectées arrivant à la station :	100 %
Estimation du volume rejeté par habitant :	0 l/j		

2. Organes particuliers du système de collecte

2.1 Poste de refoulement ou relèvement

Libellé	Commune	Nomenclature	Télégestion	Branchements amont	Nb de pompes
PR Boni la Futai	Saint-Martin-d'Écublei	Hors nomenclature	Non	Non connu	2
PR L'Etre Vallois	Saint-Martin-d'Écublei	Hors nomenclature	Non	Non connu	2

2.2 Déversoir d'orage/Trop-plein

Sans objet.

3. Rejets « autres que domestiques »

Libellé	Date Autorisation de rejet	Charge organique autorisée (kg DBO ₅ /j)	Commentaires
Centre de loisirs/colonies de vacances	SO	SO	
Ecole	SO	SO	
Salle polyvalente	SO	SO	
SMA (wc)	SO	SO	

SO : Sans Objet

4. Données générales station

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Constructeur :	AEIC
Exploitant :	SAUR (Prestation de services)	Technicien référent :	Madame Coralie BIDAUX
Commune d'implantation :	Saint-Martin-d'Écublei	Milieu récepteur :	la Risle
Date de mise en service :	01/01/1991	Arrêté local :	
Type de traitement :	Boues activées		
Capacité constructeur :	500 EH 30 kg DBO ₅ /j	Débit nominal (temps sec) :	75 m ³ /j
		Débit de référence :	51 m ³ /j
Date du plan d'épandage :	22/04/2016		

5. Exigences réglementaires station (Arrêté national du 21/07/2015)

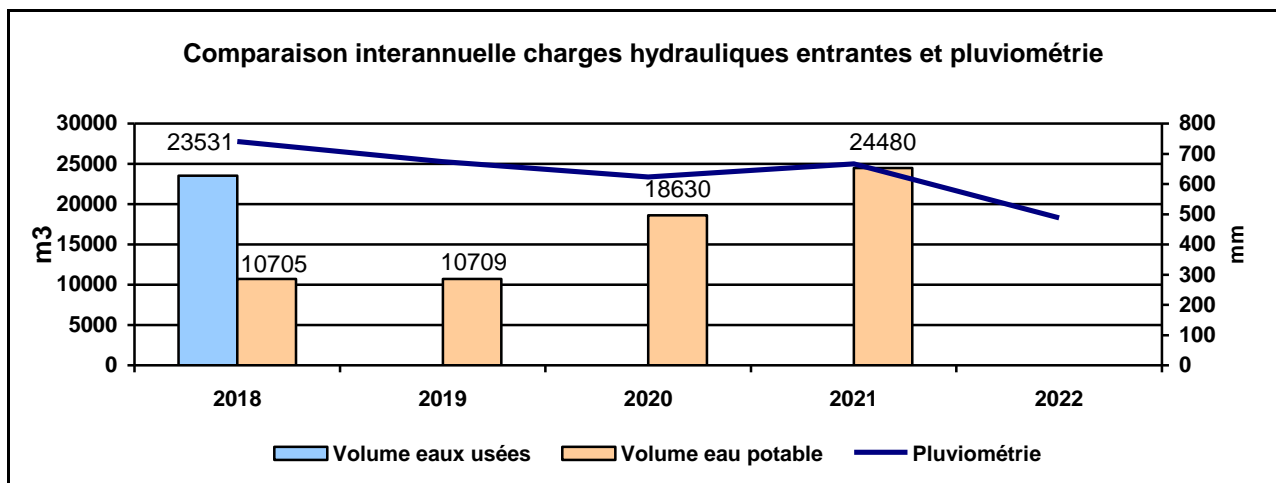
Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Concentrations réductrices (mg/l)	Rendements minimaux (%)	Nombre de bilans d'auto-surveillance	Tolérances maximales
MES		85	50	1/an	
DCO	200	400	60	1/an	
DBO ₅	35	70	60	1/an	
NK		-		1/an	-
NGL (*)		-		1/an	-
PT (*)		-		1/an	-
NO ₂		-		1/an	-
NO ₃		-		1/an	-

(*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore (stations >600 kg/j de DBO₅), rejet en zone sensible à l'eutrophisation.

6. Charges hydrauliques station - Mensuel

Absence de données de débits journaliers pour l'année 2022. Le transmetteur HydroRanger du débitmètre US en sortie de station a été remplacé en août 2021 mais n'a pas été paramétré (données non fiables) et les relevés ne sont pas effectués.

7. Charges hydrauliques station - Annuel

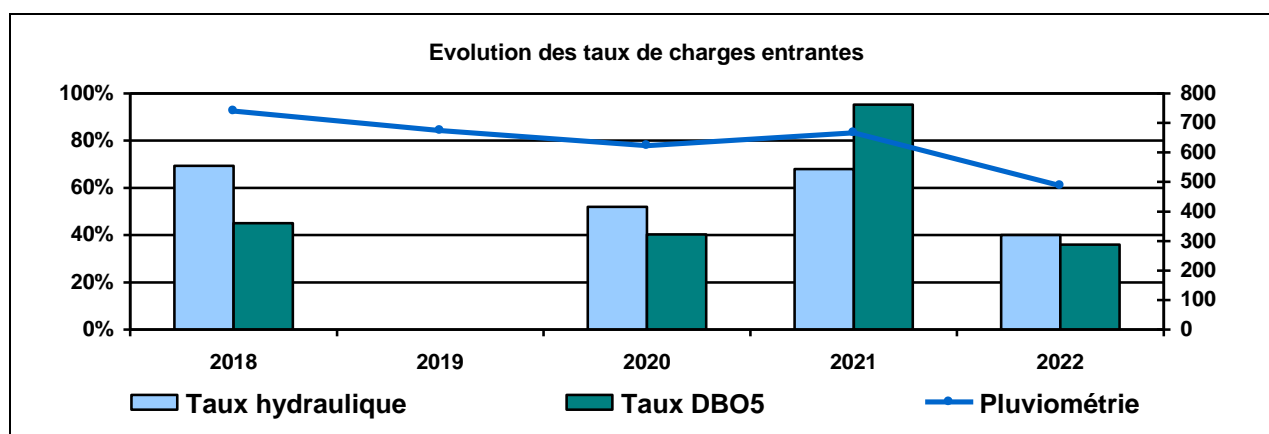


Pas de transmission des données de débits transitant par la station pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022.

8. Charges organiques station – Historique des bilans réalisés

Date	Débit	Charge hydraulique	MES			DCO			DBO ₅			Charge organique	NK			Pt			Pluviométrie	Température	
			E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt		E	S	Rdt	E	S	Rdt			
	m ³ /j	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	mm	°C	
29/06/2022	30	40	16,2	7	98,7	29,8	47	95,3	10,8	6	98,3	36	3,6	10	91,7	0,375	6,21	50,3	4,2	16,7	
27/07/2021	51	68	35,7	15	97,9	79	56	96,4	28,6	5	99,1	95,2	7,04	5,7	95,9	1	3,53	82	8,4	15,1	
17/09/2020	39	52	32	11	98,7	55,8	57	96	12,1	4	98,7	40,3	4,72	7,9	93,5	0,577	4,82	67,4	0	18	
16/10/2018	52	69,3	43,7	6	99,3	44,3	45	94,7	13,5	3	98,8	45,1	6,86	21,7	83,6	0,634	3,71	69,6	0		
Normes					50		200	60		35	60										

9. Évolution des charges entrantes station (Bilans 24h)

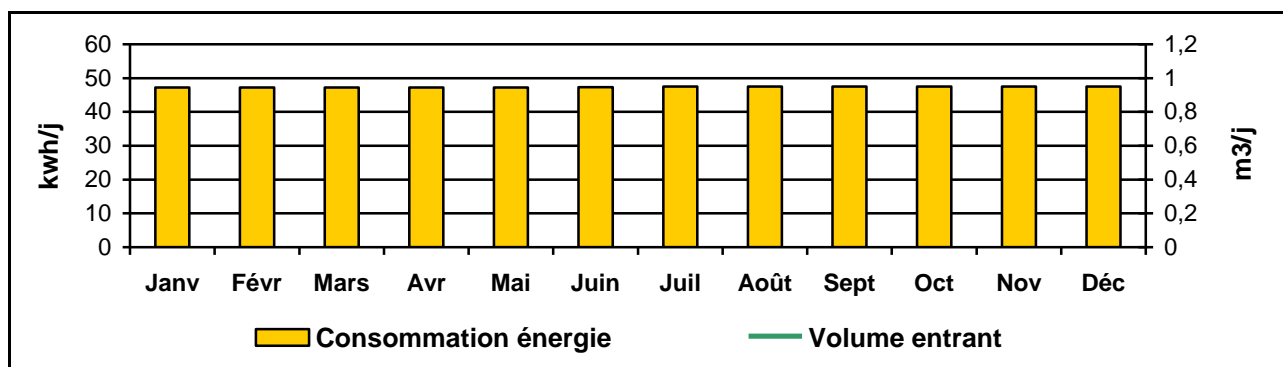


Avant la révision du 31 juillet 2020, l'arrêté du 21 juillet 2015 stipulait que pour une station de capacité égale à 30 fk/j de DBO5, la fréquence d'autosurveillance était de 1 bilan 24h tous les 2 ans, d'où l'absence de bilan en 2019.

Les charges mesurées lors du bilan de juillet 2021 sont plus élevées : effluent brut très concentré, point de prélèvement en amont du dégrilleur et centre de loisir en période d'activité (capacité d'accueil de 200 enfants).

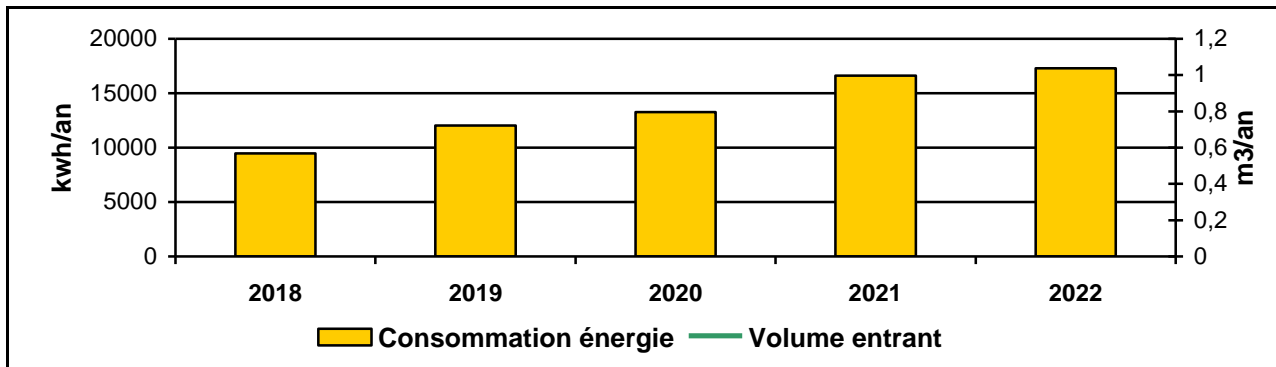
10. Consommation électrique station

Mois	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Énergie (kWh/j)	47,3	47,3	47,3	47,3	47,3	47,3	47,5	47,5	47,5	47,5	47,5	47,5



11. Évolution de la consommation électrique station

Année	Volume entrant (m ³ /an)	Énergie (kWh/an)
2018	Pas de données	9 482
2019		12 030
2020		13 258
2021		16 623
2022		17 291



Constat d'une augmentation de la consommation électrique dûe en partie au temps d'aération plus élevés, indiquant une probable usure de la turbine (en moyenne 12 h/j jusqu'en 2019, plus de 18 h/j depuis 2020).

12. Sous-produits de la station évacuée (VLC)

Sous-produits	Quantité (t)	Destinations
Refus de dégrillage	Pas de données	
Sables	Pas de données	
Huiles / graisses	Pas de données	

13. Réactifs station

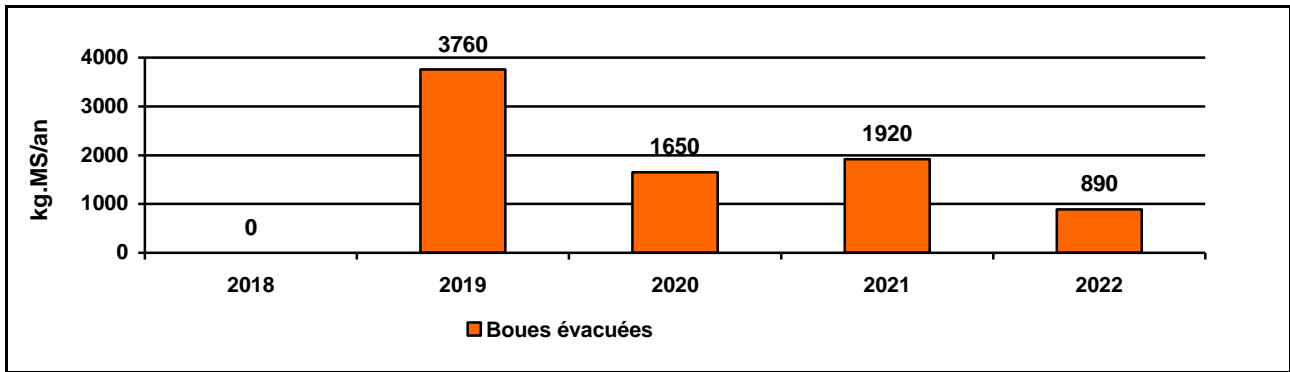
Sans objet.

14. Boues extraites de la file eau

Le débit des pompes de recirculation et extraction ne pouvant être mesuré (vanne d'isolation du puit hors service), pas d'estimation possible des volumes de boues produites.

15. Quantité de boues évacuées

Année	Boues évacuées (t MS)
2018	Pas de données
2019	3,76 (Epanchage agricole)
2020	1,65 (Station de Saint Sulpice Sur Risle)
2021	1,92 (Station de Saint Sulpice Sur Risle)
2022	0,89 (Station de Saint Sulpice Sur Risle)



Etant donné l'interdiction d'épandage liée à la pandémie de COVID-19 depuis avril 2020, les évacuations de boues sont réalisées selon la capacité d'accueil de la station de St Sulpice sur Risle et non selon le taux de remplissage du silo. Seulement 56 m³ sur les 144 m³ disponibles ont été évacués en juin 2022.

16. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022

16.1 Interventions du SATESE

NOMBRE DE VISITES

Autosurveillance réglementaire :

1 (28 et 29 juin 2022)

16.2 Tests réalisés par l'exploitant

Mois	N-NH4+ (mg/l)				N-NO3- (mg/l)				P-PO43- (mg/l)			
	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb
Janvier	6,25	1	20	4	6,25	5	10	4				
Février	3	2	5	4	12,5	0	25	4				
Mars	4,1	0,5	10	5	0	0	0	5				
Avril	4	3	5	4	6,25	0	25	4				
Mai	4,5	3	5	4	0	0	0	4				
Juin	2,8	1	5	5	0	0	0	5				
Juillet	4	2	10	4	1,25	0	5	4				
Août	3,5	0	10	5	13	0	50	5				
Septembre	2,63	0	7	4	13,8	0	50	4				
Octobre	9	7	10	3	0	0	0	3				
Novembre	5,5	2	10	4	0	0	0	4				
Décembre	3,75	2	5	4	0	0	0	4				

Les résultats des tests, ainsi que les concentrations mesurées lors du bilan, mettent en évidence un traitement non optimal : le fonctionnement de la turbine est à surveiller.

17. Conclusion

Le réseau :

Absence de données de débits journaliers pour l'année 2022. Le transmetteur HydroRanger du débitmètre US en sortie de station a été remplacé en août 2021 mais n'a pas été paramétré (données non fiables) et les relevés ne sont pas effectués.

Lors des années précédentes, il avait été observé des variations importantes des débits, induisant la présence d'eaux claires parasites. Les temps de fonctionnement des 2 postes sur le réseau sont également plus élevés en période de nappe haute, confirmant cette hypothèse.

Un diagnostic du réseau va être effectué dans le cadre du schéma directeur d'assainissement qui a débuté en 2022 au niveau de la CDC des Pays de L'Aigle.

La station :

La qualité du rejet répond aux exigences de la réglementation en vigueur. Les rendements obtenus sont très satisfaisants. Pour ce bilan, les charges reçues étaient en équilibre avec 40 % de la capacité nominale hydraulique et 36 % en organique. Les charges sont jugées représentatives de la population raccordée.

La turbine fonctionne en moyenne 20 h/j et l'aération ne semble pas optimale : un remplacement de la turbine est à envisager.

Les boues :

Suite à l'interdiction d'épandage liée à la pandémie de COVID-19, 56 m³ de boues (0.9 tMS) du silo ont été évacuées pour retraitement vers la station de Saint-Sulpice-sur-Rille les 9 et 11 juin 2022.

Le débit des pompes de recirculation et extraction ne pouvant être mesuré (vanne d'isolation du puit hors service), pas d'estimation possible des volumes de boues produites.



S.A.T.E.S.E.
SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS
de STATIONS d'ÉPURATION

**BILAN DE FONCTIONNEMENT 2022
DE LA STATION D'ÉPURATION DE :
VILLERS EN OUCHE (0361 50601 000)**

SOMMAIRE

1. Données générales réseau.....	3
2. Organes particuliers du système de collecte.....	3
2.1 Poste de refoulement ou relèvement.....	3
2.2 Déversoir d'orage/Trop-plein.....	3
3. Rejets « autres que domestiques »	3
4. Données générales station.....	3
5. Exigences réglementaires station (Arrêté national du 21 juillet 2015)	4
6. Charges hydrauliques station - Mensuel.....	4
7. Charges hydrauliques station - Annuel	5
8. Charges organiques station - <i>Historique des bilans réalisés</i>	5
9. Consommation électrique station	6
10. Sous-produits de la station évacuée (VLC).....	6
11. Réactifs station.....	6
12. Boues extraites de la file eau.....	6
13. Quantité de boues évacuées.....	6
14. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022	6
14.1 Interventions du SATESE	6
14.2 Tests réalisés par l'exploitant.....	7
15. Conclusion.....	7

1. Données générales réseau

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Date du dernier diagnostic :	
Exploitant :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Règlement d'assainissement :	Oui
Type de réseau :	Mixte (dont 0 % de séparatif et 0 % d'unitaire)		
Longueur :	3 869 ml (dont 0 ml de refoulement)		
Nombre de branchements :	108	Volume assujetti (2021) :	6 722 m ³
Estimation de la population raccordée :	237 habitants permanents 0 habitants saisonniers		
Estimation des rejets autres que domestiques :	0 EH	% des eaux collectées arrivant à la station :	100 %
Estimation du volume rejeté par habitant :	0 l/j		

2. Organes particuliers du système de collecte

2.1 Poste de refoulement ou relèvement

Sans objet.

2.2 Déversoir d'orage/Trop-plein

Sans objet.

3. Rejets « autres que domestiques »

Libellé	Date Autorisation de rejet	Charge organique autorisée (kg DBO ₅ /j)	Commentaires
Bar épicerie	SO	SO	
Boulangerie	SO	SO	
Quincaillerie	SO	SO	

SO : sans Objet

4. Données générales station

Maître d'ouvrage :	CDC DES PAYS DE L'AIGLE	Constructeur :	Devin Lemarchand
Exploitant :	SAUR (prestation de service)	Technicien référent :	Madame Coralie BIDAUX
Commune d'implantation :	Villers-en-Ouche	Milieu récepteur :	fossé agricole
Date de mise en service :	01/01/1996	Arrêté local :	
Type de traitement :	Filtre à sable		
Capacité constructeur :	270 EH 16,2 kg DBO ₅ /j	Débit nominal (temps sec) :	45 m ³ /j
		Débit de référence :	45 m ³ /j
Date du plan d'épandage :	11/01/2010		

5. Exigences réglementaires station (Arrêté national du 21 juillet 2015)

Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Concentrations réductrices (mg/l)	Rendements minimaux (%)	Nombre de bilans d'autosurveillance	Tolérances maximales
MES		85	50		
DCO	200	400	60		
DBO ₅	35	70	60		
NK		-			-
NGL (*)		-			-
PT (*)		-			-
NO ₂		-			-
NO ₃		-			-

(*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore (stations >600 kg/j de DBO₅), rejet en zone sensible à l'eutrophisation.

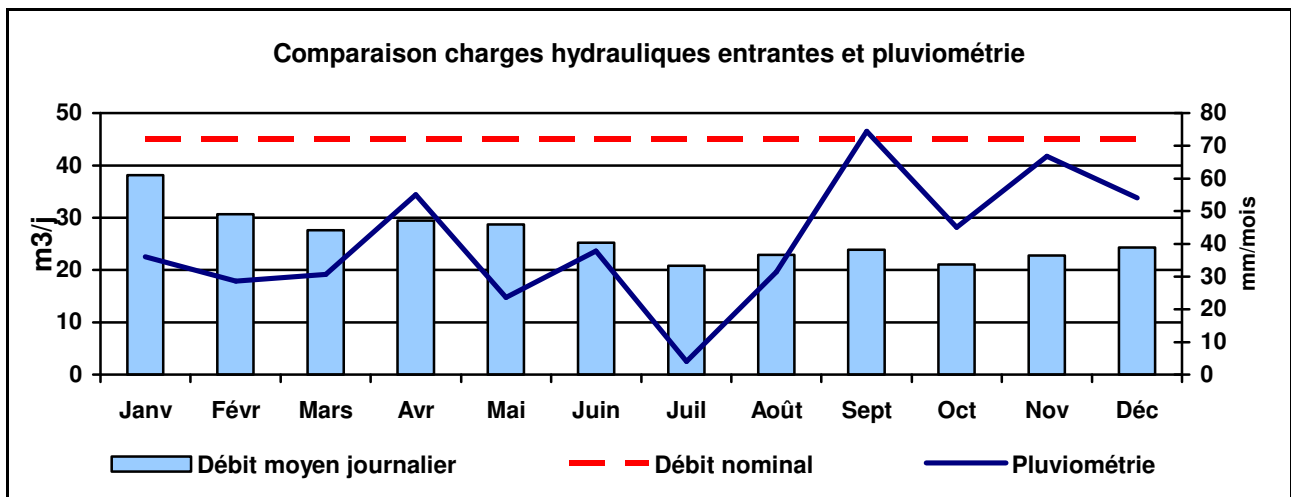
6. Charges hydrauliques station - Mensuel

Mois	Débit entrée (m ³ /j)	Débit sortie (m ³ /j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	38,2		36
Février	30,7		28,6
Mars	27,6		30,7
Avril	29,4		55
Mai	28,7		23,6
Juin	25,2		37,8
Juillet	20,8		4
Août	22,9		31,5
Septembre	23,9		74,4
Octobre	21		45
Novembre	22,8		66,8
Décembre	24,3		54
Débit moyen (m ³ /j)	26,3		
Débit minimum (m ³ /j)	20,8		
Débit maximum (m ³ /j)	38,2		
Total annuel	9 582 m³		487,4 mm

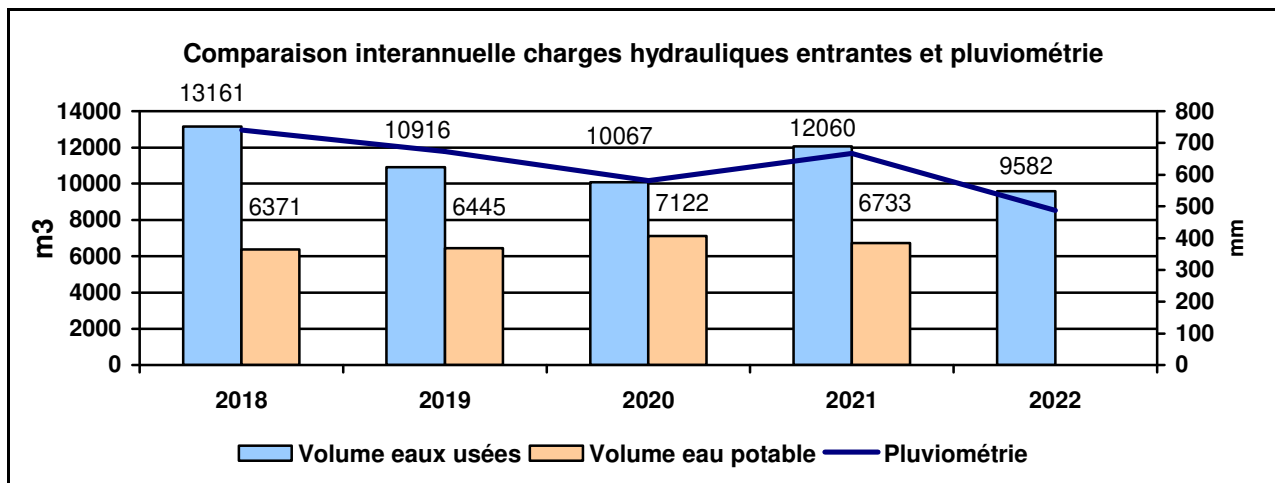
Les débits estimés à partir du fonctionnement du poste en sortie des fosses toutes eaux sont à nouveau élevés avec 26,3 m³/j pour un débit sanitaire estimé de 16,6 m³/j.

A noter qu'il s'agit d'une estimation et non d'une mesure : les volumes peuvent être surestimés du fait de l'absence de clapets anti-retour. La mesure reste de plus en plus fiable car localisée en sortie de fosses toutes eaux.

Les débits entrants estimés sont plus élevés en début d'année, induisant la collecte d'eaux parasites de nappe et/ou météoriques.



7. Charges hydrauliques station - Annuel



Les volumes collectés en 2022 sont plus faibles : année très sèche avec faible pluviométrie et faible, voire absence, remontée de nappe, et nouvelle mesure de débit des pompes du poste (plus faible que les années précédentes).

8. Charges organiques station - Historique des bilans réalisés

Date	Débit m3/j	Charge hydraulique %	MES			DCO			DBO ₅			Charge organique %	NK			Pt			Pluviométrie mm	Température °C
			E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt		E	S	Rdt	E	S	Rdt		
			mg/l	mg/l	%	mg/l	mg/l	%	mg/l	mg/l	%		mg/l	mg/l	%	mg/l	mg/l	%		
09/06/2022	X	X	120	12	90	592	83	86	170	13	92.4	X	120	77	35.8	11.3	11.5	-1.8	0	17
11/10/2021	X	X	88	6	93	494	47	90	140	7	95	X	100	31	69	10.8	7.61	30	0	15.7
28/10/2020	X	X	120	16	87	626	103	84	280	22	92	X	114	75.7	34	11.9	11.5	3	0	13
18/06/2019	X	X	130	31	76	740	179	76	320	47	85	X	122	92.1	25	9.58	13.6	-42	0	15.9
04/05/2018	X	X	620	8.4	98.6	1084	156	85.6	430	69	84	X	252	74.9	70.3	15.5	10.1	34.8	0	8.5
21/03/2017	X	X	484	39	91.9	804	111	86.2	250	30	88	X	129	58.4	54.7	10.7	10.9	-1.9	0	
Normes					50	200	60		35	60										

Etant donné la difficulté de réaliser une mesure fiable de débit, le bilan 24h est remplacé par une mesure ponctuelle annuelle.

9. Consommation électrique station

Les relevés des compteurs n'étant pas réalisés, pas de données de consommation électrique pour l'année 2022.

10. Sous-produits de la station évacuée (VLC)

Sans objet : arrivée des eaux usées dans des fosses toutes eaux.

11. Réactifs station

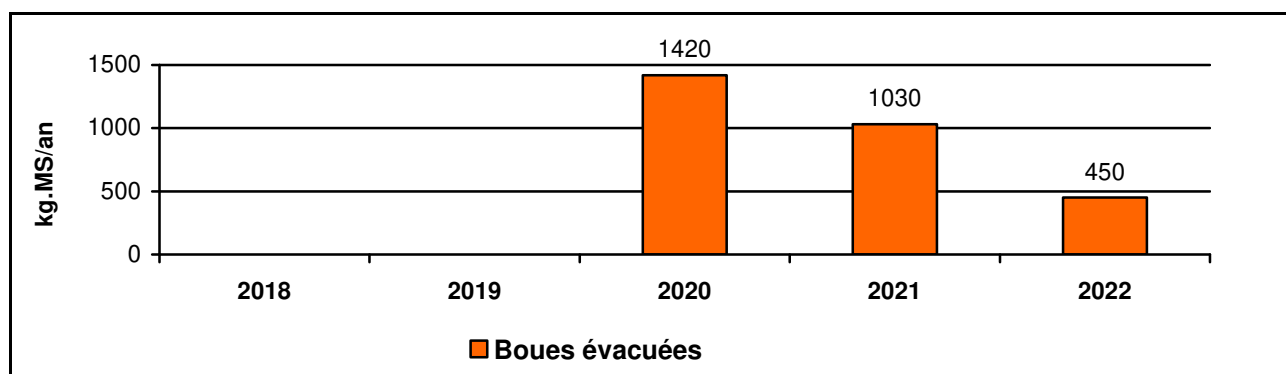
Sans objet.

12. Boues extraites de la file eau

Sans objet. Stockage des boues produites dans les filtres à sable, pas d'estimation possible.

13. Quantité de boues évacuées

Année	Boues évacuées (t MS)
2018	Pas de données
2019	Pas de données
2020	1,03 (dépotage matières de vidange station de Saint Sulpice sur Rille)
2021	1,03 (dépotage matières de vidange station de Saint Sulpice sur Rille)
2022	0,45 (dépotage matières de vidange station de Bellême)



14. Visites et tests réalisés au cours de l'année 2022

14.1 Interventions du SATESE

NOMBRE DE VISITES

Visite avec analyses : 1 (09 juin 2022)

VISITES AVEC ANALYSES

Date	MES(mg/l)	DCO(mg/l)	DBO ₅ (mg/l)	NTK(mg/l)	NGL(mg/l)	Pt(mg/l)
09/06	12	83	13	77		11,5

14.2 Tests réalisés par l'exploitant

Pas de tests réalisés.

15. Conclusion

Le réseau :

Les débits collectés estimés sont à nouveau élevés avec 26,3 m³/j pour un débit sanitaire estimé de 16,6 m³/j. A noter que cette estimation reste peu fiable, étant localisée en sortie de fosses toutes eaux et basée sur les temps de fonctionnement d'un poste non équipé de clapets anti-retour. Les courbes de débit (notamment les années précédentes) semblent montrer une influence de la pluviométrie et des nappes sur les volumes collectés à la station.

Une mesure plus précise des débits transitants par la station doit être réalisée dans le cadre des campagnes de mesures programmées en 2023 (schéma directeur à l'échelle de la CDC des Pays de l'Aigle débuté en 2022).


La station :

Réglementairement, 1 mesure d'autosurveillance est à effectuer 1 fois tous les 2 ans. Cependant, étant donné la difficulté de réaliser des mesures fiables de débit sur la station, le bilan 24h est remplacé par une mesure ponctuelle annuelle. Pour 2022, les seuils de qualité selon l'arrêté du 21 juillet 2015 sont respectés. Le rejet reste cependant de mauvaise qualité pour l'élimination de la pollution azotée depuis plusieurs années induisant l'hypothèse d'un probable début de colmatage des filtres à sable.

Il faut veiller à bien pratiquer l'alternance de phases d'alimentation et de repos afin d'optimiser le fonctionnement des filtres.

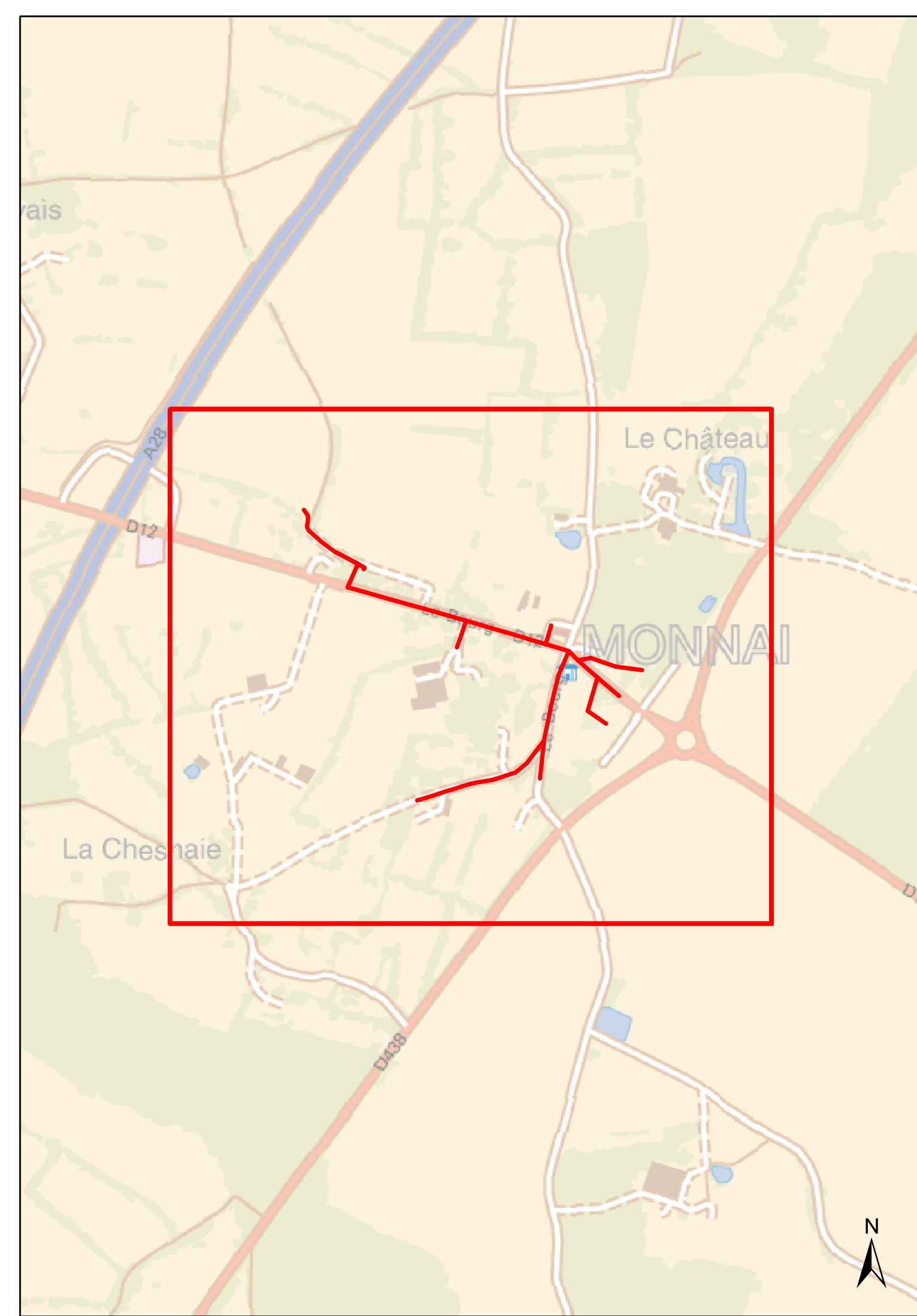
Les boues :

La vidange des fosses toutes eaux a été réalisée octobre 2022 par la SAUR : 50 m³ de boues ont été évacuées vers la station de Bellême comme matières de vidange.



Légende

Réseaux	Ouvrages	Regards
— Réseau EU	☐ Dégrilleur	○ Rond visitable
— Réseau EP	✉ Dessableur	☐ Carré visitable
— Réseau UN	⊗ Station d'épuration	⊗ Grille carrée / rectangulaire
- - - Réseau de refoulement EU	☐ Bassin de rétention	⊗ Grille ronde
- - - Réseau EU sous vide	☐ Déversoir d'orage	☐ Avaloir
- - - Réseau EU sous pression	☐ Poste de relevage	☐ Avaloir à grille
- - - Réseau de refoulement EP		☐ Tampon/avaloir
- - - Réseau EP sous vide		⊗ Rond borgne
- - - Réseau EP sous pression		⊗ Carré borgne
— Branchement EU		☐ Exutoire
— Branchement EP		● Boîte de Branchement
— Branchement UN		☐ Vanne
— Réseau inconnu		☐ Ventouse
— Branchement inconnu		☐ Chasse
		☐ Vidange
		☐ Débitmètre
		☐ Clapet




Département de l'Orne

CDC PAYS DE L'AIGLE
Monnai

Plan n° : 6128-00-A-100	Echelle : 1:1 000
Cartographe: M. FONTAINE	Date: 03/03/2021

Réseau d'Assainissement
Plan d'Ensemble Communal


CPO Marne La Vallée
 8, bd Michael Faraday
 CS30560
 77716 Serris - Marne La Vallée
 Cedex 4

